



VNIVERSIDAD  
DSALAMANCA

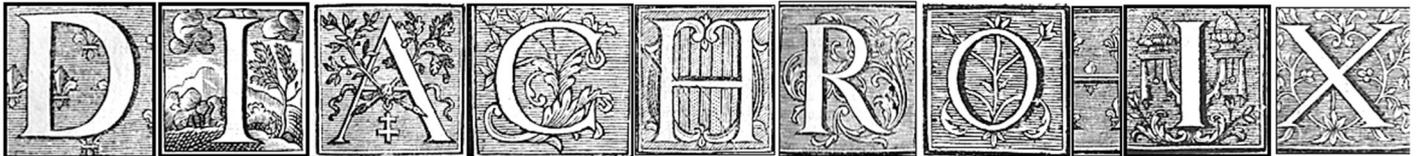
CAMPUS DE EXCELENCIA INTERNACIONAL



800 AÑOS  
VNIVERSIDAD  
DSALAMANCA  
1218 - 2018

I E M Y R hd  
U S A L

Departamento de Filología francesa  
facultad de filología



# LIVRE DES RESUMES

COLLOQUE INTERNATIONAL

DIACHRO IX · LE FRANÇAIS EN DIACHRONIE



Université de Salamanca (Espagne),  
les 28, 29 et 30 mars 2019  
Facultad de Filología, Palacio de Anaya,  
Plaza de Anaya, Salamanca

## TABLE DE MATIÈRES

<b>Conférences plénières.....</b>	<b>4</b>
<b>Céline GUILLOT-BARBANCE .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
Les chaînes de référence en français : analyse d'un corpus diachronique	
<b>Gabriella PARUSSA .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
Pragmaphilologie et diachronie du français : un nouvel éloge de la variante	
<b>Gilles SIOUFFI .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
La phrase française en diachronie : quelques questions	
<b>Communications par ordre alphabétique d'auteur .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
<b>Claire BADIOU-MONFERRAN et Daniela CAPIN .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
<i>Et</i> et ses co-occurents – connecteurs et des ponctuels – en diachronie longue. Une évolution à géométrie variable ?	
<b>Flor María BANGO et María Luisa DONAIRE .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
La formation d'un marqueur : <i>et pour cause</i> en diachronie	
<b>Annie BERTIN et Gavis DANUT-GRIGORE .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
L'évolution de <i>peut-être</i> de l'ancien français au français moderne	
<b>Manuel BRUÑA CUEVAS .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
La variation graphique dans les dictionnaires français-espagnols des XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles	
<b>Paul CAPPEAU et Catherine SCHNEDECKER .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
L'évolution dans l'emploi des noms d'humains généraux <i>mec/man</i> en français : une pragmatization en cours ?	
<b>Anne CARLIER .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
Perspectives diachronique et comparée sur la prédication d'existence en français et dans les langues romanes : entre idiosyncrasie et motivation	
<b>Philippe CARON .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
Des femmes à leur écriture (1730 -1824). Le corpus d'Argenson de correspondances familiales.	
<b>Maria COLOMBO .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
Les proverbes, marqueurs du discours ? Petite enquête dans deux versions du <i>Dialogue des creatures</i> (1482)	
<b>Bernard COMBETTES .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
L'ordre des propositions dans la phrase complexe comme facteur d'évolution : l'alternance conditionnel / subjonctif dans le système hypothétique	
<b>Bruno COURBON et Anthony LEMIRE .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
« Elle fit dessein pourtant de ne l'abandonner jamais, et de prendre si bien son temps qu'elle pust mourir avecque luy » : analyse sémantique diachronique des usages du mot temps relatifs à la notion de ressource possédable en français du XV <sup>e</sup> siècle à aujourd'hui	
<b>Corinne DENOYELLE et Julie SORBA .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
La phraséologie appliquée aux dialogues	
<b>Laura-Maï DOURDY et Michela SPACAGNO .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
Variance typographique et évolution linguistique : analyse de la ponctuation dans quatre traditions textuelles imprimées au XVI <sup>e</sup> siècle	
<b>Estèle DUPUY .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
Termes d'adresse et d'auto-désignation : des Lettres aux Mémoires de Comynes	
<b>Suzanne DUVAL.....</b>	<b>25</b>
<i>Veritablement</i> comme outil de liaison dans l'épistolaire imprimé du français classique : premiers repères pour une enquête diachronique	
<b>Benjamin FAGARD et Gabrielle LE TALLEC-LLORET .....</b>	¡Error! Marcador no definido.
Entre masculinisation et re-féminisation de la langue française : qu'en disent les corpus ?	

- Catherine FUCHS** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Entre polysémie et synonymie : les emplois du lexème *terroir* du 16<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle
- Julie GLIKMAN** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Les propositions complétives sujet dans l’histoire du français
- Sonia GÓMEZ-JORDANA** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
L’article zéro : archaïsme proverbial ? Étude diachronique de la détermination dans les proverbes français et espagnols
- Mathieu GOUX** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Ponctuation et connecteurs en français classique : de la pause périodique à la structure phrastique
- Soili HAKULINEN** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
La formation de la textualité en diachronie : jonctions interpositionnelles dans deux traductions de la Consolation de la Philosophie de Boèce
- Juhani HÄRMÄ** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Rôles de la ponctuation dans un corpus de lettres écrites en français par des Finlandais aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles
- Pierre LARRIVÉE** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Constructions à verbe second en français ancien et valeurs informationnelles
- Peter LAUWERS** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
En marge des sentiers battus de la copularisation : répondre présent/absent, histoire d’un couple de locutions attributives délocutives
- Alexei LAVRENTIEV** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Approche quantitative des marques graphiques et lexicales du discours direct à travers les corpus de la Base de français médiéval et des Bibliothèques virtuelles humanistes (XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles)
- Pierre LE GOFFIC** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Les marqueurs de Qualité / Quantité en français : que sont ‘quel’ et ‘quant’ devenus?
- Sabine LEHMANN** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
De l’organisateur textuel au marqueur discursif : une histoire de genre et de séquence ? Une perspective diachronique (de l’ancien français au français classique)
- Elena LLAMAS POMBO** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
*Peres . et fils* : coordination, connexion et ponctuation dans la diachronie du français
- Nicolas MAZZIOTTA** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Logique de l’absence dans la ponctuation d’Yvain dans le ms. BnF Fr. 12560
- Yunhao NA**..... ¡Error! Marcador no definido.  
Éloge de la pause : aperçu des signes de ponctuation dans les Fêtes nouvelles manuscrites et imprimées (14<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècle)
- Evelyne OPPERMANN-MARSAUX** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
L’évolution du discours collectif de l’ancien français au français préclassique : de l’échange verbal à la modalisation en discours second
- Sophie PIRON** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
De Restaut à Lhomond : quelle évolution syntaxique dans la pratique rédactionnelle des grammaires scolaires ?
- Sophie PRÉVOST** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Évolution de l’ordre des constituants majeurs en français : chronologies et modalités d’une spécialisation au profit de SVX
- Marta SAIZ SANCHEZ** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Premières traces de la réduplication de marqueurs dans la langue médiévale
- Stefan SCHNEIDER** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Du verbe au marqueur verbal : l’évolution des réseaux constructifs
- Lene SCHØESLER et Kirsten JEPPESEN KRAGH** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Proposition d’une classification de marqueurs de discours comme membres de paradigme
- Jenelle THOMAS** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Le discours rapporté dans le témoignage légal en Louisiane au XVIII<sup>e</sup> siècle

- Michelle TROBERG** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Le français médiéval : période charnière entre une grammaire à cadrage satellitaire et une grammaire à cadrage verbal.
- Andrea VALENTINI** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Jusqu'où va la fidélité des copistes ? Quand les linguistes et les philologues s'accordent
- Jasper VANGAEVER** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
La construction évidentielle progressive en ancien français : propriétés et évolutions par rapport au latin tardif
- Pierre VERMANDER** ..... ¡Error! Marcador no definido.  
Marques d'oralité en diachronie : tentative de définition

## Conférences plénières

**Les chaînes de référence en français : analyse d'un corpus diachronique****Céline GUILLOT-BARBANCE** (ENS de Lyon, UMR 5317 IHRIM)

Les chaînes de référence sont constituées de « la suite des expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation construit une relation d'identité référentielle » (Corblin 1985 : 174). La succession de ces expressions coréférentes crée une continuité au sein du texte et constitue un élément-clé de la cohérence textuelle. Les nombreuses études de B. Combettes (notamment 1983 et 2012) ont souligné l'impact que peuvent avoir à leur tour les facteurs textuels, et tout spécialement les types de progression et d'organisation thématique, sur la forme des expressions référentielles. On s'attend par exemple à trouver dans un texte narratif centré sur un personnage principal une majorité de pronoms personnels de troisième personne et dans les textes les plus anciens de pronoms sujets nuls, deux formes privilégiées de la progression à thème constant. Dans l'extrait suivant, le personnage de Ménélas est introduit par le nom propre puis réinstancié presque à chaque vers, sous la forme d'une expression anaphorique (pronom personnel et possessif) et, le plus souvent, du pronom sujet zéro (les verbes sont en italiques) :

- (1) Quant *Menelaus* ot Troie asise,  
 onc n'en *torna* tresqu'il l'ot prise,  
*gasta* la terre et tot lo regne  
 por la vanjance de *sa* fenne.  
 La cité *prist* par traïson,  
 tot *cravanta*, tors et donjon,  
*arst* le païs, *destruist* les murs,  
 nus ne estoit dedanz seürs (*Roman d'Eneas*, tome 1, v.1-8)

Il importe ainsi de prendre en compte les modes de structuration des textes et leur évolution diachronique pour rendre compte de la distribution des expressions référentielles et de la composition des chaînes.

C'est en nous fondant sur ce type d'approche que nous aborderons l'étude diachronique des chaînes de référence en français. Nous nous appuyerons pour cela sur le projet de recherche DEMOCRAT (*DEscription et MOdélisation des Chaînes de Référence : outils pour l'Annotation de corpus (en diachronie et en langues comparées) et le Traitement automatique*), dont l'un des objectifs est de proposer un modèle discursif de la référence et des chaînes (Schneidecker *et al.* 2017, Landragin *et al.* 2018). Nous baserons nos analyses sur le corpus diachronique (9<sup>e</sup> – 21<sup>e</sup> s.) produit par le projet, qui rassemble des textes diversifiés (narratifs et non narratifs, de différents genres discursifs) et annotés semi-manuellement. L'exploitation de ce vaste ensemble de données permettra de dégager de grandes tendances qui seront complétées par des analyses plus fines selon les textes et les genres discursifs, pour la période ancienne en particulier. La recherche visera ainsi à mettre en relation une typologie des chaînes avec une typologie des textes qui participe d'une « linguistique de l'écrit ». Elle tentera d'autre part d'exploiter des outils d'analyse pour l'étude de phénomènes textuels encore peu traités par les ressources existantes.

**Bibliographie**

- COMBETTES, Bernard (1983). *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique*. Bruxelles, De Boeck / Paris, Duculot.
- COMBETTES, Bernard (2012). « Linguistique textuelle et diachronie », in *Actes du 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française*, EDP Sciences ([www.linguistiquefrancaise.org](http://www.linguistiquefrancaise.org)), p. 3-10. [<https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100344>]

- CORBLIN, Francis (1985). « Remarques sur la notion d'anaphore », *Revue québécoise de linguistique*, 15/1, p. 173-195.
- LANDRAGIN, Frédéric, DELABORDE, Marine, DUPONT, Yoann & GROBOL, Loïc (2018). « Description et modélisation des chaînes de référence. Le projet ANR Democrat (2016-2020) et ses avancées à mi-parcours », in *Cinquième édition du Salon de l'Innovation en TAL (Traitement Automatique des Langues) et RI (Recherche d'Informations)*, May 2018, Rennes, France. [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01797982>]
- SCHNEDECKER, Catherine, GLIKMAN, Julie & LANDRAGIN, Frédéric (2017). « Les chaînes de référence : annotation, application et questions théoriques, *Langue française, Les chaînes de référence en corpus*, 195, p. 5-15.

## **Pragmaphilologie et diachronie du français : un nouvel éloge de la variante**

---

**Gabriella PARUSSA** (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3)

## **La phrase française en diachronie : quelques questions**

---

**Gilles SIOUFFI** (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3)

L'histoire de la langue amène à porter un regard nuancé sur la notion de phrase, qui est le fruit d'une élaboration grammaticale récente (XVIII<sup>e</sup> siècle) et d'ailleurs toujours discutée. Si l'on s'appuie sur les usages (et en se limitant ici aux usages écrits), nous verrons comment il est possible de considérer les problèmes liés à la segmentation sans poser comme préalable une théorie contraignante de la phrase. Une première partie reviendra sur les théories récentes qui permettent de relativiser la notion de phrase, notamment les travaux du Groupe de Fribourg (2012). On examinera également les nouveaux paramètres que l'on peut prendre en compte, comme celui de la médialité, paramètres aujourd'hui beaucoup cités dans l'étude de la communication médiée, mais dont l'opérativité peut être reconduite dans des contextes historiques différents. Par là, on sera amenés à se représenter la phrase non pas comme un donné, mais comme un objet mouvant, dynamique, en constante négociation. Cette première partie de questions théoriques sera complétée par une deuxième où nous examinerons le phénomène de la segmentation à l'écrit dans un corpus de textes imprimés et manuscrits des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

### **Et et ses co-occurents – connecteurs et des ponctuants – en diachronie longue. Une évolution à géométrie variable ?**

**Claire BADIOU-MONFERRAN** (Université de Lorraine)

**Daniela CAPIN** (Université de Strasbourg)

Cette communication s'inscrit dans la thématique 3 consacrée à la linguistique de l'écrit. Elle se propose d'étudier en diachronie longue la cooccurrence de l'item *et*, sémantiquement sousdéterminé (voir Badiou-Monferran et Capin 2018), et de connecteurs explicitant la nature de la relation de discours instruite par ses soins, qu'il s'agisse, principalement :

- de succession temporelle : *et puis ; et (a)doncque(s) ; et (a)lors ; et après ; et ensuite [...]*
- de concomitance existentielle : *et dont ; et lequel [...]*
- d'addition et de surenchère : *et de même ; et de plus ; et en outre ; et aussi ; et également ; et*
- *même ; et mieux encore ; et surtout [...]*
- d'implication, notamment dans les configurations du type : proposition à l'impératif + *et alors* +

proposition à l'indicatif

- d'opposition : *et néanmoins ; et pourtant ; et toutefois ; et cependant [...]*
- de consécution : *et donc ; et du coup ; et par conséquent...*
- ou encore, de conclusion : *et donc ; et enfin ; et en somme ...*

Pour toutes ces configurations, les trois articulations marquées disponibles en français (avec des fréquences d'emploi variables suivant les époques) sont :

- (signe de ponctuation)<sup>1</sup> + *et*
- (signe de ponctuation) + *et* + connecteur
- (signe de ponctuation) + connecteur.

Interrogeant leur concurrence en diachronie, Antoine (1958 : 652-53), suppose que, pour la période médiévale, « l'usage des adverbes conjonctionnels – comme aussi celui des groupes conjonction + adverbe – s'est surtout développé à partir du moment où certains coordonnants [qu'il convient d'appeler] *forts* – *si, ainz* – eurent commencé de s'affaiblir, *ie*, en gros à partir du moyen français. »

Notre communication se propose :

(i) de mettre à l'épreuve des gros corpus aujourd'hui à disposition les intuitions d'Antoine concernant le développement, en moyen français, des articulations mobilisant un connecteur, en combinaison ou non avec *et*, et de donner un aperçu quantifié de ces combinaisons pour la période médiévale.

(ii) de poursuivre l'enquête pour la période du français moderne, notamment pour la tranche de la première modernité (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ;

(iii) dans la limite des informations disponibles, d'analyser nos données à la lumière des paramètres suivants :

- paramètre syntaxique : *i.e.*, en fonction de la nature (syntagmatique, propositionnelle, phrastique, périodique) des unités connectées
- paramètre sémantique : *i.e.*, en fonction de la valeur (copulative, oppositive, causale) de la relation de discours mobilisée
- paramètre textuel : *i.e.*, en fonction du type de texte (narratif vs discursif – dont argumentatif) accueillant l'enchaînement étudié

---

<sup>1</sup> Les parenthèses indiquent que la présence d'un signe de ponctuation est optionnelle. L'occurrence d'un ponctuant est bien entendu beaucoup plus rare dans les manuscrits médiévaux que dans les manuscrits et imprimés de la période moderne.

- paramètre discursif : *i.e.*, en fonction du genre de discours et/ou du domaine (roman, théâtre, poésie, sermon, charte, bestiaire...) de la structure d'accueil
- paramètre diatopique : *i.e.*, en fonction des usages régionaux
- paramètre genré : *i.e.*, en fonction du sexe (masculin vs féminin) du scripteur
- paramètre diastratique : *i.e.*, en fonction de la classe sociale du scripteur et du public visé
- paramètre communicationnel : *i.e.*, en fonction des pratiques de lecture (à voix haute vs silencieuse) visées.

Notre hypothèse de travail est qu'après le développement, en moyen français, des articulations complexes, la première modernité opère un tri sélectif, favorable aux articulations sémantiquement sous-déterminées, usant d'un signe de ponctuation tout au plus combiné à *et*. Si, comme nous le pensons, les articulations avec connecteurs se raréfient globalement après le 16<sup>e</sup> siècle mais se maintiennent en revanche dans les types d'écrits ayant vocation à être lus à voix haute, (ou, comme pour le théâtre et les sermons, consignants une suite d'énoncés préalablement proférés), cette évolution à géométrie variable, hiérarchisant les paramètres présentés ci-dessus au bénéfice du dernier, aura montré que l'autonomisation de l'écrit (moins évidente pour les textes programmant ou enregistrant leur vocalisation) constitue sans doute un facteur déterminant de l'évolution linguistique.

Nous nous proposons de travailler sur un corpus représentatif, tenant compte de tous les paramètres exposés ci-dessus, et principalement extrait des bases BFM, Nouveau corpus d'Amsterdam, GGHF, Corpus SERMO, Frantext, en veillant autant que possible à vérifier les données sur les manuscrits et éditions d'origine.

Dans l'ensemble des combinaisons relevées, nous procéderons à l'étude détaillée de quelques cas de (co)occurrences jugés significatifs, car spécifiant chacun une relation de discours différente : principalement, (*et*) *puis*, (*et*) *cependant*, (*et*) *donc*, (*et*) (*alors*) vs *et* (*puis*), *et* (*cependant*), *et* (*donc*), *et* (*alors*) – en combinaison ou non avec un signe de ponctuation.

Nous appliquerons à ces enquêtes le cadre théorique de la grammaire de construction mobilisé notamment par Hilpert et Gries (2016) et Hilpert (2017) pour le traitement en diachronie des cooccurrences.

## Bibliographie

- Bango de la Campa, F. (2018), « Diachronie des opérateurs sémantico-pragmatiques : la part des dictionnaires », in Anscombre, J.C., Donaire, M.L. & Haillet, P.P. (éds), *Opérateurs discursifs du français*, 2. Éléments de description sémantique et pragmatique, Berne, Peter Lang, p. 421-478.
- Buridant, C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- Dostie, G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Donaire, M.L. (2017), « La raison du plus fort : *et* pour cause », in Haillet, P.P., Petit, G. & Salvador, X.-L. (éds), *Dénominations, lexicque et discours*, Paris, Honoré Champion, p. 221-242.
- Donaire, M.L. (2018), « Entité lexicale : *et* pour cause », in Anscombre, J.C., Donaire, M.L. & Haillet, P.P. (éds), *Opérateurs discursifs du français*, 2. Éléments de description sémantique et pragmatique, Berne, Peter Lang, p. 193-201.
- Hopper, P.J. (1991), « On Some Principles of Grammaticalization », in Traugott, E.C. & Heine, B. (eds), *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, p. 17-35.
- Marchello-Nizia, C. (2009), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Rodríguez Somolinos, A. (éd.) (2011), *Les marqueurs de discours : approches contrastives*, Langages, 184.
- Traugott, E. C. (1995), « Subjectification in grammaticalization », in Stein D. & Miller, J. (éds), *Subjectivity and subjectivisation*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 31-54.
- Traugott, E. C. & Heine, B. (éds) (1991), *Approaches to Grammaticalization*, vol. II, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.

## La formation d'un marqueur : *et pour cause* en diachronie

---

Flor María BANGO (Université d'Oviedo)

María Luisa DONAIRE (Université d'Oviedo)

L'objectif de cette communication est de retracer le parcours suivi par le marqueur discursif du français contemporain *et pour cause*, au cours de l'histoire de la langue française, à savoir depuis ses premières attestations dans les textes médiévaux jusqu'à nos jours.

Ce marqueur, quelque peu négligé par les grammaires et les dictionnaires historiques, ne connaît que deux études concernant son fonctionnement en français contemporain (Donaire, 2017 et 2018) et une description de ses entrées dans les dictionnaires de la langue française à travers l'histoire (Bango, 2018). Ce dernier travail a constaté la présence de cette forme comme marqueur depuis 1342, dans *Miracle de la femme du roy de Portugal*.

Il reste à retracer son évolution au fil des siècles et à décrire les changements subis par cette unité depuis le français médiéval. Ces changements sont à inscrire dans deux mécanismes linguistiques complexes : un processus de grammaticalisation et un autre de pragmatization qui aboutissent, à partir de la forme d'origine, à une fonction discursive signalant le rapport du locuteur avec son propre discours. C'est ce que nous nous proposons dans cette communication, qui se situe dans une diachronie large, depuis la période du français moyen au français actuel.

Nous prenons appui sur les bases de données disponibles en format électronique, comme c'est le cas des textes contenus dans la Base du Français Médiéval et dans la base Frantext, ainsi que sur des dépouillements personnels d'autres textes complémentaires (Actes royaux, parmi d'autres).

L'analyse du corpus nous permet de dater l'émergence du marqueur dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, et d'avancer l'hypothèse que cette formation est en rapport avec l'évolution des expressions *pour cause de*, *pour cause que* dans des environnements cotextuels et contextuels particuliers. Ces expressions ont connu plusieurs étapes de figement et de désémantisation progressifs. Mais ce qui nous semble plus important est le fait que cette évolution s'inscrit dans une dynamique commune à la formation, en moyen français, d'autres expressions figées fonctionnant en incise et répondant aux mêmes propriétés morphosyntaxiques, comme c'est le cas, parmi d'autres, de *et pour ce*, *et pour certain*, *et pour vray/vrai*.

Il s'agira de rendre compte et surtout d'expliquer comment, à partir d'une structure syntaxique présentant des combinaisons diverses, on assiste à la création d'un marqueur de discours dont le figement et l'emploi exclamatif s'accompagnent d'une valeur sémantico-pragmatique nouvelle : une vieille unité à classer dans le stock des marqueurs discursifs d'attitude.

### Bibliographie

- Bango de la Campa, F. (2018), « Diachronie des opérateurs sémantico-pragmatiques : la part des dictionnaires », in Anscombe, J.C., Donaire, M.L. & Haillet, P.P. (éds), *Opérateurs discursifs du français*, 2. Éléments de description sémantique et pragmatique, Berne, Peter Lang, p. 421-478.
- Buridant, C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- Dostie, G. (2004), *Pragmatization et marqueurs discursifs*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Donaire, M.L. (2017), « La raison du plus fort : *et pour cause* », in Haillet, P.P., Petit, G. & Salvador, X.-L. (éds), *Dénominations, lexicque et discours*, Paris, Honoré Champion, p. 221-242.
- Donaire, M.L. (2018), « Entité lexicale : *et pour cause* », in Anscombe, J.C., Donaire, M.L. & Haillet, P.P. (éds), *Opérateurs discursifs du français*, 2. Éléments de description sémantique et pragmatique, Berne, Peter Lang, p. 193-201.
- Hopper, P.J. (1991), « On Some Principles of Grammaticalization », in Traugott, E.C. & Heine, B. (eds), *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins, p. 17-35.
- Marchello-Nizia, C. (2009), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Rodríguez Somolinos, A. (éd.) (2011), *Les marqueurs de discours : approches contrastives*, Langages, 184.

- Traugott. E. C. (1995), « Subjectification in grammaticalization », in Stein D. & Miller, J. (éds), *Subjectivity and subjectivisation*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 31-54.
- Traugott. E. C. & Heine, B. (éds) (1991), *Approaches to Grammaticalization*, vol. II, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

## **L'évolution de *peut-être* de l'ancien français au français moderne**

---

**Annie BERTIN** (Université de Paris Nanterre)

**Gavris DANUT-GRIGORE** (Université d'Artois)

La recherche vise à étudier les étapes de grammaticalisation et/ou de pragmatization de *peut-être* dans la diachronie du français, en s'appuyant sur l'analyse de corpus littéraires et de corpus oraux contemporains. On observera les phases caractéristiques d'un processus de grammaticalisation qui font passer d'un syntagme propositionnel à un item adverbial *puet (cel/ce/c') estre* (FEW IX, 232b) exprimant la modalité, pour exprimer la position du locuteur aussi bien sur le contenu et la forme de son propre discours que sur celui qu'il prête à son interlocuteur pour mieux le réfuter et affirmer sa position dans diverses constructions : en corrélation avec *mais* (« Vous êtes peut-être irréprochable pour la chasteté ma Mère, ...mais pour l'orgueil » (RBPhH,1965)), en fin de réplique (*je ne suis pas ton mari, peut-être ?* (TLFI)), portant sur un verbe d'opinion (*penser, croire*) régissant une subordonnée que l'on veut amener l'interlocuteur à nier (*Tu croyais peut-être que je passais mes soirées au foyer de l'Opéra... ou à faire la fête?* (TLFI)). L'emploi de *peut-être* dans l'interlocution apparaît donc comme un marqueur pragmatique de subjectivité et d'intersubjectivité à fort pouvoir d'assertion et d'argumentation.

L'étude diachronique de ce marqueur amènera à poser et à éclairer la part respective du sémantique, du pragmatique et du syntaxique, en jeu dans les réanalyses qui sous-tendent le changement linguistique. Cet item, à la frontière du lexical et du grammatical, en tant qu'il exprime comme certains modes ou temps verbaux la modalité, suit un modèle sémantique commun à nombre de langues européennes pour ce type d'adverbes (Ramat & Ricca 1998). La recatégorisation d'un syntagme propositionnel en adverbe, avec une attrition de son volume, parallèle à la désémantisation de ses constituants et à leur coalescence (*puet cel estre > puet ce estre > puet c'estre* (graphie *puess'estre* attestée) > *peut-être* (avec ses variantes orales)) suit le schéma de grammaticalisation par déperdition mis en évidence par Lehmann (1982) tout en montrant les limites de celui-ci pour rendre compte de tous les faits de grammaticalisation ; on observe, en effet, non pas une réduction de portée de l'adverbe et une fixation de la position, mais un mouvement inverse suivant le parcours Adverbe de constituant > adverbe de phrase > marqueur discursif (Traugott 1995). La subjectification et l'intersubjectification corrélées à cette grammaticalisation apparaissent à travers des faits d'ordre morphologiques et syntaxiques. On note en particulier la diversification dans le temps des tiroirs verbaux des verbes modalisés par *peut-être*, d'abord limités au futur et conditionnel pour marquer l'incertitude de la réalisation du contenu de la phrase avant d'acquérir des valeurs épistémiques diverses. Les valeurs intersubjectives sont à la fois liées à l'emploi dans l'interlocution et à des constructions et des positions particulières allant jusqu'à un détachement par l'intonation en fin de phrase. Par ailleurs, l'étude sur corpus laisse voir que l'expansion des emplois de *peut-être* est à mettre en rapport avec la fréquence, importante en moyen français de la tournure *peut être que*.

A travers l'étude de cette évolution, on peut donc conclure à l'interaction du grammatical et du discursif dans le changement linguistique, et plus largement dans la grammaire d'une langue.

## Bibliographie

- Dostie G., C. D. Pusch « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue française* 2007/2 (n° 154), p. 3-12.
- Ghezzi, C., Molinelli, P., (2014), *Discourse and pragmatic markers from latin to the romance languages*, Oxford, Oxford university press.
- Lehman, C. 1995 [1982], *Thoughts on Grammaticalization*, München, LINCOM EUROPA.
- Ramat, P. & D. Ricca, « Sentence adverbs in the languages of Europe », J. van der Auwera, *Adverbial constructions in the languages of Europe*, Mouton de Gruyter, Berlin-New York, 1998, p.187-276.
- Somolinos, A.- R., « Présentation : Les marqueurs du discours – approches contrastives », *Langages* 2011/4 (n° 184), p. 3-12.
- Traugott, E., -C., (1997[1995]), « The role of the development of discourse markers in a theory of grammaticalization », Paper presented at *ICEHL XII*, Manchester 1995. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.stanford.edu/~traugott/papers/discourse.pdf>
- Revue belge de philologie et d'histoire, section de philologie romane et de philologie germanique (1965), Séance de M. Pohl, Sur une valeur modale de peut-être, Bruxelles, Libraire FALK.

## La variation graphique dans les dictionnaires français-espagnols des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

---

**Manuel BRUÑA CUEVAS** (Université de Séville)

Cette étude prétend montrer la variation graphique du français telle qu'elle se manifeste dans la série des dictionnaires français-espagnol publiés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

À l'époque, presque tous les dictionnaires bilingues étaient avant tout des outils pédagogiques pour compléter la formation en une langue étrangère. Étant donné l'idée répandue que l'orthographe du français était compliquée, l'une des fonctions que l'on attribuait à ces ouvrages était de montrer la forme graphique correcte des mots. Or, comment pouvaient-ils s'acquitter de cette fonction dans une période où il n'y avait pas encore d'accord unanime sur l'orthographe du français ? Nos lexicographes commentaient-ils, dans leurs préfaces ou ailleurs, les principes directeurs de leurs usages graphiques ou les pratiquaient-ils sans chercher à les justifier ? Nos dictionnaires bilingues optaient-ils pour donner témoignage de la variation graphique – et dans ce cas, par quels procédés – ou, au contraire, optaient-ils pour une seule variante graphique pour la plupart des mots ? Ceux de nos dictionnaires publiés au XVII<sup>e</sup> siècle ont-ils été partisans de la nouvelle orthographe qui s'ouvrait chemin ou se sont-ils maintenus fidèles à l'ancienne orthographe ? L'emploi d'une orthographe simplifiée dans le dictionnaire de Richelet (1680) ou la défense de l'ancienne orthographe par l'Académie française lors de la première édition de son dictionnaire (1694) ont-ils été pris en compte par les auteurs de notre corpus dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Est-ce que les grandes réformes introduites par l'Académie dans l'orthographe française vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle – éditions de son dictionnaire parues en 1740 et en 1762 – ont eu une répercussion immédiate sur l'orthographe employée dans nos dictionnaires bilingues ? Les ont-ils facilement adoptées ou ont-ils maintenu les anciens usages graphiques tout en faisant référence aux nouvelles normes académiques ? Est-ce que, vers le dernier quart du siècle, l'orthographe de l'Académie était déjà dans nos dictionnaires la seule norme de référence ou y faisait-on encore allusion à d'autres possibilités graphiques, c'est-à-dire aux normes graphiques antérieures aux grandes réformes du XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Pour répondre à ces questions, autrement dit, pour montrer l'incidence de la variation graphique du français sur les dictionnaires bilingues franco-espagnols pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et, par conséquent, pour montrer le système orthographique du français que leurs usagers assimilaient, nous prendrons tout d'abord en considération les premiers dictionnaires de ce genre, publiés vers le

début du XVII<sup>e</sup> siècle (Hornkens 1599, Pallet 1604, Oudin 1607, Vittori 1609), et nous suivrons l'évolution de notre sujet dans les rééditions de ces deux derniers ouvrages, qui jalonnent le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1675. Pour mesurer l'influence sur notre corpus des usages graphiques des grands dictionnaires monolingues du français publiés vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Richelet 1680, Académie 1694), nous analyserons les dictionnaires franco-espagnols de Sobrino (1705) et de Torre y Ocón (1728-1731). La répercussion de la réforme orthographique lancée par l'Académie en 1740 sera étudiée dans les rééditions du dictionnaire de Sobrino (la dernière en 1760) et dans les répertoires d'Herrero (1743-1744) et de González de Mendoza (1761-1763). Nous verrons, en fin, que les usagers des dictionnaires bilingues de notre corpus seront confrontés à la variation graphique du français jusqu'aux dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. S'il est vrai que les réformes académiques triomphent pleinement dans les ouvrages franco-espagnols composés par des lexicographes français et parus dans la seconde moitié du siècle (Séjournant 1759, Fr. Cormon 1769, Gattel 1790, B. Cormon 1800), il n'en reste pas moins que, chez les lexicographes espagnols de la même époque (Terreros 1786-1793, Godoy 1795), la variation graphique est encore présente à cause de la méthode particulière ayant présidé à la composition de leurs dictionnaires.

## **L'évolution dans l'emploi des noms d'humains généraux *mec/man* en français : une pragmatcialisation en cours ?**

---

**Paul CAPPEAU** (Université de Poitiers, FoReLL)

**Catherine SCHNEDECKER** (Université de Strasbourg, FDT / LiLPa)

Dans plusieurs langues, certains noms d'humains présentent une évolution de l'emploi lexical à un emploi de type pronominal (Haspelmath : 1997 ; Marchello-Nizia : 2006, Heine & Kuteva : 2004). Ça a été le cas dans le passage du latin (*homo*) au français (*on*), C'est le cas aussi en allemand (*Mann / man*), en roumain (*lume / lumea*) et en portugais (*a gente*). De nombreux indices permettent d'appuyer cette hypothèse pour *gens* en français (Cappeau et Schnedecker : 2014).

Un autre type d'évolution, moins étudié, concerne l'évolution des noms d'humains vers le statut de marqueurs discursifs, comme c'est le cas notamment en espagnol avec *hombre, mujer, macho, tío, tia*, en anglais (*man, dude, mate*) ou en allemand (*alter, mann*) mais aussi dans d'autres langues typologiquement éloignées comme le swahili (*bwana*, cf. Heine & Kuteva : 2004) dont de nombreuses études ont démontré la pragmatcialisation (cf ; Kleinknecht, 2013 ; Kleinknecht & Souza, 2017 ; Alba-Juez, 2009).

Les unités-sources de ce type d'évolution partagent avec les input des pronominalisations un petit nombre de noms d'humains dits généraux (Cf. Cappeau & Schnedecker, 2017) (*hombre/mann/man = homme*) mais elles usent aussi de noms très différents comme les termes de parenté (cf. l'espagnol *tío/tia*), les termes d'adresse honorifiques (le swahili *bwana*), voire des insultes (cf. le mexicain *güey*). En fonction du type d'interaction verbale, de la position syntaxique des unités dans l'énoncé, un certain nombre de fonctions pragmatiques leur ont été reconnues dérivées de leur emploi vocatif : fonction relationnelle (management interpersonnel de l'interaction), fonction phatique (attirer l'attention), fonction d'emphase et d'expressivité.

Quant aux descriptions relatives à leur évolution, elles mettent en évidence différents aspects : la classe sociale des locuteurs (adolescents de milieux défavorisés), des types particuliers d'interactions (les « small talks ») et des schémas de changement passant par la ritualisation des termes dans les interactions, et une désémantisation due à ces rituels qui permet des emplois sans interlocuteurs ou adressés à des interlocuteurs féminins, preuve d'une étape ultime de pragmatcialisation.

Dans ce contexte, le français n'a guère été étudié pour au moins trois raisons : i) l'absence de corpus permettant de vérifier la source des variations diastratiques et diatopiques; ii) un faible intérêt porté aux noms d'humains ; iii) une moindre importance des termes ritualisés en français

comparés à ceux des langues citées. De fait, les noms d'humains du français utilisés dans cette perspective semblent même se réduire à deux :

- l'emploi de *mec(s)* (1)
- l'emploi de *man* (2) par emprunt à l'anglais.

(1) des rappers qui se mettent à l'électro musique **mec** c'est pas mon truc (oral, MPF)

(2) alors qu'avant c'était un hip hop **man** tu vois ce que je veux dire (oral, MPF)

Ne serait-ce que de ce point de vue, le français se distingue des autres langues (notamment des langues romanes) par des noms-sources différents : un nom issu de l'argot et un emprunt.

Sur la base de données orales disponibles, en particulier MPF (Gadet : 2017), d'écrits contemporains (blogs) mais aussi de dialogues romanesques pour pouvoir observer les phénomènes sur un diachronie plus étendue, nous nous proposons :

- 1) d'identifier les items susceptibles de prêter à cette évolution
- 2) de repérer, sur la base des critères syntaxico-pragmatiques des études antérieures, des emplois déjà ritualisés, ou en voie de l'être de *mec(s)* et de *man*
- 3) de repérer les étapes de changement qui passent de l'emploi vocatif à l'emploi pragmatialisé.

Du fait que l'évolution du français suit -fût-ce de loin- celle des langues romanes, les descriptions existantes sont de nature à s'appliquer *mutatis mutandis* au français mais la différence lexicale de l'input laisse augurer d'autres voies pour le changement. Notre étude permettra ainsi, on l'espère, d'apporter un éclairage nouveau sur la grammaticalisation des noms d'humains. En outre, elle mettra en évidence un paradigme de marqueurs discursifs encore en marge des études du domaine (cf. Dostie, 2004, Paillard, 2017).

## Bibliographie

- Alba-Juez L. (2009) « 'Little words' in small talk : some considerations on the use of the pragmatic markers *man* in English and *macho/tio* in Peninsular Spanish », in R. P. Leow, H. Campos, D. Lardiere (éds), *Little words. Their History, Phonology, Syntax, Semantics, Pragmatics and Acquisition*, Washington, D.C. Georgetown University Press.171-181.
- Cappeau P. & Schnedecker C. (2014) « Des gens bien différents à l'oral et à l'écrit », *Verbum XXXVI* (1), 55-74.
- Cappeau P. & Schnedecker C. (2017) « L'oral des jeunes fait-il évoluer la langue ? », in F. Gadet (éd.), *Les parlers jeunes dans l'Île de France multi-culturelle*, Paris, Ophrys, 127-142.
- Cappeau P. & Schnedecker C. (2017) « A quoi tiennent les changements des noms d'humains généraux ? Le cas de *mec(s)* et *gars* », *Langages* 208, 95-111.
- Dostie G. (2004) *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*. Analyse sémantique et traitement lexicographique, Bruxelles, De Boeck.
- Fraser B. (1996) « Pragmatic Markers », *Pragmatics* 14, 383-395.
- Gadet F. (éd) (2017) *Les parlers jeunes dans l'Île de France multi-culturelle*, Paris, Ophrys.
- Haspelmath M. (1997) *Indefinite Pronouns*, Oxford, Clarendon Press.
- Heine B. & Kuteva T. (2004) *World lexicon of grammaticalization*, Cambridge, Cambridge U.P.
- Heine, Bernd & Kyung-An, Song (2011) « On the grammaticalization of personal pronouns », *Journal of Linguistics* 47, 587-630.
- Kleinknecht F. (2013) « Mexican *güey*: from vocative to discourse marker. A case of grammaticalization ? » in B. Sonnenhauser & P. Noel Aziz Hanna (eds) *Vocative ! Addressing between System and Performance*, De Gruyter, 235-268.
- Kleinknecht F. & Souza M. (2017) « Vocatives as a source category for pragmatic markers. From deixis to discourse marking via affectivity », in Chiara Fedriani and Andrea Sansó (eds), *Pragmatic Markers, Discourse Markers and Modal Particles: New perspectives*, Amsterdam, Benjamins, 257-287.
- Marchello-Nizia C. (2006) *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck.
- Paillard D. (éd.) (2017) *Comparaison des marqueurs discursifs*, *Langages* 207, Paris, Larousse.

Shiina M. (2007a) « Positioning and functioning of vocatives : Casework in historical pragmatics (1) », *Bulletin of the Faculty of Letters, Hosei University*, 55, 17-32.

Shiina M. (2007b) « Positioning and functioning of vocatives : Casework in historical pragmatics (2) », *Bulletin of the Faculty of Letters, Hosei University*, 56, 29-48.

## **Perspectives diachronique et comparée sur la prédication d'existence en français et dans les langues romanes : entre idiosyncrasie et motivation**

---

**Anne CARLIER** (Sorbonne Université – EA STIH)

Comme l'ont montré les travaux typologiques de Lyons (1967), Clark (1978), Bickerton (1981) et Koch (2012), deux modèles majeurs se profilent pour l'expression de l'existence: celui-ci est lexicalisé soit en termes de localisation 'dans un lieu Y **est** X' soit en termes de possession 'Y **a** X', avec l'objet localisé ou possédé en position rhématique. Le latin tardif présentait concurremment les deux structures, mais les langues romanes ont fini par sélectionner l'une des deux tournures. Dans la présente communication, nous retracerons l'évolution de la prédication existentielle en français et nous apporterons une analyse des spécificités du prédicat d'existence *il y a* du français par rapport à ses homologues en italien et en espagnol en soulevant les questions de recherche suivantes, qui concernent sa forme (i-ii-iii) et sa fonction (iv-v).

- (i) Pourquoi le français a-t-il opté pour le verbe 'avoir', alors que l'italien maintient le verbe 'être' utilisé pour l'expression de l'existence de l'existence?
- (ii) Se pose également la question de la fonction syntaxique du NP postverbal et celle de l'accord du verbe avec le NP postverbal. Il a été observé que le prédicat d'existence de l'espagnol, également formé avec 'avoir', tend à s'accorder avec le NP postverbal, quoique cet accord soit non normatif. Cet accord révèle une réanalyse du NP postverbal comme sujet. Est-ce que cette tendance évolutive existe également en français et s'il y a une différence avec l'espagnol, comment en rendre compte?
- (iii) En dépit du fait que le français n'est pas en train d'évoluer vers une langue pro-drop, le prédicat d'existence prend souvent la forme de *ya*. Comment expliquer cette disparition du pronom *il*?
- (iv) *Il y a* est-il encore un prédicat d'existence? Est-il utilisé dans les mêmes configurations discursives que les prédicats d'existence en italien et en espagnol et comment en rendre compte?
- (v) Quel est le rapport entre prédication d'existence et construction impersonnelle?

Une propriété fondamentale de l'expression idiomatique est son caractère arbitraire et, dans une perspective synchronique, on pourrait avancer que les différences formelles et fonctionnelles entre langues romanes par rapport à l'expression de l'existence illustrent ce caractère arbitraire. Nous montrerons néanmoins, en évoquant l'évolution diachronique spécifique du prédicat d'existence dans chacune des trois langues romanes considérées, comment en croisant la perspective diachronique et la perspective comparée, on peut comprendre comment se forment les expressions et constructions idiomatiques, du point de vue formel et du point de vue du sens et des conditions d'emploi et comment il est ainsi possible de trouver une forme de motivation aux divergences que présentent les langues par rapport au prédicat d'existence.

### **Bibliographie**

- Bentley, D. and Ciconte, F. (à paraître). « Copular and existential constructions ». In Ledgeway, A. and Maiden, M. (eds) *Oxford Guide to the Romance Languages*. Oxford: OUP.
- Bickerton, D. (1981). *Roots of Language*. Ann Arbor: Karoma.
- Bosque I. & V. Demonte (1999). *Gramática descriptiva de lengua española*. Madrid: Espasa Calpe.

- Buridant C. (2000). Grammaire nouvelle de l'ancien français. Paris: SEDES.
- Ciconte, F.M. (2007). « Existential Constructions in Early Italo-Romance Vernaculars ». *Proceedings of LingO 2007*, 35-41.
- Clark, E V. (1978). « Locational: existential, locative, and possession constructions ». In Joseph H. Greenberg (ed.), *Universals of Human Language*. Vol. IV: Syntax, 85–126. Stanford: Stanford UP.
- Creissels, D. (à paraître). « Existential Predication in a Typological Perspective ».
- Croft W. (1991). « The Evolution of Negation ». *Journal of Linguistics* 27: 1, 1-27.
- Dufresne, M. & F. Dupuis. « Les constructions impersonnelles et l'expression du nombre en français médiéval ». Dans B. Fagard, S. Prévost, B. Combettes B. & O. Bertrand (réds.) *Evolutions en français - Etudes de linguistique diachronique*. Bern : Peter Lang
- Feuillet, J. (1998). « Typologie de 'être' et phrases essives ». In *Id.* (éd.), *Actance et Valence dans les Langues de l'Europe*, 663–767. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Fillmore, Ch J., P. Kay & M. Kay O'Connor (1988). « Regularity and idiomatity in grammatical constructions: the case of *let alone* ». *Language* 64. 501–538.
- Freeze, R. (1992). « Existentials and other locatives », *Language* 48 (1992), 552–595.
- Goldberg, A. E. (2006). *Constructions at work*. Oxford: OUP.
- Hengeveld, K. (1992). *Non-verbal Predication. Theory, Typology, Diachrony*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Koch P. (2003). « From subject to object and form object to subject : (de)personalization, floating and reanalysis in presentative verbs ». In Giuliana Fiorentino (ed.), *Romance Objects. Transitivity in Romance Languages*. Berlin: De Gruyter.
- Koch P. (2012). « *Location, existence, and possession* : a constructional-typological exploration », *Linguistics* 50–3 (2012), 533-603.
- Lahousse K., Lamiroy B. (2012). « Word Order in French, Spanish and Italian: a Grammaticalization Account », *Folia Linguistica* 46/2: 387-415.
- Lambrecht K. (1994). *Information structure and sentence form*, Cambridge, CUP.
- Lyons, John. (1967). « A note on possessive, existential and locative sentences ». *Foundations of Language* 3. 390–396.
- Meulleman, M. (2012). *Les localisateurs dans les constructions existentielles: approche comparée en espagnol, en français et en italien*. Tübingen: Niemeyer.
- Nunberg G., Sag I. & Wasow Th (1994). « Idioms », *Language* 70:491-538.
- Pérez-Guerra, J. (2012). « A contrastive analysis of (English) 'there' and (Spanish) *hay* existential sentences. Towards a constructional prototype ». *Languages in Contrast* 12:2 (2012), 139–164.

## **Des femmes à leur écritoire (1730 -1824). Le corpus d'Argenson de correspondances familiales.**

---

**Philippe CARON** (Université de Poitiers)

La période classique est une période encore très ouverte au regard de la norme orthographique qui n'est pas encore un enjeu social. L'un des indices est le temps que l'Académie française a mis avant de délibérer sur l'orthographe de la première édition de son dictionnaire. Au reste les missions dont elle avait été investie ne comportaient pas une quelconque mention de l'orthographe.

Sur ce paysage largement plus flexible que celui d'aujourd'hui, beaucoup reste à faire pour inventorier le spectre des pratiques effectives du temps : graphies de notaires, graphies d'ateliers selon l'orientation intellectuelle du lectorat, graphies mondaines, graphies de mal-lettrés.

C'est sur une sous-catégorie de ces mal-lettrés que porte la communication : les femmes. En l'espèce, il s'agit de trois femmes provenant d'un milieu aisé (de robe ou d'épée) qui ont épousé trois hommes de la famille d'Argenson : le Comte d'Argenson, ministre de la Guerre sous Louis XV,

dédicataire de l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot ; le Marquis de Voyer son fils, lieutenant général du Royaume et son propre fils, Marc René d'Argenson, un temps préfet d'Empire sous Napoléon I.

Le corpus retenu est un ensemble de correspondances familiales qu'elles ont entretenues avec leurs époux. Elles appartiennent aux Archives d'Argenson déposées à la Bibliothèque universitaire de Poitiers. Les conditions d'homogénéité sont donc telles qu'il nous est possible d'observer ce qui change dans la relation que ces trois générations de dames d'Argenson entretiennent avec l'écrit. Ces femmes, mariées très jeunes, reçoivent le plus souvent une formation intellectuelle minimale au couvent. Elles déplorent cette ignorance.

L'observation d'un corpus de lettres soigneusement transcrites sur l'original manuscrit montre l'absence d'une formation systématique : d'une part le texte est très largement d'un seul tenant, ponctué par la seule virgule ; d'autre part dans l'orthographe lexicale, on sent que la lecture a assez largement pallié les lacunes, aussi bien dans la segmentation des mots que dans leur orthographe intrinsèque ; mais dans la morphologie flexionnelle des mots variables qui réclame une grammaire explicite, phrastique et transphrastique, la graphie s'avère chez nos deux premiers témoins largement hasardeuse. Il arrive que le texte tombe juste, mais dans bien des cas le marquage morphologique est erroné. Ce constat signe l'absence d'un apprentissage systématique des relations de dépendance (rection, anaphore, déixis).

En revanche, la dernière dame d'Argenson, Sophie de Rosen révèle une imprégnation beaucoup plus approfondie, ce qui rend sa graphie plus régulière. On se demandera s'il s'agit d'une exception ou bien si cette génération de correspondantes a une conscience déjà plus acérée de la norme montante et de ses exigences.

### **Bibliographie**

- Caron Philippe & Durozoy, Anne-Sophie (sous la direction de), 2017, « Trois femmes du XVIIIe siècle à leur écriture : les épouses d'Argenson », *Revue historique du Centre-Ouest*, t. XI, p. 7-66.
- Frei, Henri, 1929, *La grammaire des fautes*. Paris, Geuthner. Rééd PUR, Rennes, coll. Linguistiques, 2011
- GEHLF, Groupe d'études en histoire de la langue française, 1986, *Autour de Féraud : La lexicographie en France de 1762 à 1835*. Paris, Presses d'Ulm
- GEHLF, Groupe d'étude en histoire de la langue française, 1992, *Grammaire des fautes et français non-conventionnels*. Paris, Presses d'Ulm (anciennement Presse de l'ENSJF)
- Grassi, Marie-Claire, 1994, *L'art de la lettre au temps de la Nouvelle Héloïse et du romantisme*. Paris, Champion
- Pasques, Liselotte, 1993 *Les Grands courants orthographiques au XVIIIe siècle et la formation de l'orthographe moderne*. Niemeyer Verlag
- Silver, Marie-France et Girou-Swidorski, Marie-Laure, 2000, *Femmes en toutes lettres. Les épistolaires du XVIIIe siècle*. Oxford, Voltaire Foundation,

## **Les proverbes, marqueurs du discours ? Petite enquête dans deux versions du *Dialogue des creatures* (1482)**

---

**Maria COLOMBO** (Sorbonne Université)

Le rôle démarcatoire des proverbes dans les textes en vers des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles – pièces lyriques ou tirades théâtrales – a été reconnu de longue date (cf. Zumthor 1978 pour le corpus des Grands Rhétoriciens, par exemple ; Colombo Timelli 2012 ou Taylor 1989 pour des œuvres particulières : *Mors de la pomme* et *Danse macabre* ; Surdel 1984 pour un *Mystère*).

C'est en revanche un petit corpus de récits en prose qui nous retiendra, composé de deux traductions, exactement contemporaines, du *Dialogus creaturarum moralisatus* (XIV<sup>e</sup> siècle) :

- *Le Dialogue des creatures*, traduction anonyme (1482), transmis par un manuscrit (BnF, n.a.fr. 151) et par deux imprimés (Gouda, Gerart Lyon, 1482 ; Paris, Michel Lenoir, 1505) ;
- *Le Dialogue des creatures*, traduction de Colard Mansion (1482), transmis par deux manuscrits (Wien, ÖNB, Cod. Vindob. Palat. 2572, ms de base pour l'édition critique : Pierre Ruelle, Bruxelles, Palais des Académies, 1985 ; collection particulière).

Si la source est la même, les deux traducteurs réservent aux nombreux proverbes qui émaillent chaque « dialogue » (cent vingt-deux au total) un traitement différent ; le but de cette communication sera donc de :

- montrer la variabilité même des proverbes en moyen français (cf. Di Stefano 2015) : si le sens demeure fondamentalement le même, les formes varient dans la traduction anonyme et dans celle de Colard Mansion ;
- vérifier les procédés d'insertion des proverbes (cf. Rodriguez Somolinos 2008) ;
- analyser leurs traits formels (cf. Anscombre, Darbord, Oddo 2012) ;
- montrer leur valeur pragmatique, en tant qu'expression d'une vérité reconnue et partagée, et leur collocation au sein / en conclusion des répliques des personnages ou des interventions du narrateur ;
- étudier la présence éventuelle de marques de « ponctuation » dans les manuscrits ou les imprimés anciens, permettant de repérer l'insertion de ces « citations » (Llamas-Pombo 2016 pour les manuscrits ; Colombo Timelli s.p. pour le passage du manuscrit à l'imprimé).

## Bibliographie

- Jean-Claude Anscombre, Bernard Darbord, Alexandra Oddo (2012), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin
- Maria Colombo Timelli (2012), « Une nouvelle édition du *Mors de la pomme* », *Romania*, 130, p. 40-73
- (s.p.), « Ponctuation, segmentation et matérialité des textes entre livre manuscrit et livre imprimé : continuité et ruptures (*Beuve de Hantone* en prose) », *Ponctuation, Segmentation, Matérialité des textes. Langues d'Europe. Moyen Âge et Renaissance*
- Giuseppe Di Stefano (2015), « Préface », Nouveau Dictionnaire historique des locutions. Ancien français, Moyen français, Renaissance, Turnhout, Brepols
- Elena Llamas-Pombo (2016), « Le proverbe comme unité graphique autonome dans les manuscrits médiévaux », J.-Cl. Anscombre, B. Darbord, A. Oddo, *La phrase autonome. Théorie et manifestations*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, DL, p. 231-248.
- Amalia Rodriguez Somolinos (2008), « *Voir dist li vilains* : L'introduction des proverbes en ancien français », *Revue romane*, 43-1, p. 86-106
- François Suard – Claude Buridant (1984), *La richesse du proverbe*, vol. 1 *Le proverbe au Moyen Âge*, Université de Lille III
- Alain-Julien Surdel (1984), « Typologie et stylistique des locutions sentencieuses dans *Le Mystère de Saine Didier de Langres* de Guillaume Flamant (1482), *La richesse du proverbe*, vol. 1 *Le proverbe au Moyen Âge*, Université de Lille III, p. 145-162
- Jane Taylor (1989), « La fonction du discours proverbial dans la *Danse macabre* », *Medioevo Romano*, 14, p. 215-226
- Paul Zumthor (1978), *Le masque et la lumière. La poétique des Grands Rhétoriciens*, Paris, Seuil, p. 152-160

## L'ordre des propositions dans la phrase complexe comme facteur d'évolution : l'alternance conditionnel / subjonctif dans le système hypothétique

---

**Bernard COMBETTES** (Université de Lorraine & UMR-ATILF)

La place respective de la subordonnée et de la principale dans la phrase complexe est souvent considérée comme un paramètre pertinent pour certains changements syntaxiques tels que l'ordre des mots ou l'expression du sujet. On s'est plus rarement intéressé au rôle joué par l'ordre des propositions dans l'évolution du système modal. C'est cet aspect particulier de la problématique de l'ordre des constituants qui sera envisagé ici avec l'exemple des subordonnées hypothétiques.

Pour l'expression de l'« irréal du passé », sous-système auquel on se limitera dans cette communication, la construction avec formes composées de l'indicatif (plus-que-parfait et conditionnel « passé ») : *s'il était venu, il aurait parlé*, vient concurrencer, à partir du moyen français, la construction au subjonctif (*s'il fût venu, il eût parlé*), ce qui s'accompagne de la création de tours ordinairement qualifiés de « mixtes », qui combinent les deux modes : *s'il était venu, il eût parlé* et : *s'il fût venu, il aurait parlé*.

Parmi les facteurs qui ont pu favoriser le développement, dans ce système hypothétique, de la forme en - *rais* composée, on essaiera de déterminer l'importance de l'ordre relatif de la protase (PR) et de l'apodose (AP) dans la phrase complexe. L'idée que la répartition des modes peut être liée à la position des propositions est formulée par R.-L. Wagner (1939, p. 529 sq.) : le conditionnel ayant pour propriété de rattacher l'éventualité à l'actualité, alors que le subjonctif a essentiellement valeur modale, il est possible de faire l'hypothèse que l'évocation, dans le contexte gauche, de circonstances qui auraient permis à la conséquence de s'intégrer au réel favorise l'emploi du conditionnel. Les schémas attendus seraient ainsi : *s'il eût répondu, on aurait dit ...* et : *on eût dit ... s'il avait répondu*.

C'est cette hypothèse que nous voudrions tester en prenant en compte un corpus, essentiellement fondé sur Frantext, qui couvrira la fin de la période classique et le début de celle du français moderne (1750-1850), intervalle durant lequel on assiste à une certaine syntactisation des deux schémas qui nous intéresseront ici.

Durant toute la période prise en considération, la variation semble de règle, mais certaines tendances se laissent percevoir. Dans l'ordre le plus fréquent (PR + AP), l'enchaînement sur une AP au conditionnel apparaît comme bien installé. On peut constater que la forme composée conserve souvent sa valeur aspectuelle de résultatif, ce qui situe le contenu de l'AP dans un présent plus ou moins large. Ainsi, dans l'exemple suivant, où la PR ouvre un cadre qui renvoie à une non réalisation dans le passé, la conséquence contenue dans l'AP se rattachant au présent (*on ne m'a pas chassé de France et mes livres sont faits*) :

- (1) puisque si l'on m'**eût chassé** de France, ce qui était tout ce qu'on avait droit de faire, mes livres **n'auraient pas moins été faits**, et peut-être avec moins de retenue. Rousseau, *Les Confessions*, 1778, p. 493

Cet enchaînement, bien illustré tout au long de la période, donne lieu à une syntactisation du tour, qui fonctionne comme expression de l'irréal, même si l'AP n'est pas toujours aussi nettement rattachée au présent :

- (2) et si Alexis **eût régné**, tout **aurait été détruit**. Voltaire, *Histoire de l'Empire de Russie*, 1763, p. 245

Les exemples de l'ordre inverse (AP + PR) sont beaucoup moins nombreux ; ils prouvent toutefois que la syntactisation est assez avancée pour que la corrélation des deux formes verbales suffise à établir la relation d'hypothèse :

- (3) Le carrosse [...] m'**aurait passé** sur le corps si le cocher n'**eût** à l'instant **retenu** ses chevaux. Rousseau, *Les Rêveries*, 1778, p. 22

Comment expliquer alors que cette configuration AP + PR constitue cependant un frein à l'emploi du conditionnel et favorise l'emploi du subjonctif ? On constate en effet que le subjonctif plus-que-parfait résiste bien dans ce type de contexte, au moins jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. On rappellera

que, jusqu'à la période classique, le subjonctif, à l'imparfait comme au plus-que-parfait, est utilisé en proposition indépendante et n'est pas systématiquement associé à la subordination. Cette propriété est encore assez fortement ressentie pour que, dans la linéarisation AP + PR, il n'y ait pas réellement structuration d'une « phrase » complexe, avec relation de subordination forte entre les deux propositions, mais que la « subordonnée » fonctionne davantage comme un constituant en ajout, la première proposition conservant un certain degré d'autonomie. Dans bon nombre d'exemples, le subjonctif initial entretient d'ailleurs une relation sémantique de contraste avec le contexte gauche :

- (4) [...] expédition qui, [...], **quoique assez heureuse**, l'**eût été** encore bien davantage si le seigneur de Coucy **avait eu** le commandement général de l'armée. Saint-Just, *Histoire du château de Coucy*, 1789, p. 42

Cette valeur contextuelle du subjonctif semble assez forte pour que l'enchaînement AP Subj. + PR Ind. se maintienne dans la première moitié du 19<sup>e</sup> s., dans ce qui peut être considéré comme le figement d'une régularité discursive :

- (5) Elle **eût pleuré**, si elle **avait** encore **eu** des larmes pour les douleurs. Balzac, *La Grenadière*, 1842, p. 440

Lorsque le conditionnel entre dans un énoncé hypothétique, les propriétés qu'il aurait dans une proposition indépendante passent au second plan, la saillance étant mise sur la relation d'hypothèse spécifique à cette construction, ce qui favorise l'emploi dans la séquence prototypique PR + AP, alors que le subjonctif garde en quelque sorte la trace d'un fonctionnement autonome et trouve ainsi plus facilement sa place en tête de l'énoncé complexe. La question de l'ordre des propositions apparaît ainsi comme pertinente, mais la différence de fonctionnement des deux modes ne semble pas pouvoir se ramener simplement à la question, d'ordre sémantique, de l'évocation préalable des circonstances entrant en jeu dans la relation d'hypothèse. Il convient de prendre également en compte le degré d'intégration des modes dans une construction donnée ; le conditionnel est partie constitutive de la construction prototypique PR + AP, ce qui ne semble pas être le cas du subjonctif.

A partir de cet exemple, on essaiera, en conclusion, de déterminer dans quelle mesure l'ordre des propositions dans la phrase complexe peut être considéré comme une propriété définitoire pour une construction donnée.

## Bibliographie

- Bres J., Azzopardi S. et Sarrazin S. (éd.) 2012, *Ultériorité dans le passé, valeurs modales, conditionnel*. Faits de langues 40.
- Dendale P. et Tasmowski L. (éds.) 2001, *Le conditionnel en français*, Université de Metz : Recherches linguistiques 25.
- Fournier, N., 1998, *Grammaire du français classique*, Belin, Paris.
- Gosselin, L., 1999, « Les valeurs de l'imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques », *Cahiers Chronos* 4, 29-51.
- Imbs, P., 1968, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Klincksieck, Paris.
- Lorian, A., 1964, *L'expression de l'hypothèse en français moderne*, antéposition et postposition, Minard, Paris.
- Martin, R., 1971, *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Klincksieck, Paris.
- Menard, P., 1980, « Le subjonctif présent dans les propositions hypothétiques en ancien français », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 1, 321-332.
- Patard A., 2017, « Du conditionnel comme constructions ou la polysémie du conditionnel », *Langue Française*, 194, 105-124.
- Vetters, C., 2001, « Le conditionnel : ultérieur du non-actuel », in Dendale P. et Tasmowski L. (éds.), *Le conditionnel en français*, 169-207.
- Wagner, R.-L., 1936, « Problème de syntaxe : une loi d'équilibre en français », *Le français moderne*, 4, 269-310.

- Wagner, R.-L., 1939, Les phrases hypothétiques commençant par si dans la langue française des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », Droz, Paris.
- Wilmet, M. 1970, Le système de l'indicatif en moyen français, Droz, Genève.
- Yvon, H., 1958, « Supposition, subjonctif et conditionnel », *Le français moderne*, 26, 161-183.

## **« Elle fit dessein pourtant de ne l'abandonner jamais, et de prendre si bien son temps qu'elle pust mourir avecque luy » : analyse sémantique diachronique des usages du mot temps relatifs à la notion de ressource possédable en français du XV<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui**

---

**Bruno COURBON** (Université Laval, Québec)

**Anthony LEMIRE** (Université Laval, Québec)

La plupart des travaux de linguistique qui portent sur la notion de temps se sont focalisés sur des aspects pragmatiques (Drouet et Richard 2017) ou morphosyntaxiques, *i.e.* les temps verbaux, l'aspect verbal, le sens des prépositions (Haspelmath 1997, Asic 2008, Le Draoulec et Vigier 2009). L'étude que nous proposons ici porte sur la notion de temps envisagée du point de vue de la sémantique lexicale diachronique. Notre objectif est d'examiner les changements sémantiques les plus manifestes qui transparaissent dans l'expression lexicale de la notion de temps en français entre le XV<sup>e</sup> siècle et l'époque contemporaine. Plus particulièrement, l'attention portera sur les moments, dans cette longue période, où une mutation sémantique de la conception du temps en français est le plus perceptible ; sera notamment analysé en détail l'essor, dans cette langue, de syntagmes intégrant le mot *temps* qui expriment une relation de possession (*i.e.* le temps vu comme une ressource dont on peut disposer), par exemple : *perdre son temps*, *manquer de temps*, *donner le/du temps [à qqn]*, *avoir du temps*, *prendre du temps [à qqn]*. Seront retenues les combinaisons lexicales les plus fréquentes qui sont représentatives de cette évolution sémantique.

Dans un premier temps, notre corpus de travail est constitué de l'intégralité des textes de la base de données Frantext qui couvrent la période du XV<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Dans un second temps, nous opèrerons dans cet ensemble une subdivision par genres. L'examen des occurrences de chaque combinaison lexicale s'effectuera à l'aide d'un concordancier, qui permettra d'en mesurer la fréquence. Une attention particulière sera accordée, à ce stade, à la nature des déterminants utilisés pour introduire le nom *temps* (*le / du / de /* déterminant possessif), ainsi qu'aux modalités particulières qui accompagnent les syntagmes dont il est l'un des constituants (*prendre un peu de son temps*, *avoir assez de temps*, etc.). Des éléments propres au cotexte seront aussi systématiquement relevés sur un échantillon de quelques centaines d'énoncés par siècle. Les résultats de ces analyses seront comparés avec la description des usages du mot *temps* que l'on aura relevée dans une sélection d'ouvrages lexicographiques (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles).

L'un des résultats attendus est la présence grandissante, à l'époque moderne, d'occurrences de la notion de temps conçue comme une ressource possédée (temps quantifiable, à des degrés variables). On s'attend également à observer une diminution de la signification générale de *temps* comme milieu ambiant/existential ou comme essence (signification très courante aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles), diminution que l'on suppose corrélée à l'augmentation des usages (susmentionnés) du mot *temps* (aujourd'hui répandus en français) qui présentent les choses temporelles comme des entités comptables et/ou susceptibles d'être possédées.

À la lumière des premières observations des contextes d'utilisation du mot *temps*, il est attendu de constater un basculement, entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, de la fréquence des modalités qualitatives (*bien / mal / mieux*) au profit de celle des modalités quantitatives (*tout / peu / beaucoup / moins / ...*). Il semble qu'une signification intermédiaire de la notion de temps conçu comme une occasion à saisir ou comme une prise de dispositions de soi préfigure la conception du temps comme

ressource. On s'attend à situer autour du XVII<sup>e</sup> siècle l'essor de la conceptualisation du temps en termes quantitatifs qui caractérise les significations contemporaines du mot *temps*, ainsi que le déclin des usages reliés à la conceptualisation en termes qualitatifs. On tâchera ainsi de mieux saisir l'apparition, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, de combinaisons nouvelles liées à l'expression du temps possédé et compatibles avec la notion émergente de temps-ressource.

### **Bibliographie**

- ANSCOMBRE Jean-Claude, « L'opposition *longtemps/longuement* : durée objective et durée subjective », *Langue française*, vol. 88, 1990, p. 90-116.
- ASIC Tijana, *Espace, temps, prépositions*, Genève, Droz, 2008.
- DOHRN-VAN ROSSUM Gerhard, *L'histoire de l'heure : l'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Pressac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1997 [1992].
- DROUET Griselda et Elisabeth RICHARD, « *En même temps* : un marqueur double ? De la simultanéité temporelle à la contradiction énonciative », in Gaétane Dostie et Florence Lefeuve (éd.), *Lexique, grammaire, discours. Les marqueurs discursifs*, Paris, Champion, 2017, p. 159-172.
- ELIAS Norbert, *Du temps* (trad. Michèle Hulin), Paris, Fayard, 1996 [1984].
- ESCUDIER Alexandre, « Le sentiment d'accélération de l'histoire moderne : éléments pour une histoire », *Esprit*, no 6, 2008, p. 165-191.
- HALL Edward T., *La danse de la vie* (trad. Anne-Lise Hacker), Paris, Seuil, 1984.
- HASPELMATH Martin, *From space to time : temporal adverbials in the world's languages*, München & Newcastle, LINCOM Europa, 1997.
- LE DRAOULEC Anne et Denis VIGIER, « Dans la nuit je rentre chez moi. Interprétations temporelle et spatiale de quelques constructions *dans* + SNtps », *Actes des cinquièmes Rencontres de Sémantique et Pragmatique – « Espace, Temps dans les langues »*, *Revue de sémantique et de pragmatique*, Presses de l'Université d'Orléans, 2009.
- MCCREADY Stuart, « The triumph of the clockmakers », in Stuart McCready (éd.), *The discovery of time*, Naperville, Sourcebooks, 2001, p. 156-171.
- VIVIER Nadine, « La conscience du temps. Les mutations de la perception du temps aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », in Jean Birnbaum (éd.), *Où est passé le temps ?*, Paris, Gallimard, 2012, p. 65-82.

## **La phraséologie appliquée aux dialogues**

---

**Corinne DENOYELLE** (Université Grenoble-Alpes)

**Julie SORBA** (Université Grenoble-Alpes – LIDILEM)

Notre proposition s'inscrit dans le troisième axe « Linguistique de l'écrit » et privilégie une approche phraséologique et outillée de la langue médiévale. Elle s'appuie sur une expérimentation en cours<sup>2</sup> visant à intégrer un corpus de romans en prose du XIII<sup>e</sup> siècle et un corpus de contraste de la même époque au sein de l'interface Lexicoscope<sup>3</sup> (Kraif 2016). Cet outil d'exploration de corpus arborés ouvre des perspectives dans le domaine de la phraséologie étendue car les résultats extraits sont moins bruités, plus complets et mieux structurés (Tutin & Kraif 2016). En effet, les modèles plus abstraits basés sur la syntaxe de dépendance s'affranchissent de la linéarité et n'associent que des éléments qui sont en relation syntaxique les uns par rapport aux autres.

---

<sup>2</sup> Projet « Phraséologie et genres textuels : le cas du roman médiéval » [<https://archives-web.univ-grenoble-alpes.fr/lidilem/lidilem.u-grenoble3.fr/axes/axe-1/projets-de-recherche-axe-1/article/phraséologie-et-genres-textuels-le.html>].

<sup>3</sup> Voir [<http://phraseotext.u-grenoble3.fr/lexicoscope/>].

Nous communication envisage le cas spécifique de la parole rapportée. D'après Gadet (1997), le fonctionnement de la langue orale est plus répétitif que l'écrit : du fait de son évanescence et de sa dimension improvisée, elle repose sur une redondance fondamentale et sur un emploi plus important d'expressions lexico-syntaxiques stéréotypées. Comment cette routinisation est-elle représentée dans notre corpus de romans médiévaux ? Le discours direct se caractérise-t-il effectivement par un emploi accru des routines langagières ?

Afin de répondre à ces questions, nous mettrons en œuvre une double approche quantitative et qualitative en comparant des énoncés narratifs et des énoncés en DD. Sur la base des données extraites par le Lexicoscope, nous analyserons les énoncés les plus fréquents dans le discours narratif et dans le discours direct dans le but de proposer une typologie des expressions routinières selon les types d'actes de langage en jeu, leur structure lexico-syntaxique et leur position dans la structure du dialogue.

### **Bibliographie**

- Denoyelle, C. (2010). *Poétique du dialogue médiéval*, Rennes, PUR.
- Kraif, O. (2016). Le Lexicoscope : Un outil d'extraction des séquences phraséologiques basé sur des corpus arborés. *Cahiers de lexicologie*, 108.1 : 91-106.
- Gadet, F. (1997). *Le Français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- Guillot-Barbance, C., Pincemin B., & Lavrentiev A. (2017), Représentation de l'oral en français médiéval et genres textuels, *Langages, Langue parlée / langue écrite, du latin au français : un clivage dans l'histoire de la langue ?* Paris, Armand Colin : 53-68.
- Guillot C., Lavrentiev A. , Pincemin B. & Heiden S. (2013) Le discours direct au Moyen Âge : vers une définition et une méthodologie d'analyse dans D. Lagorgette & P. Larrivée, *Représentations du sens linguistique* 5, Chambéry, Université de Savoie :17-41.
- Guillot-Barbance C., Heiden S., Lavrentiev A. & Pincemin B. (2018), Diachronie de l'oral représenté : Délimitation et segmentation interne du dialogue (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) dans W. Ayres-Bennett et alii. *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Paris, Garnier : 279-296.
- Tutin A. & Kraif O. (2016). Routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique de sciences humaines : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents. *LIDIL*, 53 : 119-141.

## **Variance typographique et évolution linguistique : analyse de la ponctuation dans quatre traditions textuelles imprimées au XVI<sup>e</sup> siècle**

---

**Laura-Maï DOURDY** (CLESTHIA, Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle)

**Michela SPACAGNO** (CLESTHIA, Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle)

La communication que nous proposons envisage une étude de la ponctuation des imprimés au XVI<sup>e</sup> siècle, période à laquelle se développe l'imprimerie ainsi que la réflexion théorique au sujet de la ponctuation en France. Notre étude se situe dans la perspective de la linguistique textuelle et prend en compte plus particulièrement sa dimension syntactico-discursive. En effet, l'approche discursive de la ponctuation permet d'appréhender les notions de *période* et de *phrase* et la mouvance de leurs acceptions, influencée par le développement de la typographie. La pertinence du dialogue entre l'analyse discursive et celle de la ponctuation a déjà été révélée par une étude du passage du français préclassique au français classique (Combettes et Kuyumcuyan 2016). Si le travail que nous proposons suit la même orientation théorique, il se concentre toutefois sur l'autre frontière du français préclassique : celle, antérieure, qui le sépare du moyen français. Deux raisons expliquent notre choix : d'abord, les phénomènes linguistiques internes semblent placer cette charnière entre états de langue précisément autour de 1550 (Combettes et Marchello-Nizia 2012 : 133) ; ensuite, l'imprimerie se développe considérablement au XVI<sup>e</sup> siècle et avec elle la typographie, tâtonnante, cherchant à

rendre la langue la plus *claire* possible (Lavrentiev 2016 : 51). Nous souhaitons comprendre comment la ponctuation se met en place et ce que les hésitations typographiques traduisent de l'évolution linguistique de la langue sur les plans discursif et syntaxique.

Pour cela, notre corpus sera constitué de quatre traditions textuelles imprimées, que nous avons sélectionnées pour la densité de leurs rééditions tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle ; la branche manuscrite de ces traditions ne sera donc pas considérée pour cette étude. A. Bertin considère, en effet, que les textes réédités constituent un observatoire idéal du changement linguistique car ils permettent « une comparaison juxtalinéaire fiable » (Bertin 2007 : 29). A. Lavrentiev, qui s'est également intéressé à la ponctuation des imprimés, saluait la richesse de ces groupements de textes pour une analyse du changement linguistique en décrivant son corpus d'étude : « le corpus Epistemon contient un certain nombre de rééditions, ce qui permet d'observer l'évolution (ou la stabilité) de la ponctuation dans des contextes identiques ou très proches » (Lavrentiev 2016 : 58).

Nous avons choisi des textes de genres littéraires différents : deux mises en prose, *La conquête de Trebisonde* et *Doolin de Mayence*, et deux textes dramatiques, *La patience de Job*, et *Le mystère de sainte Barbe*. Nous souhaitons en effet établir si les pratiques des imprimeurs divergent selon le genre littéraire.

C'est autant en endossant la casquette de philologue que celle de linguiste que nous aborderons l'étude des textes de notre corpus. Si A. Lavrentiev a, par exemple, étudié les rééditions sous l'angle des études sur grands corpus, notre approche est un peu différente : il s'agira non pas d'étudier directement les points névralgiques des changements discursifs (fins de périodes, balisage du discours rapporté, etc.) mais de dévoiler et d'analyser les variantes de la ponctuation au fur et à mesure des rééditions et de comprendre ce qu'elles révèlent sur le plan linguistique. Nous chercherons également à définir les facteurs qui déterminent la variation observée en diachronie et d'établir s'il est toujours possible de relever dans les imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle un emploi de la ponctuation lié à un marquage de d'oralité, ce qui était typique des manuscrits médiévaux (Elena Llamas-Pombo 2016, 2017).

Notre démarche s'inscrit donc à rebours des approches quantitatives et nous pensons que les résultats de notre enquête viendront compléter ceux des travaux préexistants, éminemment linguistiques. L'approche diachronique que nous adoptons permet également d'apporter un nouveau matériel textuel au profit des théories de l'évolution de la ponctuation.

Une autre partie de notre travail consistera en l'analyse des différents traités théoriques sur la ponctuation et la grammaire du français publiés au cours du XVI<sup>e</sup> siècle dans le but d'établir un lien entre ces théories et les pratiques des imprimeurs à qui nous devons les éditions qui constituent notre corpus. Cela devrait nous permettre également de dégager des systèmes homogènes d'usages spécifiques aux différents ateliers.

Ayant lu avec profit les études déjà citées portant exclusivement sur la ponctuation, nous nous attendons à trouver, à travers des systèmes fluctuants, des éléments traduisant le souci des imprimeurs (qui deviennent, de fait, également des *penseurs* de la langue) à *segmenter* et *hiérarchiser* les unités de langue. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le système de ponctuation des éditions, s'il diffère encore du nôtre, devrait tendre à s'en rapprocher, si non par les marques, par les lieux syntaxiques et discursifs balisés.

## **Bibliographie**

- Combettes, B. et Ch. Marchello-Nizia (2012), « La périodisation en linguistique historique, le cas du français préclassique », dans C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermann-Marsaux, et S. Prévost (éds), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, 129-141.
- Combettes, B. et A. Kuyumcuyan (2016), « Ponctuation et textualité en français préclassique et classique : le rôle du domaine énonciatif », dans S. Pétilion, F. Rinck et A. Gautier (éds), *La Ponctuation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Perspectives historiques et usages contemporains*, Limoges, Lambert-Lucas, 103-119.

- Llamas Pombo, E. (2017), « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », dans G. Parussa, M. Colombo Timelli et E. Llamas-Pombo (éds), *Enregistrer la parole, écrire la langue dans la diachronie du français*, Tübingen, Günter Narr, 39-88.
- Llamas Pombo, E. (2016), « Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'Ovide Moralisé au XIV<sup>e</sup> siècle », *Linx* N° 73 : A. Rodríguez Somolinos (éd), *Énonciation et marques d'oralité dans l'évolution du français*, Paris, Presses universitaires de Paris Nanterre, 113-145.
- Lavrentiev, A. (2016), « Les changements dans les pratiques de la ponctuation liés au développement de l'imprimerie à la fin du 15<sup>e</sup> siècle et au début du 16<sup>e</sup> siècle », dans S. Pétilion, F. Rinck et A. Gautier (éds), *La Ponctuation à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Perspectives historiques et usages contemporains*, Limoges, Lambert-Lucas, 39-62.

## **Termes d'adresse et d'auto-désignation : des Lettres aux Mémoires de Commynes**

---

**Estèle DUPUY** (Université de Poitiers - MCF)

### **Cadre**

Commynes, diplomate du 15<sup>e</sup> siècle et premier auteur de *Mémoires* (1490 et 1493 puis 1510), en « homme non-lettré », revendique une liberté d'écriture refusant *l'ordre de écrire que font les historiens* (Commynes, 1901 : 194). Deux études récentes (Dupuy, 2019a et 2019b) mettent en parallèle sa prose mémorielle et ses lettres autographes. L'une, vérifie que la prose des *Lettres* correspond à une forme d'oral représenté d'après la continuité référentielle et l'autre montre que les ruptures de cohésion syntaxique et rythmique des *Mémoires* ne résultent pas d'une influence négative de son habitude de la dépêche diplomatique.

### **Problématique**

Notons que les termes d'adresse et auto-désignatifs du locuteur utilisés dans les *Lettres* sont formulés souvent sous la forme d'un référent en inter-définition avec le locuteur pour les premiers, *a ma tres redoutee dame* (*Lettres*, 2001, 2), et fréquemment en inter-définition avec l'allocutaire pour les seconds, *vostre amy* (*Lettres*, 2001, 12, l. 12) ou *vostre treshumble et obeissant serviteur* (*Lettres*, 2001, 2). Cette relation d'inter-définition peut s'apparenter à du psycho-récit car elle tend à repréciser les rapports hiérarchiques et est fonction de l'allocutaire.

La question posée est : retrouve-t-on cet usage de l'inter-définition dans les termes d'adresse et d'auto-désignation des *Mémoires* en récit, discours direct ou indirect pour soutenir l'oral représenté de ce genre.

### **Objectif**

Lors de cette présentation, nous étudierons donc spécifiquement les termes d'adresse et les termes auto-désignatifs utilisés par le locuteur à la fois dans les *Lettres* mais aussi dans les *Mémoires* à afin de voir dans quelle mesure cette pratique liée à l'oral représenté des lettres est employée aussi dans les *Mémoires*, qui font le pari d'une écriture de caractère oral à contre-courant d'une culture écrite montante (Blanchard, 1996 : 370).

### **Corpus**

- Principalement, les deux premiers livres des *Mémoires* de Commynes ;
- Les *Lettres* autographes en français de Commynes (Blanchard, 1993 et 2001).

### **Méthodologie**

Nous détaillerons et analyserons les termes d'adresse et auto-désignatifs employés par le locuteur dans les *Lettres* et les *Mémoires*. Puis nous mettrons en relation les usages faits de l'un à l'autre pour montrer la reprise éventuelle de schémas.

## Bibliographie

- Commynes Ph. (1552), *Les Mémoires de Messire Ph. de Commines, Chevalier, Seigneur d'Argenton*, [...] par Denis Sauvage... sur un exemplaire pris à l'original de l'Auteur..., Paris, Galliot du Prè, 1552, in. fol., éd. D. Sauvage.
- Commynes Ph. (1901-1903), *Mémoires de Philippe de Commynes*, éd. B. Mandrot, 2 vol.
- Blanchard, J. (1993), *Commynes et les Italiens : lettres inédites du mémorialiste*, Paris : Klincksieck.
- Commynes Ph. (2001), *Mémoires*, éd. J. Blanchard, Paris, Lettres Gothiques.
- Commynes, P. (2001), *Lettres*, éd. J. Blanchard, Genève : Droz.
- 
- Blanchard, J. (1996), *Commynes l'Européen. L'invention du politique*, Genève : Droz.
- Blanchard, J. (1991), « L'histoire commynienne : pragmatique et mémoire dans l'ordre politique », *Annales*, n° 5, p. 1071-1105.
- Briot, F. (1994), *Usages du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Paris : Seuil.
- Demers, J. (1975), *Commynes mémorialiste*, Montréal : Presses universitaires de Montréal, 248 p.
- Dufournet, J. (1994), *Philippe de Commynes. Un historien à l'aube des temps modernes*, Bruxelles, : De Boek Université, p. 145-192.
- Fumaroli, M. (1992), *La conversation*, dans *Lieux de mémoire*, P. Nora (dir.), t. III, Les France, 2. Traditions, Paris, p. 679-743.
- 
- Buridant, C. (1986), « L'Expression de la causalité chez Commynes », *Verbum*, IX (2), p. 141-212.
- Boré C. et Malrieu D. (2017), « Approche textométrique des séquences de discours directs dans un corpus de contes », *Corpus* [en ligne], n°17, mis en ligne le 15 janvier 2018.
- Donadieu-Rigaut, D. (2003), « Entre historiographie et négation du temps: l'arbre bénédictin de Jean de Stavelot (1432) ». *Mélanges de l'école française de Rome*, 115(1), 341-359.
- Dupuy, E. (2019a), « La continuité référentielle comme élément d'identification de l'oral représenté : le cas des lettres autographes de Commynes », in, E. Dupuy, V. Millogo et M-H Lay (éds.), *La continuité référentielle ou le choix des mots*, PUR.
- Dupuy, E. (2019b), « Commynes – Mémoires : l'émancipation syntactico-sémantique à l'origine d'un genre ? », *Romanica Silesiana*.
- Dupuy E. (2015), « Récit, Discours Direct et Discours Indirect : passerelles référentielles en moyen français », *Corela*, 13-1.
- Dupuy E. (2010a), « Les constructions référentielles inter-définitionnelles en Moyen Français : les emplois du déterminant possessif et/ou du complément de détermination », in B. Combettes et C. Guillot et alii (éds), *Le changement en français*. Berne : Peter Lang.
- Dupuy-Parant E. (2001), *La phrase de Commynes : du manuscrit à l'imprimé [...]*, Mémoire de DEA, Université du Maine, Le Mans.
- Guillot C. et alii (2013), « Le discours direct au Moyen Âge: vers une définition et une méthodologie d'analyse », in D. Lagorgette, P. Larrivée, *Représentations du sens linguistique 5*, Université de Savoie, *Langages*, n°14 , p.17-41.
- Guillot-Barbance C. et alii (2017), « Représentation de l'oral en français médiéval et genres textuels », *Langages*, Armand Colin (Larousse jusqu'en 2003), 2017, *Langue parlée / langue écrite, du latin au français : un clivage dans l'histoire de la langue ?*, p. 53-68.
- Kleiber G. (1990), « Marqueurs référentiels et processus interprétatifs: pour une approche plus sémantique », *Cahiers de linguistique française*, n°11, p. 241-258.
- Lagorgette, D. (2006), « Du vocatif à l'apostrophe: Problèmes terminologiques et théoriques, termes d'adresse et détachement en diachronie en français », *L'information grammaticale*, 109( 1), 38-44.
- Lagorgette, D., & Larrivée, P. (2004), « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Langue française*, (4), 83-103.

- Lehmann, S. (2010), « L'évolution des termes d'adresse à contenu social en ancien et en moyen français », *Corela*, (HS-8).
- Marchello-Nizia C. (2017), « Les débuts de l' "oral représenté" en français: marquage du discours direct dans les plus anciens textes », in *Mélanges Soutet*.
- Pincemin B. et Malrieu D. (2012 July), Caractérisation quantitative de textes. Application à l'oral représenté, en diachronie. In *Colloque international Textes, documents, œuvres. Perspectives sémiotiques*, PUR, p. 43-56.
- Rosier, L. (2000), Le Moyen Français revisité par l'énonciation : "signes" et "mentions" du discours rapporté, *L'Information grammaticale* : n° 87, p. 24-32.

## **Veritablement comme outil de liaison dans l'épistolaire imprimé du français classique : premiers repères pour une enquête diachronique**

---

**Suzanne DUVAL** (Université de Lausanne)

Bien représenté dans la prose fictionnelle et épistolaire du XVII<sup>e</sup> siècle, l'adverbe *veritablement* comme marqueur de discours n'a à ce jour pas fait l'objet d'une enquête diachronique. Nous proposons une première contribution à une telle étude, qui s'inscrit dans l'intérêt des récents travaux en linguistique de l'écrit sur l'évolution des connecteurs dans la prose de l'époque classique.

À cette fin, nous établirons un corpus des occurrences de l'adverbe *veritablement* placé en tête de période dans les recueils épistolaires imprimés français des années 1620. En effet, nous avons constaté que ce tour est particulièrement bien représenté dans les *Lettres* de Guez de Balzac (1624) et qu'il est aussitôt repéré par ses contemporains comme un trait remarquable, caractéristique de la langue de l'épistolier et symptomatique de son appartenance au milieu de la cour. L'étude de ces occurrences abordera les cinq points suivants :

- **Examen de la fréquence** de ce tour chez des épistoliers de la même génération que Guez de Balzac, afin de voir si son usage en tête de période constitue un trait idiosyncrasique ou un patron stylistique caractéristique de la prose épistolaire imprimée de l'époque.
- **Analyse du fonctionnement sémantique et pragmatique scalaire** de *veritablement* en tête de phrase dans le corpus étudié. On observe deux principaux fonctionnements : *veritablement* peut être un connecteur épistémique, introduisant un argument fort ; il peut également fonctionner comme un marqueur de l'engagement du locuteur dans son discours, et par métonymie, comme un marqueur d'oralité. Cette polarité sera analysée comme le signe d'une pragmatization de l'adverbe, favorisée par sa position en tête de période, qu'il conviendra de comparer à d'autres phénomènes proches comme l'évolution du connecteur *or* ou du connecteur *si*.
- **Étude textuelle** : l'utilisation de *veritablement* en tête de période est caractéristique de la tendance plus générale du corpus étudié à la « liaison » du discours. Il conviendra d'étudier la spécificité de *veritablement* dans cette tendance générale, et de décrire le type de configurations dans lesquelles il apparaît. Une attention particulière sera attachée :
  - aux types d'arguments que ce marqueur introduit.
  - à la ponctuation après laquelle il apparaît.
  - à la longueur et l'architecture de la période dans laquelle il s'inscrit.
  - aux autres marqueurs pragmatiques présents en tête de phrase dans un contexte rapproché.
- **Étude comparative** :
  - nous proposerons une comparaison au sein de notre corpus entre *veritablement* et d'autres marqueurs épistémiques comme *Il est vray* et *asseurement*.

- nous proposerons une comparaison des usages de *veritablement* en tête de phrase dans notre corpus et dans la prose fictionnelle des années 1620-1640, afin de voir si le genre de discours au sein duquel ce marqueur intervient en contraint le fonctionnement pragmatique et textuel.

- **Perspectives diachroniques** : quelques sondages dans la prose fictionnelle et épistolaire des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles nous permettront d'énoncer des hypothèses sur l'évolution de ce connecteur : sa présence en tête de phrase devient rare dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui nous semble aller dans le sens d'une « désempathisation » des marqueurs discursifs dans la prose épistolaire et fictionnelle imprimées de l'époque classique.

### Corpus d'étude

Balzac, Jean-Louis Guez de (1624), *Lettres du sieur de Balzac*, Paris, T. du Bray.

Faret, Nicolas (1627) *Recueil de lettres nouvelles : dédié à monseigneur le cardinal de Richelieu*, Paris, T. du Bray.

Puget de La Serre, Jean (1624), *Le Bouquet des plus belles fleurs de l'éloquence, cueilly dans les jardins des sieurs Du Perron, Coiffeteau, Du Vair, Bertaud, d'Urphé, Malerbe, Daudiguiet, La Brosse, Du Rousset, La Serre*, Paris, P. Billaine.

Rosset, François de (1625) *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps*, Paris, A. L'Angelier.

## Entre masculinisation et re-féminisation de la langue française : qu'en disent les corpus ?

---

**Benjamin FAGARD** (Laboratoire LATTICE, CNRS/ENS/Paris 3)

**Gabrielle LE TALLEC-LLORET** (Université Paris 13, LATTICE, CNRS/ENS/Paris 3)

Le débat qui secoue la société française actuellement autour de la féminisation des noms de métiers, titres et fonctions, de l'écriture inclusive, et plus largement, sur la possibilité d'un langage dit épïcène, nous amène ici à dépasser cette question de la "féminisation" en adoptant une approche diachronique portant sur le lexique et la grammaire, et en interrogeant les corpus disponibles.

Par la diversité des paramètres à prendre en considération, cette question implique une approche, de fait, transversale.

- La politique linguistique : la question de savoir si un mot doit son existence et, d'une certaine façon, sa légitimité dans le patrimoine lexical d'une langue, à la norme qui l'impose, ou bien à l'usage qui l'implante, est cruciale. D'où les difficultés de toute politique linguistique (recommandations officielles, freins, blocages, polémiques, différences entre dictionnaires, etc.) ;

- le point de vue historique et social : d'un côté le parti-pris de l'usage, et de l'autre ce que le système linguistique autorise, ou a autorisé. Entre ce que l'usage retient et ce qu'il ne retient pas, quel(s) choix sont observables ? Par exemple, avant le XVIII<sup>e</sup> siècle on pouvait dire : *autrice, chercheuse, entrepreneuse*... Aujourd'hui, on observe une "re-féminisation" : *auteure, chercheure, entrepreneure, gouverneure*... Lequel l'usage va-t-il retenir ? une forme déjà existante au Moyen Age – ce que B. Cerquiglini appelle des "rétro-néologismes" –, ou bien une forme nouvelle morphologiquement émergera-t-elle ?

- D'un point de vue théorique, cette question implique également de revenir sur l'opposition entre néologie lexicale et néologie grammaticale puisque traditionnellement, "les phénomènes d'évolution morphologique relèvent de *l'histoire de la langue* et n'entrent pas, de fait, dans cette rubrique de la lexicologie appelée la *néologie* ; de l'autre côté, lorsqu'un linguiste s'intéresse à des phénomènes d'évolution lexicale (= néologie sémantique), ses travaux enrichissent la *néologie* mais ne relèvent pas de *l'histoire de la langue*...

- Dans l'histoire de la langue française, cette mise à l'écart renvoie à la polémique sur la "masculinisation de la langue française" portant sur le lexique et la grammaire, décrite dans l'ouvrage collectif *L'académie contre la langue française - Le dossier "féminisation"* (Viennot, E., 2016) :

*La masculinisation de la langue française: changer le vocabulaire*

- C'est d'abord dans le domaine du vocabulaire que Malherbe et ses disciples entreprirent de mettre de l'ordre masculin dans la langue française. (p. 33)

- Dans un premier temps, les Immortels estimèrent que les termes masculins terminés par un -e suffisaient pour les deux sexes et que les finales spécifiquement féminines des mots correspondants devaient par conséquent tomber : "Je dirai plutôt que Mademoiselle de Gournay est poète que poétesse, et philosophe que philosophe" écrit ainsi Chapelain dès 1634.

Tous les noms désignant des activités prestigieuses doivent rester au masculin quelle que soit leur finale. "Il faut dire que cette femme est *poète*, est *philosophe*, est *médecin*, est *auteur*, est *peintre* ; et non *poétesse*, *philosophe*, *médecine*, *autrice*, *peintresse*, etc.", écrit Andry de Boisregard en 1689"

*Changer la grammaire* (p. 36-38)

- À côté des questions de vocabulaire, les académiciens voulurent aussi modifier les rapports entre les termes [...], ils diffusèrent leurs idées à travers des ouvrages du type *Remarques sur la langue française* (Vaugelas, 1647) ou *Opuscules sur la langue française, par divers académiciens...* (1754).

- Ils proscrivirent par exemple très vite le **pronom attribut *la*** qu'employaient les femmes pour parler d'elles ("vous êtes peut-être satisfait, moi je ne la suis pas"). Sous prétexte que le latin employait à cette place un mot neutre, il fallait en français (où le neutre n'existe plus) employer...le masculin !

- Ils s'attaquèrent aussi aux accords. Ils déclarèrent d'abord la guerre à "l'accord de proximité" en décrétant que, lorsque le masculin et le féminin se trouvent ensemble dans une énumération, le second doit s'effacer devant le premier : le "genre le plus noble" doit l'emporter ! (p. 38)

Avec toutes les précautions d'usage des corpus en particulier sur la question des fréquences (Voir Prévost, 2015 : "Diachronie du français et linguistique de corpus : une approche quantitative renouvelée"), nous nous proposons ici, en dehors de toute polémique, d'examiner, pour le lexique, l'usage des anciennes formes de genre féminin, et pour la syntaxe, l'usage du pronom attribut *la*, l'objectif étant d'établir si l'on peut réellement parler de "masculinisation" de la langue française au cours de son histoire.

## Bibliographie

ARLIMA, Les Archives de littérature du Moyen Âge

BFM (Base de Français Médiéval) pour les textes anciens

BIBLIOTHECA CLASSICA SELECTA (BCS), Université Catholique de Louvain (UCL)

CCFM Base Textuelle du Moyen Français

FRANTEXT pour les textes littéraires (de l'ancien français au français moderne) :

FONTENELE pour les textes du Moyen-Âge

Textes littéraires du Moyen-Âge, The University of Tennessee at Martin :

BDLP : La Base de données lexicographiques panfrancophone

*Corpus des grammaires françaises de la Renaissance* (sous la direction de B. Colombat et J.-M. Fournier)

*Corpus des grammaires françaises du XVII<sup>e</sup> siècle* (sous la direction de B. Colombat et J.-M. Fournier) :

*La Curne* de Sainte-Palaye, Dictionnaire historique de l'ancien langage français depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV

DEAF (Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français)

DMF : Dictionnaire de Moyen Français

DVLF (de l'Université de Chicago)

*Edmond Huguet*, Dictionnaire de la langue française du 16<sup>e</sup> siècle :

Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW)

Furetière, Dictionnaire Universel (des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles)  
Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes (du 9<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle)  
Richelet, Dictionnaire françois (des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles)  
L'ensemble des dictionnaires numériques disponibles dans le site internet du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales CNTRL*  
Dictionnaires de l'Académie française (du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle)  
TLFi : Trésor de la Langue Française informatisée  
Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française

## **Entre polysémie et synonymie : les emplois du lexème *terroir* du 16<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup> siècle**

---

**Catherine FUCHS** (Laboratoire LATTICE - ENS / Paris 3)

Il s'agira dans cette étude de décrire l'évolution sémantique du substantif français *terroir* entre le 16<sup>e</sup> et le 21<sup>e</sup> siècle. L'étude s'appuiera sur un corpus constitué de 725 extraits (de 1515 à 2007) recueillis dans Frantext. A travers cette étude d'un lexème particulier, c'est la problématique générale de l'évolution d'une constellation sémantique, au carrefour de la polysémie et de la synonymie, qui se trouvera interrogée.

Selon le TLF, le mot *terroir* possède en synchronie contemporaine deux sens principaux :

- (A) 'étendue de terre exploitée', qui recouvre trois acceptions :
- (1) 'domaine, territoire' (acception « rare »),
  - (2) 'ensemble de terres exploitées diversement par une collectivité rurale',
  - (3) 'étendue de terre présentant une certaine homogénéité physique, originelle ou liée à des techniques culturales, apte à fournir certains produits agricoles' ; 'région, province, pays considéré(ée) dans ses particularités rurales, ses traditions, sa culture, ses productions et du point de vue du caractère des personnes qui y vivent ou en sont originaires'.
- (B) 'région, province, pays considéré(ée) dans ses particularités rurales, ses traditions, sa culture, ses productions et du point de vue du caractère des personnes qui y vivent ou en sont originaires'.

L'étude proposée vise à comprendre comment s'est construite cette polysémie, en suivant l'émergence progressive des sens et des diverses acceptions de sens au fil des siècles (cf. l'approche diachronique de la notion de polysémie par Bréal, 1897, 2<sup>e</sup> partie). Pour ce faire, on examinera dans le corpus les contextes d'emploi de *terroir* et ses cooccurrences attestées avec certaines substantifs apparentés et/ou quasi-synonymes (*terre, terrain, territoire, terreau, pays, contrée,...*).

En retraçant les différentes étapes de l'évolution sémantique du terme *terroir*, on montrera en particulier :

- que le sens (B), qui concerne les particularités socio-culturelles d'un lieu et les spécificités psychologiques des êtres originaires de ce lieu, n'est attesté que de façon très marginale et épisodique aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, alors qu'il devient massif au 18<sup>e</sup> siècle : « moi j'ai la tête près du bonnet (...) car je suis picarde, cela vient du *terroir* » (Marivaux, 1734, *La paysan parvenu*) ; « (La capitale de la France) n'a point eu, comme les villes maritimes, l'affluence des peuples, mais elle a mieux senti et mieux rendu l'influence de son propre génie, le goût de son *terroir*, l'esprit de son gouvernement » (Rivarol, 1784, *De l'universalité de la langue française*) ;
- que ce sens (B) se teinte ensuite de connotations souvent négatives, parfois amusées, en fonction de la position sociale de l'énonciateur : « Franchement, Marquis, il a furieusement le goût du *terroir*, votre petit-cousin ! Ma nièce eût été très malheureuse avec lui ! » (Saurin, 1761, *Les mœurs du tems*) ; « Il parlait avec assez de pureté, à l'ordinaire, sans toutefois dédaigner les locutions naïves et pittoresques du *terroir* » (Sand, 1845, *Le meunier d'Angibault*)

- que ce même sens (B) devient, au début du 20<sup>e</sup> siècle, valorisé en tant qu'expression du nationalisme : « Que de valeurs étrangères sont mêlées dans le portefeuille capitaliste aux valeurs nationales, sans qu'aucun goût de *terroir* permette de les discerner » (Jaurès, 1901, *Etudes socialistes*) ; « Votre 'couarail' (...) a pour objet de créer en Lorraine un mouvement commun des intelligences et d'y fortifier l'esprit du *terroir* » (Barrès, 1911, 29<sup>ème</sup> cahier) ;
- que les trois acceptions du sens (A), qui concernent respectivement la possession, l'exploitation et la typicité de la terre, sont bien attestées dès le 16<sup>e</sup> siècle, mais apparaissent dans des types de textes différents et qu'elles évoluent différemment :
  - l'acception A1 (possession de la terre), qui renvoie au domaine d'un seigneur, se raréfie assez vite et, dès le 17<sup>e</sup> siècle, ne subsiste plus que de façon très marginale ; le terme s'éloigne ainsi de son sens étymologique, puisque *terroir* vient du latin populaire \**terratorium*, issu du latin classique *territorium* ('territoire'), lui-même construit à partir de *terra* ('terre') ;
  - au contraire, l'acception A3 (typicité de la terre et de ses produits), qui met l'accent sur les techniques culturelles en lien avec les qualités originelles du sol, se développe et devient prépondérante au tournant 20<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles, sous l'effet de facteurs socio-économiques, notamment dans le secteur viticole (voir la notion de *terroir vitivinicole* : Hinnewinkel, 2008 ; Rouvellac, 2008 ; Résolution OIV/Viti 333, 2010), qui se trouvent relayés au plan juridique (voir la *Charte des terroirs* de l'UNESCO, 2005 ; cf. aussi les appellations d'origine AOC, AOP, IGP, ...), et sous l'effet de facteurs écologiques (voir les connotations positives liées à la notion de *produits de terroir* : Duquesne, Bodson & Lebailly, 2006) ;
  - l'acception A2 (exploitation de la terre), quant à elle, reste stable à travers les siècles ; elle est caractéristique des textes portant sur les techniques agricoles, attestés dès le 16<sup>e</sup> siècle (par exemple : Estienne, 1564, *L'agriculture et maison rustique* ; Paulmier, 1589, *Traité du vin et du sidre*).

En conclusion, la diversité des emplois et des sens observés fait très directement écho à la diversité des types de textes où le terme apparaît. Par ailleurs, l'évolution sémantique du terme et la reconfiguration de la constellation sémantique dont il participe peut être mise en regard de divers facteurs (sociologiques, historiques, économiques) de nature extra-linguistique.

### **Bibliographie**

- Bréal, M. (1897). *Essai de sémantique*, réédition Lambert-Lucas, 2005.
- Duquesne B., Bodson D. et Lebailly Ph. (2006). « Produits de terroir : Nourritures nostalgiques et/ou appétits nouveaux ? », en ligne.
- Frantext, base textuelle, en ligne (<https://www.frantext.fr/>).
- Hinnewinkel, J-Cl. (2008). « Les terroirs vitivinicoles, des systèmes géographiques complexes », *Historiens et Géographes*, n°404, p. 69-78.
- Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (2010), « Résumé des résolutions adoptées en 2010 par la 8<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'OIV », Tbilissi.
- Rouvellac, E. (2008). « Le concept de Terroir, existence, définition et adéquation avec la viticulture », *Historiens et Géographes*, n°404, p. 79-90.
- Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi), en ligne (sur le site de l'ATILF).
- UNESCO (2005). « Charte des terroirs », Rencontre internationale Planète Terroirs.

## Les propositions complétives sujet dans l'histoire du français

---

Julie GLIKMAN (Université de Strasbourg, laboratoire LiLPa)

Dans le cadre du travail préparatoire à la rédaction d'un chapitre pour la *Grande Grammaire Historique du Français* (Marchello-Nizia, Combettes, Prévost et Scheer dir., à par.), l'analyse des propositions subordonnées complétives a mis au jour le statut particulier des complétives en fonction de sujet dans l'histoire du français. Présentes en latin (Ernout & Thomas 1951, Serbat 2003), les complétives sujet sont données comme possibles en français dès l'ancien français (Buridant 2000 : 396-406), jusqu'en français moderne (Riegel, Pellat et Rioul 1994 : 492-493). Pourtant, elles restent relativement rares tout au long de l'histoire du français, et leur analyse pose plusieurs problèmes. Dans cette contribution, nous étudierons les propositions complétives sujet dans l'histoire du français. Nous verrons que cette question de syntaxe historique nous amènera à traiter à la fois de problèmes de valence historique (avec la question des types de verbes pouvant se construire avec une complétive sujet à travers l'histoire du français, et l'analyse du statut des complétives dans les constructions impersonnelles, entre sujet et régime), et d'ordre des mots (la position de la complétive sujet, et la présence ou non d'un autre élément en position sujet, ayant évolué dans l'histoire du français).

Nous verrons dans un premier temps quels sont les types de verbes pouvant se construire avec une complétive en position sujet depuis le latin jusqu'en français moderne. L'analyse des verbes impersonnels demandera un traitement particulier : en effet, dans ces constructions, il n'est parfois pas évident de déterminer si la complétive occupe une fonction de sujet ou de régime de l'impersonnel, en particulier dans l'ancienne langue où la présence d'un pronom sujet n'est pas obligatoire.

Cette question fait le lien avec les deux points suivants : la position de la complétive sujet, et la présence, ou non, d'un autre élément dans la position sujet. La question des éléments pouvant apparaître conjointement aux complétives sujet est fortement liée à celle du rôle de la complétive, entre sujet et régime. Faut-il en effet considérer que la complétive est régime en cas de présence d'un autre élément en position sujet, mais envisager la possibilité de la considérer comme sujet dans le cas contraire ? C'est en partie la position qui a été adoptée dans le projet SRCMF (Prévost & Stein dir., voir Bischof et al. 2012, s.v. « sujet impersonnel ») dans certaines constructions. En latin, Serbat signale la présence possible d'un élément diaphorique en position sujet, mais n'en tient pas compte, « vu l'omissibilité pour ainsi dire constante de ce diaphorique » (Serbat 2003 : 592). Nous nous demanderons notamment si ce critère permet d'opérer un classement entre les différentes constructions. De plus, en latin et dans l'ancienne langue, la complétive n'apparaît jamais en tête de proposition, tandis qu'en français moderne, elle apparaît obligatoirement en première position. Cependant, bien que grammaticalement possible, les complétives sujet sont peu observées dans les corpus, et, en français moderne, plutôt que des énoncés à complétive en tête (1), le français semble préférer des tournures permettant d'éviter cet ordre (2) :

*Que tu viennes me fait plaisir*

*Ça me fait plaisir que tu viennes*

La préférence pour les structures à détachement semble montrer la réticence du français à mettre des groupes « lourds » en tête de proposition. Ce dernier point permet d'approcher de la distinction, pour le français, entre ce qui relève de la *grammaticalité* d'une langue, et ce qui relève de tendance, ou *préférence*, d'une langue.

L'étude traitera de ces constructions depuis l'ancien français jusqu'au français moderne, et s'appuiera sur une revue des grammaires ainsi que sur une étude sur corpus.

### Bibliographie

- Bischof B. et al. (2012) Guide d'annotation du Syntactic Reference Corpus of Medieval French (SRCMF), <<http://srcmf.org/>>
- Buridant C. (2000) Nouvelle Grammaire de l'ancien français. Paris : Sedes.

- Ernout, A., & Thomas, F. (1951). *Syntaxe latine*. C. Klincksieck. Réédition.
- Marchello-Nizia C., Combettes B., Prévost S. et T. Scheer (dir.) (à par.) *Grande Grammaire Historique du Français*. De Gruyter.
- Riegel M., Pellat J.-C. & Rioul R. (1994) *Grammaire méthodique du français*. Paris : Puf.
- Serbat, G. (2003) « Les complétives en quod », in : Bodelot, C. (éd.) (2003) *Les propositions complétives en latin* (Vol. 10). Peeters Publishers.

## **L'article zéro : archaïsme proverbial ? Étude diachronique de la détermination dans les proverbes français et espagnols**

---

**Sonia GÓMEZ-JORDANA** (Université Complutense de Madrid)

Les proverbes, comme le soutient Anscombe (2000 ; 2011) ne sont pas des formules figées mais plutôt semi-figées. Nous nous attacherons ici à étudier la variation diachronique des proverbes commençant par un article générique homogène (suivant les termes de Kleiber 1989). Ainsi aussi bien Le/La, que l'article zéro dénotent ce type de généralité. Or, on a souvent défendu que la présence de l'article zéro en position frontale était une trace de l'archaïsme des proverbes. Nous montrerons ici que nombreux sont les proverbes qui possédaient un article défini singulier et sont arrivés de nos jours sous la forme de l'article zéro en position frontale. Ainsi, les proverbes comme d'autres éléments du langage (par exemple les marqueurs du discours) évoluent au cours des siècles et muent d'une structure à une autre.

Il est vrai que les proverbes où l'article zéro s'est maintenu sont nombreux – *À cheval donné on ne regarde pas les dents* qui apparaît dans *Les proverbes communs* de Denis Mellier (XV<sup>ème</sup>-XVI<sup>èmes</sup> siècles) sous la forme *A cheval donné ne fault point regarder en la gueule* et dans les *Proverbes français antérieurs au XV<sup>ème</sup> siècle* de Morawski sous la forme *Cheval donné ne doit on en bouche garder*. Cependant, nous trouvons également de nombreux proverbes qui, ou bien n'ont pas maintenu l'article zéro, ou bien, présentaient jadis un autre déterminant et ont adopté aujourd'hui l'article zéro. Ainsi, *L'avoir mal acquis est tost perdu* du XIV<sup>ème</sup> siècle correspond aujourd'hui à *Bien mal acquis ne profite jamais*. Le groupe nominal était introduit jadis par LE et de nos jours par l'article zéro. *Chien qui aboie ne mord pas* connu avant le XV<sup>ème</sup> siècle la forme *Chascuns chien qui aboie ne mort pas* (Morawski) et au XVIII<sup>ème</sup> *Tous les chiens qui aboyent ne mordent pas* (*Dictionnaire de l'Académie française* de 1762). Ceci démontre que la présence de l'article zéro ne s'est pas maintenue sous la même forme le long des siècles. Nous pouvons citer également l'espagnol *Al asno muerto cebada al rabo*, qui apparaît au XVI<sup>ème</sup> siècle chez le Marquis de Santillana et que nous pouvons trouver de nos jours sous la forme *A burro muerto, cebada al rabo* comme l'attestent Campos et Barella (1993). Les manuels de langue des siècles précédents représentent également une source riche en proverbes. Nous trouvons ainsi chez Le Gallois de Grimarest, *Nueva gramática francesa*, Pamplona, 1747, la formule *Le chat échaudé craint l'eau froide*, pourvu d'un article défini singulier inexistant de nos jours : *Chat échaudé craint l'eau froide*. De même, Chantreau, dans *Arte de hablar bien francés, o gramática completa*, Madrid, 1781, cite *Le bien mal acquis ne profite jamais* dont la forme contemporaine a perdu le déterminant : *Bien mal acquis ne profite jamais*.

Nous essaierons ici de vérifier comment évolue la détermination des proverbes en français et en espagnol grâce aux dictionnaires anciens, aux manuels de langue et grammaires de français et d'espagnol depuis le XV<sup>ème</sup> siècle, et aux bases de données *Frantext* et *Corde*. La variation diachronique nous permet-elle de voir s'il y a des formes qui acceptent mieux l'article zéro que d'autres ? Pouvons-nous parler de grammaticalisation ou simplement d'évolution ?

## Bibliographie

- ANSCOMBRE J.C., (1991), « La détermination zéro: quelques propriétés », *Langages* 102, p. 103-124.
- ANSCOMBRE J.C., (1992), « Espaces discursifs et contraintes adjectivales sur les groupes nominaux à article zéro », *Énonciation et parti pris. Actes du colloque de l'Université d'Anvers* (5, 6, 7 février 1990), (eds.) De Mulder W., Schuerewegen F., Tasmowski L. Amsterdam, Atlanta, Rodopi.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2000), *La parole proverbiale*, n°139 de *Langages*.
- Anscombre J.C., Mejri, S. (2011), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, éd. Honoré Champion.
- KLEIBER G., (1989a) L'article LE générique. La généralité sur le mode massif, Genève, Librairie Droz.
- KLEIBER, Georges (2000a), « Proverbes, vérité générale et dénomination », *Studia linguistica Mélanges Tasmowski*, Unipress Padova, p. 705-716.
- KLEIBER, Georges (2000b), « Sur le sens des proverbes », *Langages* 139, p. 39-58.
- TAMBA, Irène (2000), « Formules et dire proverbial », *Langages* 139, p. 110-118.

## Ponctuation et connecteurs en français classique : de la pause périodique à la structure phrastique

---

**Mathieu GOUX** (Université de Caen Normandie / ICAR LanDES ENS Lyon)

Dans le « modèle mental » de l'énoncé que décrivent Adam & Fayol (1989:3), les anaphores sont souvent opposées aux systèmes des connecteurs-organiseurs d'une part, de la ponctuation de l'autre (*ibid.*) ; pourtant, ces oppositions peuvent être volontiers dépassées, surtout que les connecteurs, selon Berrendonner & Reichler-Béguelin (1989:123-124), ont des comportements analogues à ceux des anaphoriques. En ce sens, il est pertinent d'étudier plus précisément cette analogie, notamment en diachronie dans le cadre de l'évolution de la période à la phrase au long du XVIIe siècle (Goux, 2017 & à paraître).

Notre communication propose ainsi d'étudier des phénomènes relevant de la connexité, par l'intermédiaire des connecteurs textuels. Si ces éléments ne développent pas directement les chaînes de référence, leur rôle est cependant essentiel à la conduite du texte. Notamment, les connecteurs de type adverbial (tels *néanmoins, puis, ensuite...*) et certains groupes prépositionnels (tels *d'une part, d'autre part...*), participaient pleinement à la délimitation des membres de la période selon les grammairiens du temps, qui les réunissaient sous le terme générique de « conjonction » (1 et 2). À l'instar des conjonctions de coordination et de subordination à proprement parler, que nous n'aborderons pas dans notre communication, les connecteurs organisent le continuum textuel selon des paramètres sémantiques ou rhétoriques en opposant ou associant divers éléments entre eux.

(1) Les conjonctions fervent à lier les mots avec les mots, ou les phrases avec les phrases. De plus à passer d'une période à l'autre [...] Les vnes s'appellent *Copulatives* : comme, *Et, aussi* &c. Les autres *Disjonctives* : comme, *Ny, Ou, Soit que* &c. Les autres *Adversatives*, qui marquent quelque différence ou contrariété : comme ; *Mais, Toutefois, Néanmoins* [...] (Chiflet, 1659:122-123)

(2) La Conjonction est une Partie d'Oraison indéclinable, qui sert à la liaison des membres du Discours. [...] *Tant & que* ne sont Conjonctions copulatives qu'étant employez relativement, comme dans cet exemple. *Tant de part que d'autre*, qui ne signifie autre chose que *de part & d'autre*. (Régnier-Desmarais, 1706: 650-652).

Nous proposons d'étudier ces connecteurs en relation non seulement avec des structures syntaxiques, mais également avec la ponctuation. Plus particulièrement, notre communication mettra en évidence : (i) la relation entre les types de connecteurs et leur position dans les unités

textuelles, et nous observerons si les locuteurs raisonnent davantage selon une logique périodique, ou propositionnelle, pour leurs emplois ; (ii) la concomitance entre ces mots de liaisons et la typodisposition des textes, notamment la ponctuation employée en amont et en aval des connecteurs.

Nous analyserons ce faisant une sélection d'une dizaine de connecteurs très usuels (tels *aussi, néanmoins, toutefois, d'une/d'autre part, d'un côté/de l'autre...*) par l'intermédiaire d'une étude sur corpus, composé d'occurrences issues de la base *Frantext*. Nous nous concentrerons sur la période 1580-1720, et nous ne sélectionnerons que des éditions du temps afin de nous assurer que la ponctuation employée n'a pas été rectifiée selon les normes typographiques établies à l'époque moderne (Catach, 1994). Nous opposerons ces résultats à ceux obtenus dans un corpus de presse contemporaine (précisément de *l'Est Républicain*, mis à disposition par le CNRTL), afin d'identifier des évolutions de pratique d'écriture et de segmentation des unités textuelles dans le temps. Nous postulons notamment, en reprenant les hypothèses de Combettes (2012), que ces termes de liaison ont joué un rôle dans l'évolution de la période à la phrase en aménageant la tension entre la continuité textuelle et l'ampleur moindre de la structure phrastique, au regard de l'unité périodique. Nous n'étudierons cependant pas en tant que tels des phénomènes de grammaticalisation ou de pragmatization (comme le fait Combettes, 1994), préférant nous intéresser davantage aux problématiques liées à l'organisation du texte qu'au sens des connecteurs à proprement parler, et aux changements que nous pouvons observer au long du XVIIe siècle.

### Bibliographie

- ADAM, J.-M. (2005). *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- ADAM, J.-M. & FAYOL, M. (1989). « Présentation ». Dans *Langue française* n°81, p. 3 – 4.
- BERRENDONNER, A. & REICHLER-BEGUELIN, M.-J. (1989). « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ». Dans *Langue française* n°81. p. 99 – 125.
- CATACH, N. [1994] (1996). *La Ponctuation*. Deuxième édition. Paris : Presses Universitaire de France.
- CHIFLET, L. (1659). *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Anvers : Jacques Van Meurs. Reprod. (1973). Genève : Slatkine Reprints.
- COMBETTES, B. (1994). « Une approche diachronique des connecteurs et des modalisateurs ». Dans *Pratiques* n°84. p. 55-67.
- (2006). « L'analyse thème / rhème dans une perspective diachronique ». Dans *Linx* n°55, p. 75 – 89.
- (2012). « Perspective fonctionnelle de la phrase et diachronie : le passage de l'ancien français au moyen français ». Dans *Écho des études romanes*, Vol. VIII/Num.1 « Perspective fonctionnelle de la phrase – l'apport du Cercle de Prague ». České Budějovice : Institut de langues et littératures romanes de la Faculté des Lettres.
- DÜRRENMATT, J. (2011). « Grandeur et décadence du point-virgule ». Dans *Langue française* n°72. p. 37-52.
- GUIMIER, C. (2007). *Éléments de relation : de la phrase au texte*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- GOUX, M. (2017). « De la période à la phrase : le témoin le quel. » Dans PREVOST, S. & FAGARD, B. *Le français en diachronie : dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*. Paris : Peter Lang. p.133-154.
- (à paraître). « Les subordinées relatives coordonnées en français classique : entre référence et prédication ». Dans *Revue de Linguistique Romane. Actes du colloque Diachro VIII*. Strasbourg : Société de Linguistique Romane.
- REGNIER-DESMARAIS, Abbé (1706). *Grammaire française*. Paris : Jean-Baptiste Coignard.
- SIOUFFI, G. (1997). « Quelques remarques sur la phrase au XVIIe siècle ». Dans DÜRRENMATT, J. & RANNOUX, C. (dir.). *La Phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*. Poitiers : La Licorne. p. 233 – 243.
- (2010). *Le Génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*. Paris : Honoré Champion.

## La formation de la textualité en diachronie : jonctions interpropositionnelles dans deux traductions de la Consolation de la Philosophie de Boèce

---

Soili HAKULINEN (Université de Tampere)

Selon plusieurs études, les textes écrits ont tendance à acquérir des caractéristiques textuelles plus complexes et plus intégratives avec le temps. Ceci a eu lieu entre autres en Espagne au Moyen Âge lorsque la langue écrite était jeune, et en Suisse à partir du XIX<sup>e</sup> siècle avec la presse rhéto-romane. Nous avons voulu savoir si une même évolution pouvait être constatée pour le français : à partir d'un corpus parallèle, nous avons cherché s'il était possible de voir un changement dans la structure textuelle entre un texte médiéval du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque la langue écrite était jeune, et un texte de l'époque moderne, lorsque les conventions de l'écrit sont bien établies. L'objectif a été de voir si entre ces deux périodes, la textualité avait subi une complexification, notion que nous avons définie comme l'augmentation du degré d'intégration textuelle. Selon Raible (1992), les moyens de relier les propositions, appelées aussi jonctions interpropositionnelles, peuvent former des liens plus ou moins serrés et se situer ainsi sur un axe dont les deux pôles représentent l'agrégation (absence de marquage linguistique de jonction entre deux propositions) et l'intégration des propositions (leur fusion complète). Chaque langue dispose d'une série de moyens textuels qui articulent un texte et réalisent la jonction des propositions. Dans une langue fortement caractérisée par la littératie, les jonctions ont tendance à se situer près du pôle d'intégration, alors que la langue orale préfère les jonctions proches du pôle d'agrégation.

Les jonctions sont conditionnées par deux facteurs : le degré de dépendance syntaxique entre les propositions (juxtaposition – coordination – subordination – intégration d'un constituant nominal) et la présence éventuelle d'un joncteur. Nous avons proposé (Hakulinen et Larjavaara, soumis) d'ajouter les marques de ponctuation comme troisième facteur contribuant au degré d'agrégation ou d'intégration d'un texte. Dans la traduction moderne de Boèce, la ponctuation suit les conventions de l'écriture de nos jours, alors que la traduction ancienne date d'une époque où des conventions communes de ponctuation ne sont pas encore établies ; cependant, le manuscrit étudié fait preuve d'une claire tendance à une ponctuation consciente.

Les résultats de l'étude montrent que la traduction moderne se situe effectivement plus près du pôle de l'intégration que la traduction ancienne : aussi bien le taux des jonctions de type parataxique que celui des propositions autonomes ont diminué en arrivant au français moderne. La séparation syntaxique des propositions dans la traduction ancienne est toutefois compensée par une grande fréquence de joncteurs. Cependant, un joncteur, sans autre marquage de cohésion textuelle, crée un tissage textuel non pas par des moyens syntaxiques mais au niveau du vocabulaire, ce qui est plus superficiel.

### Bibliographie

- Hakulinen, S. et Larjavaara, M. (soumis). « La littératie en voie de changement : respect du genre et jonctions interpropositionnelles dans des lettres à des professionnels de droit sur Internet ».
- Kabatek, J., Obrist, P. et Vincis, V. (2010). « Clause Linkage techniques as a symptom of *discourse traditions*: Methodological issues and evidence from Romance languages ». In : Heidrun Dorgeloh et Anja Wanner (éds.), *Syntactic Variation and Genre*. Topics in English Linguistics 70. Berlin/New York : De Gruyter Mouton, p. 247–275.
- Lavrentiev, A. (2009). Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Thèse de doctorat en sciences du langage, Lyon : ENS LSH.
- Raible, W. (2001). « Linking clauses ». In : Martin Haspelmath, Ekkehard König, Wulf Oesterreicher et Wolfgang Raible (éds.), *Language Typology and Language Universals*, Volume 1 : *An International Handbook*. Berlin/New York : de Gruyter, p. 590–617.
- Raible, W. (1992). *Junktion: Eine Dimension des Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*. Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Berichtheft 2. Heidelberg : Winter.

## Rôles de la ponctuation dans un corpus de lettres écrites en français par des Finlandais aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles

---

Juhani HÄRMÄ (Université de Helsinki)

### Arrière-plan

Je travaille depuis quelques années sur des correspondances finlandaises datant principalement de la fin du 18<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du 19<sup>e</sup>, écrites en français et en suédois par des notables. Ces lettres, s'échelonnant sur une période de 50 ans environ, présentent un grand intérêt historique comme chroniques de leur époque et comme commentaires des événements européens contemporains. Ces correspondances n'avaient pas été examinées avant du point de vue de la langue, même si elles présentent des aspects linguistiques intéressants ; jusqu'à récemment elles n'avaient été étudiées que par des historiens connaissant le suédois et le français.

Les lettres de mon corpus ont toutes comme auteurs des nobles finlandais, dont la langue maternelle était en principe le suédois. Le concept de langue maternelle était cependant à l'époque plus flou qu'actuellement. Plusieurs nobles avaient appris le français dès leur enfance grâce à un précepteur, et ils utilisaient cette langue avec leurs parents. Les lettres sont adressées à des compatriotes, ayant un profil linguistique similaire, et ont été écrites tantôt en suédois, tantôt en français, sans que les raisons de ces transitions soient révélées. Les deux langues peuvent alterner aussi dans une même lettre. Cette alternance codique est une caractéristique typique de ces correspondances.

Le français occupe dès le 17<sup>e</sup> siècle une place importante en Suède, ce qui a des conséquences également pour la Finlande, rattachée à ce pays depuis le 12<sup>e</sup> siècle. L'histoire du français en Finlande reste méconnue, mais elle est loin d'être insignifiante. En effet, en Finlande comme en Suède, l'élite était francophone pendant quelques siècles. Durant la période étudiée, la cour du roi francophile Gustave III de Suède, assassiné en 1792, a servi de modèle en Finlande. La Finlande est annexée à la Russie impériale en 1809 dans les remous des guerres napoléoniennes, et c'est la cour francophone de l'Empereur russe qui est ensuite émulée en Finlande. Les fonctionnaires finlandais en poste à Saint-Pétersbourg utilisent le français comme *lingua franca* et se débrouillent sans connaître le russe. Le suédois demeure l'autre langue de l'élite pendant cette période d'autonomie qui se terminera par l'indépendance de la Finlande en 1917, corollaire de la Révolution russe. Le finnois, langue majoritairement parlée par la population depuis toujours, joue un rôle négligeable dans cette interaction entre langues.

Le début du 19<sup>e</sup> siècle, période charnière d'un point de vue historique, signifie aussi le début d'écarts langagiers pour le suédois de Finlande par rapport au suédois de Suède ; cela peut avoir un effet indirect sur le français utilisé par ces suédophones. Au 19<sup>e</sup> siècle, il y a au moins quatre langues en présence en Finlande (suédois, russe, français et finnois), mais leurs rôles respectifs sont très différents. Cet arrière-plan sociohistorique est nécessaire pour comprendre le cadre linguistique dans lequel évoluent les épistoliers. Le niveau de leur français varie, mais compte tenu du fait qu'il n'y avait ni de méthodologie ni de matériel didactiques, la maîtrise de cette langue chez plusieurs d'entre eux est surprenante.

### Questions de recherche

Ayant étudié jusqu'à maintenant d'autres aspects dans ce corpus, en plus de l'alternance codique (dialogisme, évidentialité, stratégies de politesse), je me suis proposé d'examiner la ponctuation des lettres écrites en français. Celle-ci ne semble pas beaucoup différer de la pratique en vigueur à l'époque en France, ce qui témoigne aussi de la maîtrise du français des épistoliers ; les différences en variation diatopique sont mineures, mais on pourrait dire qu'il y a davantage de variation diastratique (sur les question de variation dans des matériaux historiques, v. maintenant Parussa – Colombo Timelli – Llamas Pombo 2017).

Ce qui constitue une différence importante, c'est l'emploi du tiret (suéd. *tankstreck*, 'trait de réflexion') qui est une pratique typique chez plusieurs épistoliers ; emploi plus classique comme chez

R. H. Rehbinder, haut fonctionnaire, dans cet extrait de lettre adressée de Saint-Pétersbourg à son collègue J. A. Ehrenström, à Helsinki, en 1819 :

*Les catheter coutent ensemble 25 Roubles. \_\_\_ Quant aux livres \_\_\_ j'ai perdu la note mais les prix en sont conformes aux catalogues. Plusieurs des livres que Vous avez demandé ne se trouvaient plus chez Kennier ?*

*Par contre, le style est plutôt désordonné et débridé dans les lettres du jeune officier G. M. Armfelt, écrivant de Suède en 1789 à son épouse en Finlande :*

*j'espere que ma petite Hedda se porte mieux de jour en jour \_\_\_ et que la Madelaine pas encore repentante s'agrandie et s'embellie de jour en jour \_\_\_ nous sommes a coup sur de retour au mi— du mois prochain \_\_\_ J'espere que ta santé sera alors assez retablie pour me recevoir en bonne et chretienne femme \_\_\_ si tant est que mes reves de cette nuit s'accomplissent ; il ne faut pas penser a ces sortes de choses là à un camp où il n'y a pas une seule femme \_\_\_ mais il me sera impossible d'exister un instant sans le plus tendre attachement et l'amour le plus constant pour ma divine Hedda \_\_\_ milles & milles baisers de cœur & d'ame a toi \_\_\_*

Les tirets de ce type, qui se trouvent fréquemment en bas de ligne, apparaissent aussi dans les lettres écrites en suédois (aussi bien en Suède qu'en Finlande), et l'influence du suédois dans les lettres en français est évidente, même si les fonctions de ces tirets dans mon corpus ne sont pas forcément identiques à celles des textes en langue suédoise.

Les emplois du tiret, sur lesquels je vais me concentrer, correspondent souvent à différents signes de ponctuation traditionnels (point, virgule, point-virgule). D'autres semblent plutôt relever de la structuration du discours ou participent à des fonctions rhétoriques, énonciatives ou textuelles (encodage des fonctions *Topic* et *Focus*, etc.). Les espaces blancs et la ponctuation zéro jouent aussi un rôle dans mon corpus.

### **Bibliographie**

Parussa, Gabriella – Colombo Timelli, Maria – Llamas Pombo, Elena, eds. (2017). *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*. Tübingen : Narr.

## **Constructions à verbe second en français ancien et valeurs informationnelles**

---

**Pierre LARRIVÉE** (ICAR, CNRS, ENS & Lyon 2)

L'histoire du français est marquée par l'évolution de l'ordre des mots de la proposition. Ces évolutions comprennent la perte de la construction des verbes en seconde position (Tobler 1875, Mussafia 1888, Thurneysen 1892, Foulet 1919, Price 1971, Skårup 1975, Adams 1987, Roberts 1993, Vance 1997, Prévost 2011, Rouveret 2004, Labelle 2007, Prévost 2012, Zimmermann 2014, Poletto 2014, Wolfe 2015, entre beaucoup d'autres). Cette construction s'associerait à des valeurs informationnelles, qui caractériseraient le syntagme s'antéposant au verbe, celle d'information ancienne s'attachant au complément *por ce* dans l'exemple suivant.

(1) et por ce fu il jugié que ... (1207, *Arrêts de l'échiquier de Normandie*)

Les études quantitatives de la valeur informationnelle des compléments préverbaux des constructions V2 en français ancien restent rares (Radwan 2011, Ingham et Larrivée 2015, Ingham 2018). En outre, elles donnent des résultats contrastés. La raison en est pour partie l'absence de consensus concernant l'identification des notions informationnelles. Une étude récente (Zimmermann 2016) suppose que les compléments initiaux sont des *Focus*, représentant de l'information nouvelle. Or, d'une part, cette analyse ne rend pas compte des compléments à valeur informationnelle nouvelle qui ne peuvent être analysés comme *Focus* (Bardagil-Mas 2012), ni des nombreux cas d'expressions anaphoriques (1). Ces cas amènent de nombreux auteurs à envisager l'ancien français comme une langue à topique initial (Venneman 1974, Rinke et Meisel 2009,

Mensching 2012). Enfin, si Ingham (2018) établit une répartition entre Topique et Focus d'une part et expression ou non-expression du sujet dans un corpus de romans, la même distribution complémentaire ne se retrouve pas dans tous les types de texte.

Le **but** de cette présentation est de fournir une analyse quantitative de la valeur informationnelle des syntagmes préverbaux de la construction V2. Cette analyse fournit ainsi des éléments pour la compréhension de l'organisation de V2 et des conditions de sa disparition. Le corpus utilisé est un corpus original (Flan+) de données légales d'une même région (la Normandie), contenant trois types de textes légaux (coutumiers, assises, enquêtes), distribuées sur la période 1150-1450. La méthode consiste à extraire les constructions V2, où le verbe suivi du sujet exprimé est précédé par un ou plusieurs syntagmes. Toutes les occurrences de compléments initiaux dans des constructions V2 sont analysées pour leur valeur d'information nouvelle ou d'information ancienne. L'information ancienne est représentée par les compléments explicitement mentionnés précédemment, les syntagmes anaphoriques (comme en (1)) et les expressions qui sont inférables du contexte antécédent ; l'information nouvelle concerne les compléments qui n'ont pas d'antécédent explicite ou inférable.

L'analyse de la valeur informationnelle des compléments dans les constructions V2 du corpus Flan+ montre qu'ils ont une valeur catégorique d'information ancienne jusqu'en 1250. Cette évolution est corrélée avec la disparition de V2 comme construction productive, ainsi que le montre à partir de cette date les occurrences formulaires émergentes de la construction.

La conclusion du travail est que la disparition de V2 comme construction productive est dû à la perte de la valeur informationnelle catégorique des compléments préverbaux. Autrement dit, c'est parce que V2 a pour rôle la mise en valeur d'une valeur informationnelle que la perte d'une valeur informationnelle catégorique réduirait la motivation de son usage et amorce son déclin.

## Bibliographie

- Adams, Marianne. 1987. Old French, null subjects, and verb second phenomena. Thèse de doctorat, UCLA.
- Bardagil-Mas, B. 2012. « V2 en ancien français: la position des sujets post-verbaux et la topicalité des constituants pré-verbaux ». Maxime Lambert et Marie-François Sénéchal (dirs.). *Actes du colloque Les XXVes Journées de Linguistique*. Québec : Université Laval.
- Foulet, Lucien. 1928. *Petite syntaxe de l'ancien français*. 3<sup>e</sup> édition. Paris : Champion.
- Ingham, Richard. 2018. « Topic, Focus and null subjects in Old French ». *Revue canadienne de linguistique* 63,2, 242-263.
- Ingham, Richard et Pierre Larrivée. 2015. « La structure de l'information et la sémantique de la phrase à la fin de l'ancien français ». *L'Information Grammaticale* 145, 32-37.
- Labelle, Marie. 2007. « Clausal architecture in Early Old French ». *Lingua* 117,1, 289–316.
- Mensching, Guido. 2012. « Parameters in Old Romance word order. A comparative Minimalist analysis ». C. Galves, S. Cyrino, R. Lopes, F. Sandalo et J. Avelar (dirs.). *Parameter Theory and Linguistic Change*. Oxford: Oxford University Press. 21-42.
- Mussafia, Alfredo. 1888. « Enclisi o proclisi del pronome personale atono quale oggetto ». *Romania* 27, 145–146.
- Poletto, Cecilia. 2014. *Word Order in Old Italian*. Oxford: Oxford University Press.
- Prévost, Sophie. 2011. « Expression et position du sujet pronominal en français ». *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* XIX, 13-33.
- Price, Glanville. 1971. *The French Language: Past and Present*. Londres : Arnold.
- Radwan, Sonja. 2011. L'ordre des mots en ancien français. La syntaxe et la structure informationnelle de la zone préverbale. Thèse de Master, Université d'Oslo.
- Rinke, Esther et Jürgen M. Meisel. 2009. « Subject-inversion in Old French: syntax and information structure ». Dans Georg A. Kaiser et Eva-Maria Remberger (dirs). *Proceedings of the Workshop "Null-subjects, expletives, and locatives in Romance"*. Arbeitspapier 123, 93-130.
- Roberts, Ian. 1993. *Verbs and diachronic syntax: A comparative history of English and French*. Dordrecht: Kluwer.

- Rouveret, Alain. 2004. « Les clitiques pronominaux et la périphérie gauche en ancien français ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 99, 181-237.
- Skårup, Povl. 1975. Les premières zones de la proposition en ancien français. Copenhague: Akademisk Forlag.
- Thurneysen, Rudolf. 1892. « Die Stellung des Verbuns in Altfranzösischen ». *Zeitschrift für Romanische Philologie* 16, 289–307.
- Tobler, Adolf. 1875. « Review of J. Le Coultre. De l'ordre des mots dans Chrétien de Troyes ». *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik* 5, 395–414.
- Vance, Barbara. 1997. *Syntactic Change in Medieval French: Verb-Second and Null Subjects*. Dordrecht : Kluwer.
- Venneman, Theo. 1974. « Topics, Subjects and word order: From SXV to SVX via TVX ». J.M. Anderson et C. Jones (dirs). *Historical Linguistics*, 2 vols. Amsterdam: North Holland. 339-376.
- Wolfe, Sam. 2015. *Microvariation in Medieval Romance Syntax: A Comparative Study*. Thèse de doctorat, University of Cambridge.
- Zimmerman, Michael. 2014. *Expletive and Referential Subject Pronouns in Medieval French*. New York: Mouton de Gruyter.

## **En marge des sentiers battus de la copularisation : répondre présent/absent, histoire d'un couple de locutions attributives délocutives**

---

**Peter LAUWERS** (Université Gent / Université de Gand)

Outils grammaticaux, les verbes (semi-)copules sont le résultat de processus de grammaticalisation, notamment de *copularisation* (angl. *copularization*; Hengeveld 1992; Stassen 1997). Ces processus de copularisation sont encore mal documentés. Outre la « voie royale », qui consiste dans l'incorporation valencielle d'un attribut non nucléaire de type 'déictif' (angl. *depictive*) – décrivant l'état dans lequel se trouve le référent sujet – par un verbe intransitif ou détransitivé (sous l'effet d'un marqueur réflexif, p.ex. *se révéler*) désémantisé (Hengeveld 1992: 245; Stassen 1997; AUTEUR 2013), il existe d'autres parcours qui sortent nettement des sentiers battus. Ces parcours moins attendus ont subi l'impact d'autres facteurs tels que l'attraction analogique, comme nous l'avons montré ailleurs pour *tourner/virer* et *se révéler/s'avérer* (AUTEUR 2017). A cela s'ajoutent les constructions (quasi-)prépositionnelles (*tourner à l'aigre, se révéler comme un orateur de talent*), qui plus d'une fois ont ouvert la voie à la copularisation.

Parmi les verbes attributifs, qui sont plus nombreux que l'on ne pensait (AUTEUR 2010), on recense aussi toute une série de *locutions attributives*, c'est-à-dire des constructions attributives mais lexicalement spécifiées au niveau de l'attribut (*afficher complet, passer inaperçu, ...*) ou fortement contraintes sur le plan sémantique (p.ex. *tomber*). Dans cette communication, nous nous pencherons sur l'histoire des locutions attributives *répondre présent/absent*, deux locutions qui jusqu'ici n'ont attiré l'attention des grammairiens que pour les problèmes d'accord qu'elles posent. A y regarder de plus près, on constate qu'elles ont fait l'objet de processus diachroniques particulièrement intéressants.

L'analyse est basée sur un examen exhaustif de Frantext, complété par une recherche également exhaustive dans les ouvrages ocrés disponibles sur Google Books. En outre, pour la langue contemporaine, le *French Ten Ten Corpus* (Kilgarriff et al. 2014) a été utilisé.

Il en ressort que ces locutions proviennent d'expressions citationnelles:

*chaque homme nommé répondra : Présent (Journal militaire officiel, 1845).*

Celles-ci ont été lexicalisées au point de devenir des expressions figées dénotant une procédure délocutive (Benveniste 1966 ; Anscombe 1985) routinisée :

*Les témoins [...] s'avancent vers la barre, répondent présent, saluent le conseil [...]*  
(Fayard, *L'affaire Bazaine*, 1874),

puis réanalysées comme des constructions attributives exprimant une valeur projective-actionnelle ('agir comme attendu ; [sujet humains] ne pas décevoir') :

*La difficulté et le challenge ont l'air de répondre présents sans pour autant demander un énorme temps d'investissement pour être au top de la mode du jeu. (French Ten Ten Corpus)*

Cette dernière valeur apparaît comme le résultat de la sémantisation d'implicatures conversationnelles liées à l'acte communicatif de répondre.

Nous montrerons ensuite que l'évolution remarquablement similaire de *répondre absent* – locution sœur plus récente encore et nettement moins fréquente – s'avère être le résultat d'un processus d'analogisation à travers lequel *répondre absent* a emboîté le pas à *répondre présent*.

Pour terminer, nous nous interrogeons si ces deux locutions sœurs ont le potentiel de devenir une construction plus productive. En clair, nous examinerons si on peut déjà faire état d'« expansion de la classe-hôte » (angl. *host class expansion* ; Himmelmann 2004, qui pourrait aboutir à une nouvelle semi-copule, à savoir *répondre* + attribut (*répondre coupable/affirmatif/positif/négatif/favorable*), point d'orgue d'un processus de *constructionnalisation grammaticale* (Traugott & Trousdale 2013), dépassant le niveau lexical des locutions.

## Bibliographie

- Anscombe J.-C. (1985) : « De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité », *Langages*, 80, p. 9-34.
- Benveniste É. (1966 [1958]) : « Les verbes délocutifs », in : *Problèmes de linguistique générale*, vol. I, Paris, Gallimard, p. 277-285. [publié à l'origine dans les *Mélanges Spitzer*, Berne, p. 57-63]
- Hengeveld K. (1992) : *Non-Verbal Predication: Theory, Typology, Diachrony*, Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Himmelmann, N. (2004) : « Lexicalization and grammaticization. Opposite or orthogonal? », in : Bisang, N., N. Himmelmann & B. Wiemer (eds), *What makes grammaticalization: A look from its components and its fringes*, Berlin etc. : Mouton de Gruyter, 21-42.
- Kilgarriff, A., Baisa, V., Bušta, J., Jakubíček, M., Kovář, V., Michelfeit, J., Rychlý, P. & Suchomel, V. (2014) : « The sketch engine: Ten years on », *Lexicography*, 1, p. 1-30.
- Stassen L. (1997) : *Intransitive Predication*, Oxford: Clarendon Press.
- Traugott E.C. & Trousdale G. (2013) : *Constructionalization and Constructional Changes*, Oxford: Oxford University Press.
- Lauwers P. & Tobback E. (2010) : « Verbes attributifs: inventaire(s) et statut(s) », *Langages*, 179-180, p. 79-113.
- Lauwers P. & Tobback E. (2013) : « Copularization processes in French. Constructional intertwining, lexical attraction, and other dangerous things », *Folia Linguistica Historica*, 34, p. 1-33.
- Van Wettere N. & Lauwers P. (2017) : « La micro-constructionnalisation en tandem : la copularisation de *tourner/virer* », *Langue française*, 194(2), p. 85–104

## Sitographie

Frantext : <http://www.frantext.fr/>

Google Books : <https://books.google.com>

Sketch Engine, French Ten Ten Corpus (= 10<sup>10</sup>) : <https://www.sketchengine.co.uk/>

## Approche quantitative des marques graphiques et lexicales du discours direct à travers les corpus de la Base de français médiéval et des Bibliothèques virtuelles humanistes (XI<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles)

---

Alexei LAVRENTIEV (IHRIM – CNRS)

Les grands corpus diachroniques de la langue française, tels que la Base de français médiéval (BFM) ou la Base textuelle du moyen français sont malheureusement inutilisables pour les recherches sur la ponctuation et les systèmes graphiques, car ils sont constitués, pour la grande majorité des textes, à partir d'éditions scientifiques modernes où la ponctuation est entièrement normalisée. Les études sur la ponctuation du discours direct menées sur les manuscrits sont rares et leur corpus est restreint en raison de la difficulté du dépouillement (Marnette 2006 ; Llamas Pombo, 2010).

La normalisation de la ponctuation présente toutefois certains avantages pour l'analyse linguistique. Par exemple, grâce aux guillemets introduits par les éditeurs, il est possible de repérer et baliser d'une manière quasi-automatique les passages au discours direct. Ce procédé a permis de réaliser une série d'études sur le fonctionnement du discours rapporté et de ses marqueurs sur un corpus de plusieurs millions de mots (Guillot *et al.* 2017, 2018).

Des éditions d'un nouveau type, « nativement numériques », commencent depuis quelques années à enrichir le corpus de la BFM. Grâce à la transcription « multi-facette » elles permettent à la fois de préserver l'information sur la ponctuation, la segmentation graphique et l'usage des majuscules de l'original et d'ajouter une couche normalisée facilitant la lecture du texte et l'application des outils de TAL (traitement automatique du langage). À l'édition de la *Queste del saint Graal* (Marchello-Nizia, Lavrentiev, 2013), première dans son genre, s'ajoutent désormais la *Vie de saint Alexis* (Rainsford, Marchello-Nizia, 2018), *l'Image du monde* en prose de Gossouin de Metz (Kanaoka, 2018a) et les *Quinze joies de mariage* (Kanaoka, 2018b). Malgré ses dimensions restreintes, ce corpus de nouvelles éditions offre des possibilités inédites pour l'analyse quantitative de la ponctuation médiévale. Toutes les occurrences du discours direct y sont soigneusement balisées, ce qui permet d'extraire et analyser l'ensemble des marques graphiques et lexicales.

Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, le corpus Epistemon des Bibliothèques virtuelles humanistes offre des données fiables sur les graphies et la ponctuation grâce au principe de la transcription patrimoniale, très fidèle aux documents sources. En revanche, l'analyse linguistique de ces données demande un certain effort, car l'absence de normalisation des graphies et de la ponctuation ne permet pas d'appliquer d'une manière efficace les outils de TAL. Ainsi, le repérage automatique du discours direct basé sur la ponctuation ne peut fonctionner que sur les textes où les guillemets ou autres marques graphiques spéciales sont présents dans les originaux. Néanmoins, grâce aux outils d'analyse de corpus, comme la plateforme TXM, il est possible de rechercher l'ensemble des marques susceptibles de signaler le discours direct (*verba dicendi*, interjections, etc.), d'annoter les occurrences pertinentes et d'appliquer ensuite des méthodes d'analyse qualitative et quantitative..

Dans notre communication nous présenterons les résultats concernant l'usage des marques graphiques et lexicales du discours direct obtenus à partir des nouvelles éditions de la BFM et du corpus Epistemon. Même si les données analysées sont loin d'être représentatives de l'époque étudiée dans son ensemble, elles permettent de formuler et vérifier un certain nombre d'hypothèses et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion.

L'une des hypothèses que nous examinerons est que la ponctuation faible au début du discours direct a tendance à disparaître au profit de la ponctuation forte. Si dans la *Vie de saint Alexis* et dans la *Queste del saint Graal* il y a entre 23 % et 31 % de ponctuations faibles en cette position, nous n'en avons relevé aucune occurrence dans les *Quinze joies*, tandis que le taux de ponctuation forte passe de 50 % à 70 %. Toutefois, une analyse plus fine et la prise en compte d'autres facteurs (comme le taux général de ponctuation dans un texte) sont nécessaires pour obtenir une conclusion fiable.

Une autre hypothèse concerne l'emploi des marques lexicales. On peut supposer que les constructions utilisées dans l'annonce, l'incise et le rappel (Marchello-Nizia, 2012, p. 249) tendent à

devenir moins figées au fur et à mesure qu'on introduit des marques de ponctuation spécifiques au discours direct au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

### Bibliographie

- Guillot-Barbance, C., Pincemin, B., Lavrentiev, A. (2017), « Représentation de l'oral en français médiéval et genres textuels », *Langages*, 208, 4/2017, p. 53-68.
- Guillot-Barbance, C., Lavrentiev, A., Heiden, S., Pincemin, B. (2018), « Diachronie de l'oral représenté: délimitation et segmentation interne du dialogue (IXe-XVe siècle) », dans Ayres-Benett, W. et al. (éd.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique. Actes du colloque de la SDF*, Paris, Classiques Garnier, (Nouvelles voies d'accès au changement linguistique. Actes du colloque de la SDF), p. 279-296.
- Kanaoka, N. (éd.) (2018a), *Image du monde de Gossouin de Metz. Édition numérique de la version en prose d'après le manuscrit BnF, fr. 574*, Lyon, ENS de Lyon, 2018. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <<http://catalog.bfm-corpus.org/ImMondePrK>>.
- Kanaoka, N. (éd.) (2018b), *Quinze joies de mariage. Édition numérique d'après le manuscrit Rouen, B.M., 1052*, Lyon, ENS de Lyon, 2018. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <<http://catalog.bfm-corpus.org/QJoyesKa>>.
- Llamas Pombo, E. (2010), « Marques graphiques du discours rapporté (Manuscrits du *Roman de la Rose*, XV<sup>e</sup> siècle) », dans Combettes, B. et al. (éd.), *Le changement en français : Études de linguistique diachronique*, Bern, P. Lang, p. 249-270.
- Marchello-Nizia, C. (2012), « L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes' », dans Guillot, C., Combettes, B., Lavrentiev, A., Oppermann-Marsaux É., Prévost, S. (éd.), *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*, Bern/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, p. 247-264.
- Marchello-Nizia, C., Lavrentiev, A. (éd.) (2013), *La Queste del saint Graal. Édition numérique interactive du manuscrit de Lyon (Bibliothèque municipale, P.A. 77)*, Lyon, ENS de Lyon, 2013. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <[http://catalog.bfm-corpus.org/qgraal\\_cm](http://catalog.bfm-corpus.org/qgraal_cm)>.
- Marnette, S. (2006), « La signalisation du discours rapporté en français médiéval », *Langue française*, vol. 149, 1, p. 31-47.
- Rainsford, T., Marchello-Nizia, C. (éd.) (2018), *Vie de saint Alexis. Édition numérique d'après le manuscrit Hildeshaim, St. Godehardi*, Lyon, ENS de Lyon, 2018. Publié en ligne par la Base de français médiéval, <<http://catalog.bfm-corpus.org/AlexisRaM>>.

## Les marqueurs de Qualité / Quantité en français : que sont 'quel' et 'quant' devenus ?

---

**Pierre LE GOFFIC** (Paris 3 Sorbonne Nouvelle & LATTICE – ENS / Paris 3)

L'exposé vise à prendre une vue d'ensemble de l'évolution d'un pan de la grammaire du français : les marqueurs de variable de qualité et de quantité.

L'ancien français avait hérité du latin les marqueurs *quel* (du latin *qualis*) pour exprimer (sous forme de variable) la qualité d'un N et *quant* (du latin *quantus*) pour la quantité d'un N, dans des emplois diversifiés (comme ceux des autres variables des catégories ontologiques : *qui*, *quoi*, *où*, *quand*) : interrogatifs, exclamatifs, et subordonnants (pour relier deux prédications, avec ou sans corrélation).

Mais ces emplois ont périclité et ne se retrouvent plus en français moderne (alors qu'ils sont mieux conservés dans les autres langues romanes). *Quel* a conservé ses emplois de marqueur de qualité dans l'exclamation (*Quelle femme !*) mais les a perdus presque totalement dans l'interrogation pour devenir adjectif marqueur de sélection (non qualitative : *Quelle heure est-il ?*). Il

a perdu également ses emplois de subordonnant (encore au XVIIe : *Vous pouvez avoir avec eux quel mal il vous plaira*, Molière). *Quant* a entièrement disparu après le XVIe siècle, sauf dans l'expression *quant à* (dans laquelle l'expression de la quantité n'est plus sentie).

*Quel* et *quant*, disparaissant, n'ont pas été suppléés terme à terme : c'est l'ensemble de l'expression de la qualité et de la quantité qui s'est trouvé profondément altéré et qui s'est reconfiguré. Il n'y a plus, en français moderne, d'expression adjectivale de la variable de qualité ou de quantité, pour interroger ou relier deux prédications. Cf. les équivalents (ou traductions) modernes de l'exemple de Molière : *Vous pouvez avoir avec eux (tout) le mal qu'il vous plaira* (passage de la structure 'intégrative' à une simple relative ; l'apport de *quel* est laissé de côté, sauf récupération par *tout*) / ... *autant de mal qu'il vous plaira* (la structure est inversée dans le type général bien vivant des comparatives) / ... *(tout) ce qu'il vous plaira comme mal* : recours à des formations particulières : *ce que*, *comme*, dont on se propose d'étudier l'émergence et le fonctionnement.

Concernant *comme* : le système, composé d'adverbes, qui s'est constitué à partir de *com(e)* en ancien français, issu du latin *quomodo*, 'de quelle manière' (dont les emplois s'élargissent en latin tardif : *solebat cenare quomodo rex*), et à partir duquel sont formés *comment* (doublet de *comme*, en variation combinatoire) et *combien*, a pris en charge une bonne part de l'expression de la qualité et de la quantité. La catégorie de la qualité (pensée dans son rapport au Nom) s'est en quelque sorte déportée vers la manière (spontanément reliée au Verbe), ce qui est moins surprenant qu'il n'y paraît puisque la manière n'est autre que la qualité rapportée à *être* ou à *faire*. La seule façon d'interroger pour obtenir une réponse du type *Il est Adj* est de demander *Comment est-il ?* (manière d'être). La manière de faire (*conduire prudemment*) est, à la base, une qualité rapportée à un procès, paraphrasable par un nom et un adjectif (*une conduite prudente*). *Comme / comment* représente une variable de qualité – manière, dans de multiples emplois (cf. même avec un N : *Tu veux des bonbons comment ?*). La quantité (*combien*) pose moins de problèmes : elle s'applique naturellement au verbe, mais peut aussi se porter sur un nom (*combien de N*).

Concernant *ce que* : l'origine est dans la suppléance (obligatoire) du pronom interrogatif *que / quoi* (*Dis-moi \*quoi tu fais > ce que tu fais*), étendue à la suppléance de *que* adverbe (*Ce que c'est dur ! Qu'est-ce que c'est dur !*), avec des chevauchements entre un fonctionnement nominal et un fonctionnement adverbial (*C'est fou ce qu'il peut boire !*), ainsi qu'entre une interprétation qualitative et une interprétation quantitative.

Il ne faut pas moins que la collaboration des deux structures *ce que + comme* (*Qu'est-ce que vous avez comme dessert ?*), selon un processus complexe à décrire, pour construire le remplaçant usuel de l'obsolète *Quels desserts avez-vous ?*

Au total, ce rapide aperçu des moyens d'expression de la qualité et de la quantité dans l'histoire du français met en évidence l'étendue des changements qu'il a connus, et donne à penser que la situation actuelle est loin d'être stabilisée.

### **Bibliographie**

- Dardel R. de, 1983 : Esquisse structurale des subordonnants conjonctionnels en roman contemporain, Genève : Droz
- Kuyumcuyan A., 2006 : « Comme et ses valeurs : le point de vue historique (XIVe – XVIe siècles) », *Langue Française*, 149, 113 - 126
- Le Goffic P., 2005 : « *Ce qui, ce que* : C.Q.F.D », *Pratiques* n° 125-126, 25 - 47
- Morinière M. & Verjans T., 2008 : « *Comme* en diachronie : bilan », *Linx*, 58, 141 - 162

## **De l'organisateur textuel au marqueur discursif : une histoire de genre et de séquence ? Une perspective diachronique (de l'ancien français au français classique)**

**Sabine LEHMANN** (Université Paris Nanterre / Laboratoire MoDyCo)

L'objectif de notre étude consiste à inscrire l'objet « marqueur discursif » dans un cadre diachronique et d'analyser son fonctionnement dans des univers discursifs variés (de l'ancien français au français classique) tout en mettant en valeur la relation entre l'évolution des marqueurs discursifs (de l'organisateur textuel au marqueur discursif) et celle des structures textuelles qui, quant à elles, sont conditionnées par l'appartenance du texte à un genre ainsi que par les types de séquences y pratiqués. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux marqueurs déverbaux structurés autour des verbes du dire (p.ex. *(il) faut dire (que) ; disons*) et du savoir (marqueurs de la deuxième personne : *tu sais / vous savez ; tu vois / voyez ; tu comprends / vous comprenez*) qui représentent des moments-clés dans le processus de transmission d'un savoir. Ces verbes constituent en même temps des groupes sémantiques de prédilection pour développer des usages en tant que marqueur discursif.

La prise en considération des genres discursifs et de leur évolution permettra de montrer que le processus de complexification des structures textuelles, attesté surtout à partir de la période du moyen français, s'accompagne de la mise en place d'espaces discursifs propices à l'emploi d'éléments discursifs qui répondent à l'étiquette de « marqueurs discursifs ou pragmatiques ». Dans la terminologie de G. Dostie (2004,46), la grande classe des marqueurs pragmatiques est constituée par deux sous-classes : celle des marqueurs discursifs et celle des connecteurs textuels. Comme le montre l'auteure de « Pragmaticalisation et marqueurs discursifs », l'idée de connexion n'est pas du tout étrangère au domaine des marqueurs discursifs (2004, 40 ss.). Mais même si certains linguistes vont jusqu'à postuler la connectivité comme trait définitoire des marqueurs discursifs, G. Dostie propose de séparer terminologiquement et descriptivement les connecteurs textuels, « qui relient des actes illocutoires ou des ensembles d'actes illocutoires » (2004, 46) et les marqueurs discursifs, autres expressions « à valeur pragmatique qui ne sont pas des connecteur textuels » (2004, 42) et à propos desquelles on n'a pas besoin d'un point d'appui pré-textuel afin d'expliquer leur fonctionnement pragmatique. C'est à ce mouvement de bascule (du connecteur ou organisateur textuel au marqueur discursif) que nous nous intéresserons plus particulièrement dans le cadre de notre étude.

Nous partirons de l'idée que la mise en relation des marqueurs discursifs avec le concept des genres doit être effectuée au niveau de la séquence, palier de traitement moins élevé du point de vue de la complexité compositionnelle que l'ensemble texte. L'identification d'un schéma séquentiel dominant fait partie des caractéristiques d'un genre discursif. Dans le cadre de notre étude, il s'agit donc d'étudier les emplois des marqueurs discursifs en fonction de leur appartenance à un type de séquence et de montrer que l'apparition de certains marqueurs discursifs s'explique tout d'abord à partir d'un fonctionnement en tant que connecteur / organisateur textuel. C'est en partant de l'analyse de la structure séquentielle (macro-et micro-propositions ; cohésion et cohérence des éléments constitutifs) que nous nous interrogerons sur le fonctionnement des marqueurs déverbaux en diachronie (prolongement du mouvement discursif mis en place dans la séquence et donc connexion avec un antécédent textuel ? Ou : parenthèse à caractère subjectif avec un lien textuel plus faible ?)

Après une synthèse consacrée au fonctionnement complexe des marqueurs structurés autour du verbe *dire* (trace d'une opération de textualisation dans des séquences explicatives / argumentatives ou mise en place de parenthèses subjectives), nous nous intéresserons surtout aux verbes « savoir » et « comprendre » qui sont susceptibles de développer des usages en tant que marqueurs déverbaux. Selon Andersen, on peut dire en général pour l'emploi des marqueurs de la deuxième personne (du type *vous savez, vous comprenez*) « que le locuteur quitte le cadre propositionnel pour communiquer une attitude relationnelle à son interlocuteur, pour faire appel à sa participation passive au dialogue » (2007, 19).

La valeur lexico-sémantique de *vous savez*, par exemple, semble indiquer que ce qui est dit fait partie de ce que sait l'interlocuteur, mais c'est plutôt l'opposé qui est le cas. Ce type de marqueur indique plutôt que le but du locuteur est de faire coopérer l'interlocuteur / le lecteur ou de lui faire accepter le contenu propositionnel de son énoncé comme un savoir commun. Ce type de fonctionnement est déjà attesté au Moyen Age :

*Mes sires estoit ly plus grans, Ly plus beaux et ly plus poissans Du pais ains qu'il me presist, Sy que moult grant honneur me fist, Ungs homs tous fais de grant affaire, Quant jone femme toute a faire Vault a sen bien acompagnier Et se veult faire parchonnier A me folle et nice ygnorance, Et my a se tres grant vaillance. Et vous savez, qui fenme prent Avoir le doit entierement, Et ly hons qui par amours aime Toute le voeut, toute le claime, Sy tost qu'a lui est octroye. (Le Dit du prunier, c.1330-1350, 84 ; DMF)*

Nous insisterons sur l'intégration du marqueur propositionnel *vous savez (que)* dans des discours à orientation narrative / explicative. Comme nous allons le montrer, dans le discours scientifique proprement dit, on rencontre plutôt le morphème *sachez* ou sa variante *vous devez savoir* qui rappellent que la fonction pragmatique de ce type de discours consiste à inculquer des connaissances. *Sachez* et ses variantes (*vous devez savoir ; savoir devez que*) participent à la forte concaténation du discours tout en assurant un fonctionnement comparable à celui d'un marqueur modal qui signale la fiabilité de l'énoncé.

La dernière partie de notre étude sera consacrée aux verbes de citation qui, dans le cas d'introduction d'un discours direct, ont un fonctionnement comparable à celui d'un marqueur discursif propositionnel :

« Ainsi, bien que les verbes de citation ne soient pas des verbes aussi figés que les verbes d'opinion dans leur emploi parenthétique, il y a des points importants en commun entre les deux groupes de verbes : les verbes d'opinion et les verbes de citation constituent la référence (facultative) d'une proposition donnée en indiquant qui en est responsable (son auteur) » (Andersen, 2007 :25)

Le discours scientifique de la fin du Moyen Age représente un terrain d'observation particulièrement intéressant pour l'analyse des verbes de citation comme marqueurs de discours (introduceurs d'arguments d'autorité). Ces derniers peuvent être remplacés par des adverbes d'évidentialité tout comme c'est le cas des verbes d'opinion : *Galien dit – selon Galien- de l'avis de Galien...*

L'étude des changements qui affectent un marqueur discursif pendant son parcours diachronique (variabilité > invariabilité morphologique, optionalité sur le plan syntaxique, forte désémantisation par rapport à la signification du départ) doit donc prendre en compte l'univers discursif et le type de séquence dans lesquels le marqueur apparaît.

## **Bibliographie**

- Adam, J.-M. (1992) : *Les textes : types et prototypes*, Paris : Nathan.
- Andersen, H.L., 2007. « Marqueurs discursifs propositionnels », *LFr* 154, 13-28.
- Blanche-Benveniste, C. (1989) : « Constructions verbales en 'incise' et rection faible des verbes », in *Recherches sur le français parlé*, 9, 53-74.
- Dostie, G. (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles : De Boeck. Duculot.
- Dostie, G., Pusch C. D (sous la direction de) (2007) : « Les marqueurs discursifs », *Langue Française*, 145, Armand Colin.
- Gomez-Jordana, S., Anscombe, J.-C (sous la direction de) (2015) : « Dire et ses marqueurs », *Langue Française*, 186, Armand Colin.
- Kronning, H. (1988) : « Modalité, politesse et concession : *je dois dire que q* », in Nølke, H. (éd.), *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive*, Copenhague : Nyt Nordisk Forlag, 99-112.
- Rouanne, L. et Anscombe, J.-C. (2016) : *Histoire de dire – Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire*, Bern : Peter Lang.

## Bases textuelles

DMF : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2015 (DMF 2015), ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>  
FRANTEXT : <[www.frantext.fr](http://www.frantext.fr)>.

## **Peres . et fils : coordination, connexion et ponctuation dans la diachronie du français**

---

Elena LLAMAS POMBO (Université de Salamanque, IEMYRhd)

Cette communication s'inscrit dans la thématique 3 de *Diachro IX*, consacrée à la linguistique de l'écrit et à l'histoire de la ponctuation. Nous nous proposons d'examiner l'évolution des pratiques de *ponctuation des éléments coordonnés*, depuis le très ancien français jusqu'au français classique.

a) Nous partirons des études antérieures sur la « *ponctuation moyenne* » à *valeur de connexion* devant les conjonctions de coordination *et/ou/ni*, soit par le moyen du point <.> ou la *virgula* </> dans les manuscrits, soit par le *comma* <:> ou la virgule moderne <,> dans les imprimés. Sous le terme de « point de liaison », on a déjà dressé un répertoire d'usages du point comme « ponctuation moyenne » en AF et en MF, où ce signe est une marque de « connexion » entre les éléments placés à droite et à gauche dans la chaîne écrite, marque qui ne représente pas obligatoirement une « séparation » ou une « pause respiratoire » (Marchello-Nizia 2008 ; Llamas-Pombo 2007, 2016, 2019). Exemples :

(1) Valeur impressive marquée du schéma (.*et a .et b*), renforcée par la ponctuation :

*sisaluarai eo cist meon fradre karlo . & in ad iudha . & in cad huna cosa .*

(10<sup>e</sup> s. *Serments de Strasbourg*, Ms. BnF, lat. 9768, fol. 13r.)

« Je sauverai ainsi mon frère Charles, ici présent, avec mon aide et en toute chose »

(2) Valeur impressive marquée du schéma (*et a et b*) en français, renforcée par la ponctuation :

**Peres . et fils . et esperis .**

**Et mers / et terre / et airs et fus** (14<sup>e</sup> s. *Ovide moralisé*, Ms. BnF, fr. 24305, fols. 6vb, 7rb)

« Et le Père et le Fils et le Saint Esprit » ; « Et mer et terre, et air et feu »

(3) Valeur connective du point et de la *virgula* (13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles):

*païen . et esclavon*                      *si taint ma fache / et ma coulour*

*en feu . et en charbon*                  *quant elle est morte / et ie sui vis*

(4) Distinction de structures différentes dans les séries énumératives par l'opposition *signe de ponctuation/absence de signe de ponctuation* (Buridant 1980, Boutier, 2001, Llamas 2016) :

Schéma [(*a* ∅ *et b*) . *et* (*c* ∅ *et d*)] (Chronique du 13<sup>e</sup> siècle)

*esprovés de prouee et de viertu . et de hardement et de force ensevelis*

Schéma [*a* . *et* (*b* ∅ *et c*)] (Charte de 1241)

*de nostre chier cousin . et nostre fael Thibaut Roi de Navarre et des templiers*

b) Nous nous intéresserons ensuite à l'émergence d'une théorisation de cette *valeur connective de la ponctuation moyenne* et des principes de ponctuation des éléments coordonnés en français. Ceux-ci ont fait l'objet de remarques et de réglementations de la part de Gasparino Barzizza (vers 1400, en latin), de Dolet (1540), de Meigret (1550), de Bosquet (1586), de Du Val (1604), d'Irson (1662), d'Andry de Boisregard (1692), de La Touche (1730) ou des rédacteurs d'articles d'encyclopédies, telle l'*Encyclopédie* d'Yverdon (1770-1780). L'examen de la ponctuation employée dans les œuvres des grammairiens et des normalisateurs eux-mêmes (Tory 1529, Robert Estienne 1557 ou Vaugelas 1647) nous permettra de tester la persistance des anciennes règles de ponctuation des conjonctions.

c) Notre analyse suivra l'*approche pragmatico-énonciative* de la ponctuation proposée par Anis dans sa théorie autonomiste de l'écrit (1983, 1988), dont les postulats ont été développés par Figueras (2001) et par Dahlet (2003) : la valeur de chaque signe de ponctuation constitue une *instruction de lecture* qui permet de construire l'interprétation du discours écrit. L'intérêt d'une telle approche est d'affiner la définition des fonctions pragmatiques de la ponctuation, tout en écartant les seules explications « oralistes » et l'attribution à outrance d'une valeur respiratoire ou prosodique à la ponctuation des périodes pré-modernes (Boucheron-Pétillon 2003 : 249). Nous traiterons la tension entre le prosodique et le visuel, à partir d'une analyse du traitement graphique donné à la conjonction *et* dans les *Odes* de Ronsard (éditions de 1550 et 1571). Notre hypothèse est que la virgule, au Moyen Âge comme au 16<sup>e</sup> siècle, peut être dépourvue de toute valeur pausale et ne représenter qu'une marque de connexion pour l'œil : un processus de *grammaticalisation de la ponctuation* dont témoigne le rythme des textes en vers.

[Ce résumé est écrit conformément aux Rectifications orthographiques du français de 1990]

## **Bibliographie**

### **Études**

- ANIS, Jacques (1983) « Pour une graphématique autonome », *Langue française : Le Signifiant graphique*, 53, p. 31-44.
- ANIS, Jacques (2004) « Les linguistes français et la ponctuation », *L'information Grammaticale*, 102, p. 5-10.
- BOUCHERON-PETILLON, Sabine (2003) *Les Détours de la Langue. Étude sur la Parenthèse et le Tiret Double*. Louvain-Paris, Peeters.
- BOUTIER, Marie-Guy (2001) « Chartes et ponctuation : réflexions sur la ponctuation d'une charte luxembourgeoise de 1264 », in *Skripta. Schreiblandschaften und Standardisierungstendenzen. Urkundensprachen im Grenzbereich von Germania und Romania im 13. und 14. Jahrhundert. Beiträge zum Kolloquium von 16. bis 18. September 1998 in Trier*, Kurt Gärtner, Günter Holtus, Andrea Rapp et Harald Völker (éds). Trier, Kilomedica, p. 430-445.
- BURIDANT, Claude (1980) « Le strument *et* et ses rapports avec la ponctuation dans quelques textes médiévaux », in *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Anne-Marie Dessaux-Berthonneau (éd.). Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 13-53.
- DAHLET, Véronique (2003) *Ponctuation et Énonciation*. Guadeloupe, Ibis Rouge Éditions.
- FIGUERAS BATES, Cristina (2001) *Pragmática de la puntuación*, Barcelona, Octaedro EUB.
- LAVRENTIEV, Alexei (2016) « Ponctuation française du Moyen Âge au XVI<sup>e</sup> siècle : théories et pratiques » in *La Ponctuation à l'Aube du XXI<sup>e</sup> Siècle. Perspectives Historiques et Usages Contemporains*, S. Pétillon, F. Rinck and A. Gautier (éds). Limoges, Lambert-Lucas, p. 39-62.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2007) « Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale » in *Systèmes Graphiques de Manuscrits Médiévaux et Incunables Français. Ponctuation, Segmentation, Graphies. Actes de la Journée d'Étude de Lyon, ENS LSH, 6 Juin 2005*, A. Lavrentiev (éd.). Chambéry, Université de Savoie, p. 11-48.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2016) « Ponctuation médiévale, pragmatique et énonciation. Lire l'*Ovide Moralisé* au XIV<sup>e</sup> siècle », *Linx. Revue des linguistes de l'Université Paris Nanterre: Énonciation et marques d'oralité dans l'évolution du français*, 73, p. 113-145.
- LLAMAS-POMBO, Elena (2019, à paraître) "French and Spanish Punctuation in the 16<sup>th</sup>–17<sup>th</sup> Centuries: A Model of Diachronic and Comparative Graphematics and Its Application to the History of the Point", in *Advances in Diachronic Orthography, 1500-1700*, M. Condorelli and H. Rutkowska (éds), Cambridge, Cambridge University Press.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (2008) « Le *comma* dans un manuscrit en prose du 13<sup>e</sup> siècle », in *Discours, diachronie, stylistique en français. Études en hommage à Bernard Combettes*, O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François et C. Schnedecker (éds), Bern, Peter Lang, p. 293-305.

OUY, Gilbert (1979) « La ponctuation des premiers humanistes français » in *La Ponctuation. Recherches Historiques et Actuelles (Actes de la Table Ronde Int. CNRS, mai 1978)*, N. Catach et J. Petit (eds.), Paris, CNRS, vol. II, p. 56-89.

### **Corpus de grammaires, remarques et poésie**

ANDRY DE BOISREGARD, Nicolas (1692) *Réflexions, ou Remarques Critiques sur L'usage Present de la Langue Française*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, Laurent d'Houry.

BOSQUET, Jean (1586) *Elemens ou Institutions de la Langue Française*. Mons, Charles Michel.

COLOMBAT, Bernard et Jean-Marie Fournier (dirs.), *Grand Corpus des Grammaires Françaises, des Remarques et des Traités sur la Langue (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.)*. Paris, Classiques Garnier, 2011, <classiques-garnier.com/numerique/>.

DOLET, Étienne (1540) « De la pvnctuation de la langue francoyse » in *La Maniere de Bien Traduire d'Une Langue en Autre*. Lyon, Étienne Dolet.

DU VAL, Jean Baptiste (1604). *L'Eschole française pour apprendre à bien parler & écrire [...]* Paris, Evstache Fovcavit.

ESTIENNE, Robert (1559) *Traicté de la Grãmaire Francoise*. Paris, Jaques du Puis.

FELICE, Fortunato Bartolomeo de (1770-1780). *Encyclopédie ou dictionnaire universel*. Yverdon.

IRSON, Claude (1662) *Nouvelle methode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française contenant plusieurs traitez*. Paris, Pierre Baudouin.

LA TOUCHE, Pierre de (1730). *L'art de bien parler françois, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire, & les façons de parler douteuses - Tome I*, Amsterdam, Wetsteins & Smith.

MEIGRET, Louis (1550). *Le Trètté de la Gramme Française*, Paris, Chrétien Wechel.

RAMUS, Petrus (1562) *Grammaire*. Paris, A. Wechel.

RONCARD, Pierre de (1550) *Ode de la Paix*. Paris, Guillaume Cavéllat.

RONCARD, Pierre de (1571) *Odes*. Tome II. Paris, Gabriel Buon.

TORY, Geoffroy (1529) *Champfleury. Au Quell est Contenu Lart & Science de la Deue & Vraye Proportion des Lettres Attiques [...]*. Paris, Geoffroy Tory et Giles Gourmont.

## **Logique de l'absence dans la ponctuation d'Yvain dans le ms. BnF Fr. 12560**

---

**Nicolas MAZZIOTTA** (Université de Liège & Université de Stuttgart)

**1. Introduction.** Cette contribution porte sur la ponctuation d'*Yvain* dans le ms. BnF Fr. 12560 (transcription sans ponctuation mise à disposition dans Kunstmann 2001). Des études précédentes sur la ponctuation des énoncés s'achevant en cours d'octosyllabe (Mazziotta 2018) ont montré que: (i) le système employé par le scribe était d'un très haut degré de régularité, ce qui le distingue des autres mss de la tradition; (ii) la distribution du tracé des signes correspond à des différences de valeur souvent prévisibles.

Le manuscrit est abondamment ponctué par des points, ajoutés en fin de vers de façon quasi systématique, comme cela est courant (Llamas Pombo 2007). Il arrive toutefois que le ce point manque. Cela soulève la question de la logique de l'absence d'un signe là où, selon la logique apparemment suivie par le scribe, il devrait y en avoir un. La démarche généralement adoptée pour étudier la ponctuation médiévale consiste (souvent dans une optique onomasiologique), à identifier la valeur des signes présents en décrivant le contexte de leur apparition ("unités de lecture" pour Marchello-Nizia 1978, "unité ponctuable" pour Lavrentiev 2009). Cette démarche correspond à une conception de la ponctuation comme outil de désambiguïsation (Parkes 1992). On remarque d'ailleurs régulièrement que son absence peut poser des problèmes de lecture (v. p.ex. Morrison

2016). Cependant, elle demeure une spécification *facultative*, qui permet d'aider la lecture, mais dont de nombreux scribes ne manquent pas de se passer. Observer les absences permet de

compléter cette approche. Que dire en effet des cas où c'est l'absence qui revêt un caractère exceptionnel?

**2. Cas analysés.** L'observation des fins de vers du ms. révèle que le point est ajouté pratiquement partout. La systématisme de la présence du point a comme conséquence directe que les occurrences apparaissant dans ce contexte sont banales, disons "non marquées". Dans ces circonstances, ce qui pourrait être considéré comme une marque devient une "non-marque". C'est l'absence qui attire l'attention du lecteur, et qui servirait de désambiguïsateur. Bien que nous n'ayons pas pu résoudre tous les cas d'absence de ponctuation en fin de vers jusqu'à présent, deux types de cas nous ont paru particulièrement intéressants: celui des enjambements (→2.1) et celui des mots outils, en particulier le "strument" *et* (→2.2).

**2.1. Enjambements.** Des interférences entre la ponctuation et l'enjambement ont été relevées dès les premiers travaux sur la ponctuation des mss transmettant les œuvres de Chrétien (Roques 1952, Gasparri *et al.* 1993). Il a surtout été remarqué que le point était employé pour marquer le rejet. Même si ce genre de cas se présente dans notre ms., il est surtout fréquent que le scribe omette parfois le point au bout du vers qui contient le début de la structure incomplète (1)<sup>4</sup>.

- (1) Et voient dou cheval trenchié  
Devant la porte la moitié · (8a)

On analyse ainsi la structure interrompue: [ *la moitié [ du cheval ]* ]. Pour autant, le marquage de l'enjambement n'est pas nécessairement systématique. Ainsi, dans (2), la rupture dans la structure [ *Deu [ qui m'a doné... ]* ] est indiquée par une absence de signe, contrairement à celle qui suit [ *l'ese [ de fere ... ]* ].

- (2) Mes Deu en puisse ge aorer Qui m' a doné le leu · et l' ese · De fere chose qui vos plese ·  
Que grant desirrer en avoie · (*ibid.*)

**2.2. Mots-outils, en particulier le "strument" *et*.** Les tout premiers travaux sur la ponctuation du français médiéval (Marchello-Nizia 1978, Buridant 1980) ont montré que les signes étaient souvent utilisés conjointement avec les mots outils (devant ceux-ci). Il a en outre été montré que la coordination constituait un lieu propice à l'apparition de la ponctuation (Mazziotta 2009). L'exemple suivant (3) illustre le comportement particulier du ms. que nous étudions — à nouveau, il s'agit de tendances plutôt que de règles absolues.

- (3) Si se pooient solacier  
De l' acoler · et del besier Et de parler · et de veoir Et de delés eles seoir  
Qu' itant en orent il au meins. · (16a)

Tout se passe comme si le mot *et*, pratiquement toujours abrégé, attirait la ponctuation lorsqu'il est utilisé en cours d'octosyllabe, mais la rejette dans les cas où il apparaît au début du vers. La logique du marquage en cours de vers est donc inverse à la logique du marquage en fin de vers.

**3. Conclusion.** Quand il est question d'étudier la ponctuation médiévale dans toute sa complexité, les chercheurs parlent de tendances plutôt que de règles (Mazziotta 2009, Lavrentiev 2009, James-Raoul 2016). Cette souplesse autorise ainsi à accepter les absences de signes dans des contextes où ils sont possibles ou à accepter la variation de ponctuation entre plusieurs copies d'un même texte (Pignatelli 2007). Notre étude mène à relativiser, dans certaines conditions, le statut de l'absence. Nous avons montré qu'elle pouvait également constituer une marque, si elle se manifeste dans un contexte où le signe est systématique. Elle pose toutefois davantage la question de l'oubli et de l'erreur, car s'il est difficile d'ajouter un point incongru, il est aisé d'en omettre par inadvertance.

## Bibliographie

- Busby, K. et al. (éds). Les manuscrits de Chrétien de Troyes, Amsterdam. Gasparri et al. 1993.  
----- «De l'écriture à la lecture: réflexion sur les manuscrits d'Erec et Enide», dans Busby et al. 1993: t. 1, 97-148.

---

<sup>4</sup> Nous supprimons les signes de ponctuation modernes des transcriptions, mais conservons la résolution des abréviations (soulignées) et la séparation des mots.

- James-Raoul, Danièle. 2016. «La ponctuation dans le manuscrit du *Roman du silence* (Nottingham, WLC/LM/6), dans Fasseur/Rochelois 2016: 249-265. Kunstmann, P. 2001. <<https://www.francaisancien.net/activites/textes/chevalier-au-lion/index.html>> [consulté le 19 octobre 2017].
- Lavrentiev, A. (éd.). 2007. Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français: ponctuation, segmentation, graphies. Actes de la journée d'étude de Lyon, ENS LSH, 6 juin 2005. Chambéry.
- 2009. Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en prose, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Volume 1. Lyon [Thèse de doctorat].
- Llamas Pombo, E. 2007. «Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale», dans Lavrentiev 2007: 11-48.
- Marchello-Nizia, C. 1978. «Ponctuation et "unités de lecture" dans les manuscrits médiévaux ou: je ponctue, tu lis, il théorise», *Langue française* 40, 32-44.
- Mazziotta, N. 2009. « Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291 ». Tübingen. Id. À paraître.
- «Ponctuation des changements de locuteurs à l'intérieur de l'octosyllabe dans les manuscrits du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes», *Romania*.
- Morrison, S. 2016. «Présence et absence de la ponctuation médiévale et moderne dans certains textes anglais de la fin du moyen-âge[sic]: l'embrouillement du sens».
- Parkes, M. B. 1992. *Pause and effect. An introduction to the history of punctuation in the West*. Cambridge.
- Pignatelli, C. 2007. « Présence et fréquence de la ponctuation dans les manuscrits en vers du XIII<sup>e</sup> siècle: les huit manuscrits du *Chevalier de la charrette* au banc d'essai», 85-105.
- Roques, M. 1952. «Le manuscrit fr.794 de la Bibliothèque Nationale et le scribe Guiot», *Romania* 73, 177-199.

## Éloge de la pause : aperçu des signes de ponctuation dans les *Festes nouvelles* manuscrites et imprimées (14<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècle)

---

**Yunhao NA** (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 / CLESTHIA)

La tentative d'inclure la *ponctuation* au sein de l'*orthographe* et, par là, d'incorporer cette première dans la *grammaire médiévale* (Llamas-Pombo 2017 : 80) a pour but de structurer l'ordre épistémologique de nos savoirs sur les codes graphiques des anciens textes. Cette élaboration théorique s'appuie sur plus d'un demi-siècle de recherches sur les signes de ponctuation effectuées par les linguistes et les philologues. Selon différentes perspectives diasystémiques, plusieurs variations des emplois des signes ont été abordées, comme par exemple la variation chronologique (*e. g.*, des emplois du *punctus*, Llamas-Pombo 2007 : 15-23 ; *id.* 2016), la variation en fonction de la forme du texte (*e. g.*, la « ponctuation rythmique », Llamas-Pombo 2017 : 76 ; Todorov 1965 : 143, 169), la variation liée au genre du texte (*e. g.*, la ponctuation « entravée » dans les chartes, Llamas-Pombo 2017 : 75-77 ; Mazziotta 2009), etc. Pourtant, il faudrait ajouter que, de manière réciproque, l'étude de la ponctuation s'adjoint souvent la phraséologie (Marchello-Nizia 1979 ; *id.* 2012 ; Lavrentiev 2010 ; Llamas-Pombo 2017 : 78), qui ne peut se manifester dans le cadre élargi de l'*orthographe*.

Parmi les études menées sur la ponctuation, il manque encore une approche de recherche qui exploite les variantes de ponctuation des témoins d'une même œuvre ou d'une même tradition textuelle, pour introduire dans ce domaine un thème important en linguistique diachronique : la relation entre la variante et l'évolution (Verjans 2012 ; Glikman et Verjans 2013 ; Na sous presse a).

La complexité de cette approche découle du fait qu'il s'agit d'expliquer les interactions entre les variations diasystémiques non diachroniques et l'évolution diachronique attendue.

En suivant cette direction, nous nous proposons d'effectuer une étude descriptive et analytique des signes de ponctuation dans plusieurs témoins des *Festes nouvelles*, recueil hagiographique qui demeure aujourd'hui encore inédit. Parmi les treize témoins manuscrits du recueil produits aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (Hamer 1986 : 254 ; Na sous presse b), nous choisirons d'examiner les manuscrits Cb, Db, Eb et Gb, qui font partie d'une même famille (Hamer 1986 : 254), mais qui se situent dans des branches différentes du stemma hypothétique que nous avons établi. Nous sélectionnerons aussi le manuscrit Nc, qui appartient à une autre famille (*ibid.*). Nos premières recherches montrent que ces manuscrits sont d'un intérêt certain pour l'étude des signes de ponctuation. Parmi une quarantaine d'éditions et rééditions anciennes des *Festes nouvelles* imprimées aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, nous étudierons les éditions B. Buyer (Lyon, 1477), R. Goupil *et al.* (Caen et Rouen, 1511), E. de Marnef (Poitiers, 1522) et J. Real (Paris, 1549) (*Armila* : « Les *Festes nouvelles* »). En faisant ce choix, nous privilégions la diversité diatopique et diachronique. Un remaniement du texte (Lille, B. m., ms. 452, fin XV<sup>e</sup> siècle) sera aussi pris en compte pour compléter notre étude.

L'enquête portera sur les types et les emplois des signes de ponctuation dans les documents précisés ci-dessus. Pour que cette démarche de grande envergure soit exécutable et approfondie, nous allons réaliser un sondage détaillé des signes dans la *Vie de saint Paulin de Nola*, la *Vie de saint Fiacre* et la *Vie de saint Thomas d'Aquin*, qui se trouvent dans différentes parties du recueil (Hamer 1986 : 258). Les choix des *Vies* et des témoins sont susceptibles d'être modifiés, car la tradition textuelle dans laquelle notre étude s'inscrit n'a pas encore été assez étudiée : de nombreuses informations de base feront l'objet de vérification au préalable.

À l'aide de cet aperçu des variantes de ponctuation au sein d'une même tradition textuelle, nous souhaitons montrer la variation de ponctuation liée à l'histoire de la diffusion, de la transmission et de la transformation du texte médiéval. Il reste à voir si ces variantes de ponctuation peuvent révéler une évolution éventuelle des notions de *syntagme* et de *phrase* chez les copistes et les imprimeurs.

## Bibliographie

- Glikman, J. / Verjans T., 2013. « Old French Parataxis: Syntactic Variant or Stylistic Variation? », in: Arteaga, D. (ed.), *Research on Old French: The State of the Art*, Dordrecht, Springer, 243-260.
- Hamer, R., 1986. « Jean Golein's *Festes Nouvelles*: A Caxton Source », *Medium Aevum* 55, 254-260.
- Lavrentiev, A., 2010. « La « phrase » en français médiéval : une réalité ou une reconstruction artificielle ? », in: Neveu, F. *et al.* (ed.), *Congrès Mondiale de Linguistique Française - CMLF 2010*, La Nouvelle-Orléans, EDP Sciences, 277-289.
- Llamas-Pombo, E., 2007. « Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale », in: Lavrentiev, A. (ed.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français. Ponctuation, segmentation, graphies*, Chambéry, Université de Savoie, 11-48.
- 2016. « Ponctuation médiéval, pragmatique et énonciation. Lire l'*Ovide moralisé* au XIV<sup>e</sup> siècle », *Linx* 73 (2016), 113-145.
- 2017. « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », in: Parussa, G. / Colombo Timelli, M. / Llamas-Pombo, E. (ed.), *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*, Tübingen, Narr Francke Attempto, 41-89.
- Marchello-Nizia, Ch., 1979. « La notion de « phrase » dans la grammaire », *Langue française* 41, 35-48.
- 2012. « Écrire une nouvelle grammaire historique du français à la lumière de l'histoire des descriptions de la langue », in: Colombat, B. / Fournier, J.-M. / Raby, V. (ed.), *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*, Paris, Champion, 45-60.
- Mazziotta, N., 2009. *Ponctuation et syntaxe dans la langue française médiévale. Étude d'un corpus de chartes originales écrites à Liège entre 1236 et 1291*, Tübingen, Max Niemeyer.
- Mortara Garavelli, B., 2008. *Storia della punteggiatura in Europa*, Roma, Laterza.

- Na, Y., sous presse a. « L'évolution catégorielle des prépositions : enjeu de la morphogenèse des locutions prépositionnelles périphrastiques ? Analyse des catégories du mot *encontre* du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *Revue de Linguistique Romane*.
- sous presse b. « Les *Vies de saint Fiacre* du moyen français au français classique : les discordances et la popularisation », *Le Moyen Français*.
- Todorov, T., 1965. *Théorie de la littérature. Textes des formalistes russes*, Paris, Seuil.
- Parkes, M. B., 1992. *Pause and Effect: An Introduction to the History of Punctuation in the West*, Aldershot, Scolar Press.
- Verjans, Th., 2012. « Le linguiste et la variante : quelle(s) leçon(s) en tirer ? », in: Le Cornec-Rochelois, C. et al. (ed.), *Le texte médiéval. De la variante à la recréation*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 89-99.
- Arlima*, « Les *Festes nouvelles* », <[https://www.arlima.net/eh/festes\\_nouvelles.html](https://www.arlima.net/eh/festes_nouvelles.html)>.

## **L'évolution du discours collectif de l'ancien français au français préclassique : de l'échange verbal à la modalisation en discours second**

---

**Evelyne OPPERMANN-MARSAUX** (Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 / CLESTHIA)

Dans la littérature médiévale, les interactions verbales prennent souvent la forme d'un discours direct (DD), c'est-à-dire d'une forme de discours rapporté (DR) qui a la propriété d'exhiber les paroles du locuteur L2 auquel elles sont attribuées. A l'intérieur des échanges ainsi représentés, il n'est pas rare que l'un des tours de paroles soit attribué à un locuteur collectif :

- (1) *Et les moines de layens vindrent au chappellain, et lui demandent : Qui est ce grant deable a la grant dent ? Il semble moult crueulx ; de quoy le congnoissiez vous ? Est il de vostre pays ? Par foy, dist le chappellain, ouïl. (Mélusine, 14<sup>e</sup> s., p. 276)*
- (2) [il] leur demanda pour cui c'estoit. « Nostre maistre, » dirent ilz en riant, « c'est pour nostre maistre le petit Saintré. Nous sommes tous a lui. » (*Saintré*, 15<sup>e</sup> s., p. 53)

Et il arrive même que des échanges « question-réponse » soient entièrement pris en charge par des groupes de personnages :

- (3) *Lors demanderent aus escuiers qui cil estoit que il apportoient. « Sire, font il, ce fu uns chevaliers. – Et qui l'a navré, font il, en tel manière ? – Seigneur, font li escuier, uns pors sauvajes que il avoit acueilli a l'entree de cele forest. » (Mort Artu, 13<sup>e</sup> s., p. 19-20)*

Notre communication s'intéresse en premier lieu à ces DD collectifs qui sont *a priori* surprenants pour les locuteurs du français moderne que nous sommes.

En nous appuyant à la fois sur un corpus restreint de textes narratifs (en prose) datant du 13<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècle et sur la base *Frantext* (13<sup>e</sup> s. – 1650), nous nous interrogerons ainsi, dans un premier temps, sur les propriétés internes des discours cités attribués à un locuteur collectif (comportent-ils les mêmes marqueurs discursifs que les discours attribués à un locuteur « simple » ? comment les déictiques y sont-ils employés ?) ainsi que sur le statut du tour de parole concerné à l'intérieur de l'échange verbal dans lequel il figure (quand clôture-t-il l'échange ? et dans quels cas peut-il l'ouvrir ?).

Etant donné qu'à partir du 16<sup>e</sup> siècle, le nombre des DD collectifs diminue de manière significative à l'intérieur de notre corpus restreint (ils représentent alors moins de 30 % des DR collectifs alors que leur nombre dépassait encore les 50 % au 14<sup>e</sup> siècle), la deuxième partie de cette présentation sera consacrée à l'évolution de la forme et des contextes d'emploi de la parole collective entre le moyen français et la fin du français préclassique. Il s'agira en particulier de montrer comment se développent, à côté des DR collectifs constituant une réplique à l'intérieur d'un échange verbal particulier et s'inscrivant dans une situation d'énonciation précise, des renvois à une parole collective correspondant à ce qu'Authier-Revuz (1992) appelle la modalisation en discours second :

(4) L'huile dans laquelle les fleurs du Treffle odoriférant ont trempé, consolide toutes playes fresches, et les rompures aussi, *comme disent aucuns*. (D. Rembert, *Histoire des plantes*, 1557, p. 339)

On verra alors que ces différentes formes de représentation de la parole collective – DD et modalisation en discours second – ne se distinguent pas seulement par leur forme et par leurs propriétés contextuelles mais qu'elles mettent aussi en scène les locuteurs différents.

## Bibliographie

Corpus

*Base textuelle Frantext*, ATILF – CNRS & Université de Lorraine: <http://www.frantext.fr>

13<sup>e</sup> s. [450 858 mots] :

La Mort le roi Artu ; La Queste del saint Graal ; La Suite du Roman de Merlin.

14<sup>e</sup> s. [256 353 mots] :

Jean d'Arras, *Mélusine* ; Jean Froissart, *Chroniques III* ; *Les XV Joies de mariage*.

15<sup>e</sup> s. [349 571 mots] :

*Le Roman du comte d'Artois* ; Antoine de La Sale, *Jehan de Saintré* ; *Les Cent Nouvelles nouvelles*.

16<sup>e</sup> s. [269 366 mots] :

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron* ; Bonaventure Des Périers, *Nouvelles récréations et joyeux devis*.

1<sup>ère</sup> moitié du 17<sup>e</sup> s. [371 737 mots] :

Honoré d'Urfé, *L'Astrée* ; Jean de Gombauld, *L'Endimion* ; Jean-Pierre Camus, *Palombe ou la femme honorable*.

ANSCOMBRE J.C. (2005), « Le ON-locuteur : une entité aux multiples visages », in : J. Bres *et al.* (éds), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, p. 75-94.

AUTHIER-REVUZ, J. (1992 & 1993), « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 55 & 56, p. 38-42 & p. 10-15.

CERQUIGLINI B. (1981), *La Parole médiévale*, Paris, Ed. de Minuit.

COMBETTES, B. & MARCHELLO-NIZIA, Ch. (2010), « La périodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique », in B. Combettes *et al.* (éds), *Le Changement en français*, Berne, Peter Lang, p. 129-141.

DUCROT, O. (1984), *Le Dire et le Dit*. Paris, éd. de Minuit.

LAGORGETTE, D. (2004), « Termes d'adresse et verbes de parole en moyen français : une approche pragmatique », in : J.M. Lopez Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 194-203.

MARNETTE, S. (2006), « La signalisation du discours rapporté en français médiéval », *Langue française* 149, p. 31-47.

OPPERMANN-MARSAUX, E. (2012), « La représentation de l'oral dans le *Tristan* de Béroul », in *Regards croisés sur le Tristan de Béroul*, C. Croizy-Naquet & A. Paupert (éds), *Textuel* 66, Université Paris VII, p. 79-90.

OPPERMANN-MARSAUX, E. (2013), « La représentation de la parole collective en ancien français : étude comparée de quelques chansons de geste et romans en vers », communication au Colloque international *Parler d'une seule voix : le discours collectif dans la littérature et les arts du Moyen Age*, Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 27-29 novembre 2013.

## De Restaut à Lhomond : quelle évolution syntaxique dans la pratique rédactionnelle des grammaires scolaires ?

---

**Sophie PIRON** (Université du Québec à Montréal)

Cette communication s'inscrit dans le premier volet du colloque, la syntaxe historique. Elle porte sur la syntaxe du français entre le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fin de ce siècle. Cette étude s'intéresse à la fois à la thématique de l'ordre des constituants et à celle de la valence verbale.

Le corpus soumis à analyse est constitué du texte même de deux grammaires qu'une cinquantaine d'années séparent : il s'agit, d'une part, de l'*Abrégé des principes de la grammaire française* (Restaut 1732) et, d'autre part, des *Éléments de la grammaire française* (Lhomond 1790 [1780]). L'objectif est d'étudier la syntaxe française d'un type d'ouvrage bien spécifique, une grammaire, mais plus particulièrement la syntaxe mise en oeuvre dans deux publications majeures du courant de la grammaire scolaire de type élémentaire. La grammaire scolaire prend véritablement son essor avec Lhomond (Chervel 1977, 2006 ; Colombat et al. 2010), mais elle est préparée par ses prédécesseurs, au rang desquels figurent des auteurs de grammaires élémentaires tels que Chompré et al. (1778), Royon (1777), Wailly (1759) et surtout Restaut (1732), qui est considéré comme le préparateur d'une vision scolaire de la grammaire (Chervel 1977). Tous ces ouvrages présentent comme particularité d'être relativement courts. En effet, ils excèdent rarement 150 pages. Certains d'entre eux sont d'ailleurs des versions abrégées de textes plus longs publiés par les mêmes auteurs. C'est le cas de la grammaire de Restaut, mais pas de celle de Lhomond.

En travaillant sur Restaut (1732) et Lhomond (1790 [1780]), soit deux textes appartenant à la même veine stylistique (des grammaires de gabarit scolaire, de surcroît relevant ducourant des grammaires élémentaires), nous pensons avoir accès à un corpus d'étude homogène. Il s'agira, en fait, de constater quel aboutissement Lhomond atteint dans son ouvrage, du point de vue de l'expression syntaxique. On sait en effet que les *Éléments de la grammaire française* de Lhomond ont très vite connu le succès. Dès sa parution, l'ouvrage a été adopté dans les collèges et les écoles royales militaires (Chervel 2006). Il faut savoir que cette grammaire condense habilement les diverses attentes du marché grammatical, tout en s'adressant au premier chef à un public scolaire, destiné au latin (Anonymisé, à paraître). Sa plus grande innovation se situe dans l'organisation du matériel grammatical et consiste à intégrer la syntaxe de convenance et celle de régime à la suite de l'orthographe de principe, pour chaque partie du discours où c'est possible.

Une telle organisation imposait d'introduire ce que d'autres avaient déjà fait avant lui, soit la scission entre le substantif et l'adjectif, désormais considérés comme deux parties du discours distinctes. La filiation que l'on doit établir entre les *Éléments de la grammaire française* de Lhomond et le courant des grammaires élémentaires est ainsi dépassée par Lhomond, qui inaugure la grammaire scolaire. Il nous semble donc que l'étude de la syntaxe de Lhomond permettra d'approfondir la connaissance de ce texte incontournable pour l'histoire de la grammaire scolaire, tout en évaluant les liens avec un de ses plus illustres prédécesseurs. Au-delà de l'intérêt en histoire de la grammaire, cette étude permettra d'évaluer l'évolution syntaxique au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle au sein d'une pratique rédactionnelle très particulière : les grammaires scolaires.

### Bibliographie

(Anonymisé). Lhomond et ses prédécesseurs.

Chervel André, 1977, « ... Et il fallut apprendre à écrire aux petits Français ». *Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.

Chervel André, 2006, *Histoire de l'enseignement du français du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Retz, Usuels.

Chompré Étienne-Maurice, Monchablon E.-J. et Batteux Charles, 1778, *Petite grammaire française, à l'usage des élèves de l'École royale militaire*, Paris, Nyon aîné.

Colombat, B., Fournier, J.-M., Puech, Ch. (2010). *Histoire des idées sur le langage et les langues*. Paris : Klincksieck.

Lhomond Charles-François, 1790 [1780], *Éléments de la grammaire française*, Paris, Colas.  
 Restaut Pierre, 1732, *Abrégé de la grammaire française*, Paris, Desaint.  
 Royon, 1777, *Traité élémentaire de grammaire et d'orthographe française...* par M. Royon, Paris, impr. de D.-C. Couturier.  
 Wailly François de, 1759, *Abrégé de la grammaire française*, Paris, de Bure l'aîné et J. Barbou.

## Évolution de l'ordre des constituants majeurs en français : chronologies et modalités d'une spécialisation au profit de SVX

---

**Sophie PRÉVOST** (LATTICE, CNRS / ENS/ Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3)

En français moderne, lorsque le sujet et l'objet nominal ou l'attribut (nominal ou adjectival) sont exprimés, l'ordre SVX (X = objet ou attribut) est très largement dominant dans les propositions déclaratives et subordonnées, les autres schémas étant soit non attestés, soit quantitativement marginaux et contraints : tant sur le plan quantitatif que qualitatif, SVX est l'ordre non marqué.

La situation était bien différente en ancien français, puisque les six schémas possibles de S, V et X étaient attestés, et moins contraints. Ils l'étaient cependant de manière inégale, et bon nombre de textes n'en offrent qu'un éventail partiel, et variable selon qu'il s'agit de l'objet ou de l'attribut :

XSV: **Mot grant miracle Deus i out**, / *Quis garanti, si con li plot.* (Beroul, *Tristan*, fin 12e s. v. 756) *et il li respont qu'il ne set pas tres bien qui filz il fu* (*Graal*, ca 1225, p. 164c)

VXS: *Ja n'en avrunt reproece mi parent* (*Roland*, ca 1100, v. 1076) **Mot est cortois li rois, mi sire** (Beroul, *Tristan*, v. 86)

XVS: *car je sai bien que l'aventure acheveroiz vos legierement* (*Graal*, p. 166c) **Tiex n'estoies tu pas**, (*Graal*, p. 189c)

VSX: **Si a la dame retenu / Monseignor Yvain lieemant** ;(Ch. de Troyes, *Yvain*, fin 12e s., v. 3100-3101)

**Or est Blakie une tere qui est du demaine l'empereur...** (Clari, *Conquête de Constantinople*, après 1205, p. 63)

SXV: **Franc et paien merveilus colps i rendent.** (*Roland*, v. 1397) **Carles li magnes velz est e redotez** (*Roland*, v. 905)

L'évolution du français en ce domaine constitue donc une spécialisation progressive au profit de SVX, à laquelle ont contribué, de manière complexe et en partie conflictuelle, trois changements majeurs : la postposition croissante de l'objet nominal et de l'attribut au verbe, et leur juxtaposition elle aussi croissante ; la tendance à répartir sujet et objet / attribut de part et d'autre du verbe, en particulier lorsqu'ils sont nominaux ; la progression, qui s'est étalée sur plusieurs siècles, de l'antéposition du sujet au verbe.

Cette étude vise à rendre compte de l'évolution des différents schémas au fil des siècles, en insistant plus spécifiquement sur les points suivants : a) l'établissement de chronologies fines du recul des schémas autres que SVX ; b) la mise au jour des contraintes, tant morphosyntaxiques que sémantiques et pragmatiques, qui pèsent, le cas échéant, sur les différents schémas, et l'évolution de celles-ci ; c) la mise en regard, d'une part de l'évolution des schémas avec objets et attributs nominaux (et des contraintes respectives qui leur sont liées), d'autre part de celle des schémas avec attributs nominaux et attributs adjectivaux. Cette étude, qui s'appuie sur le vaste corpus de la

*Grande Grammaire Historique du Français* (à paraître), permettra de dresser un panorama de l'évolution du français vers SVX, en proposant une chronologie affinée et différenciée, et en en précisant les modalités.

### **Bibliographie**

- Abeillé, A., Godard, D. et Sabio, F. (2008). « Deux constructions à SN antéposé en français ». In J. Durand, B. Habert et B. Laks *Actes du CMLF 2010 - 2e Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 2361-2376
- Adams, M. (1987). *Old French, Null Subjects and Verb Second Phenomena*. Ph.D. Dissertation. University of California, Los Angeles.
- Blanche-Benveniste, C. (1996). « Trois Remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée ». *Langue française* 111, 109-119.
- Buridant, C. (2000). *Nouvelle grammaire de l'ancien français*. Paris: Sedes.
- Clifford, P. M. (1973). *Inversion of the Subject in the French Narrative Prose from 1500 to Present Day*. Publications of the Philological Society XXIV. Oxford : Basil Blackwell.
- Combettes, B. (1988). *Recherches sur l'ordre des éléments de la phrase en moyen français*. Thèse pour le Doctorat d'Etat. Université de Nancy.
- Combettes B. et Prévost S. (2015). « La disparition du schéma V2 en français : le rôle de l'opposition marqué / non marqué dans le domaine syntaxique ». In T. Verjans et C. Badiou-Monferran (éd.) *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris : Champion, 283-301.
- Foulet, L. (1930/1919). *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris : Champion.
- Fournier, N. (1998). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.
- Fuchs, C. (2013). « L'inversion absolue en français : deux types d'absence à l'initiale ». *Analecta Romanica* 80. Frankfurt : Klosterman, 201-217.
- Gachet, F. (2014). « Les concessives du type *Si grand soit-il* : Hypothèses diachroniques ». In Neveu, F., Blumenthal, P., Hriba, L., Gerstenberg, A., Meinschaefer, J. et S. Prévost, S. (éds). 2014. *Actes du CMLF 2014 - 4e Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : Institut de Linguistique Française, 243-257.
- Marchello-Nizia, C. (1995). *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : Armand Colin.
- Marchello-Nizia, C. (1997, 1ère édition 1979). *La langue française aux 14e et 15e siècles*. Paris : Editions Nathan.
- Price, G. (1961). « Aspects de l'ordre des mots dans les « Chroniques » de Froissart ». *Zeitschrift für romanische Philologie*, LXXVII, 15-48.
- Rickard, P. (1962). « The Word-Order Object-Verb-Subject in Medieval French ». *Transactions of the Philological Society*, 1-39.
- Rouveret, A. (2004). « Les clitiques pronominaux et la périphérie gauche en ancien français ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCIX, Fasc. I, 181-237.
- Sabio, F. (2006). « L'antéposition des compléments en français contemporain : l'exemple des objets directs ». *Linguisticae investigationes* 29, 173-182.
- Vance, B. (1997). *Syntactic Change in Medieval French : Verb-Second and Null Subjects*. Dordrecht-Boston-Londres : Kluwer Academic Publishers.
- Zwanenburg, W. (1978). « L'ordre des mots en français médiéval. » In R. Martin (éd.) *Etudes de syntaxe du moyen français*. Paris : Klincksieck, 153-171.

## Premières traces de la réduplication de marqueurs dans la langue médiévale

---

**Marta SAIZ SANCHEZ** (Université Complutense de Madrid)

La notion de « représentation de l'oral » –ou d'oral représenté– (Marchello-Nizia, 2012) est essentielle dans les recherches en diachronie dans la mesure où les textes anciens ne donnent pas accès à la « vraie » langue orale, mais à une langue qui tente de reproduire des phénomènes linguistiques associés aux usages oraux d'autrefois. Outre l'emploi de marqueurs du discours, de nos jours, les enregistrements ont permis d'identifier la répétition de ceux-ci (*non non, voilà voilà, bien bien*) comme une caractéristique de l'oral spontané (Dostie, 2007, 2013 ; Floricic & Mignon, 2007). On parle de réduplication lorsque le marqueur répété présente une valeur pragmatique différente de celle de l'unité de base non répétée (Stivers, 2004). La réduplication des marqueurs d'accord et de désaccord (*oui oui, non non, si si*) a été étudiée dans un grand nombre de langues contemporaines avec des conclusions identiques : la structure rédupliquée ne sert pas nécessairement à renforcer la valeur pragmatique de l'unité de base, elle a une fonction différente. En français contemporain, le marqueur *non non* sert à signaler l'apparition d'un problème lié à l'énonciation dans le discours antérieur : la non-pertinence du propos de l'allocutaire ou la revendication d'une plus grande autorité pour l'émettre (Stivers, 2004).

Dans la langue parlée d'aujourd'hui, la fréquence de *oui oui, non non* et *si si* est très significative. Les textes en français préclassique (1550-1650) témoignent de l'expansion à l'écrit de la réduplication, notamment de *non non* (Saiz-Sánchez, 2016). En ancien français, en revanche, on trouve très majoritairement des marqueurs d'accord ou de désaccord simples accompagnés d'un marqueur épistémique qui renforce la prise en charge de la réponse, comme *vrayement, certes, dea, voir*, etc. (Denoyelle, 2007 ; Oppermaun-Marsaux, 2011, 2013, 2014 ; Rodríguez Somolinos, 1995, 2011) :

- (1) « Dame por Dieu doit il donc par droit estre si bons chevaliers comme vos dites ? *Oïl voir*, fet la reïne, [...] » (*Queste del saint Graal*, ca. 1225 ou 1230, FOL163b)

L'objectif de notre présentation est de mettre en évidence les premières occurrences des réduPLICATIONS de ce type et d'étudier si les marqueurs rédupliqués présentaient déjà dans la langue médiévale une valeur pragmatique différente de celle des marqueurs simples. L'étude portera sur les marqueurs *oïl/ouy, non, nennil/nenny, voire, si + verbe substitut (si ferai, sy sera il...)* et *non + verbe substitut (non feray ge, non avra il...)*, qui, non rédupliqués, constituent par eux-mêmes une réplique complète.

Dans nos recherches dans des bases textuelles (*BFM* et *Frantext*) et dans nos lectures personnelles, nous n'avons trouvé pour l'ancien français qu'une dizaine de marqueurs rédupliqués, auxquels il n'est pas facile d'attribuer une fonction pragmatique spécifique, en raison de la brièveté de la réponse, des incises qui séparent les deux éléments et des contraintes du vers :

- (2) « Qui vint ovoec toi ? –Une route  
d'Alemanz qui m'ont mort d'anui.  
Je muir de faim, ne menjai hui.  
Çaienz, qui me donra a boire ?  
–*Voire*, deable, Jouglet, *voire*,  
alez ovoec voz Alemanz ! » (J. Renart, *Roman de la Rose*, 1210 ou 1228, v. 2210-15)

Les appélatifs *deable, Jouglet* séparent les deux *voire*. Bien que *voire* soit un marqueur d'accord, assimilable à *oïl/ouy* (Rodríguez Somolinos, 1995), la suite *alez ovoec voz Alemanz* vise plutôt le désaccord : « on ne vous servira rien, allez plutôt avec les Allemands ». Il semble que le marqueur rédupliqué *voire, voire* est ironique et souligne la non pertinence de la question *Çaienz, qui me donra a boire ?* D'autres occurrences font apparaître plus nettement la valeur actuelle des marqueurs rédupliqués :

- (3) Lors conferme par serement  
qu'il ne pot aler autrement.  
*Non, non ! Ceste response est fause.* (J. de Meun, *Roman de la Rose*, 1269-1278, v. 17747-49)

Le marqueur rédupliqué *non, non* apparaît dans un contexte dialogique monologal (cf. Bres, 2005). La suite du discours confirme que *non non* s'oppose au contenu de l'assertion précédente tout en signalant que celle-ci n'aurait pas dû être énoncée puisqu'elle n'est pas vraie.

En moyen français la réduplication devient plus fréquente et les unités apparaissent plus souvent sans incises :

- (4) OSTES.  
A mort ! à mort ceulx de ceens  
Hommes et femmes, touz mourront [...].  
PREMIER CHEVALIER L'EMPERIERE.  
Grans et petiz onniement  
Mettons a mort.  
L'EMPERIERE.  
*Non, non, je n'en sui pas d'accort :*  
Je vueil a eulz parler avant. (*Miracle de Oton, roy d'Espagne*, c. 1370, p. 333)

- (5) « –Ne vous chaille, Madame, qu'on dye; vous ne serez jà reprouchée de gens de bien.  
–*Si seroie, si seroye*, dit madame. » (*Les cent nouvelles nouvelles*, XXI<sup>e</sup> Nouvelle, 1462, p. 143)

En (3), au vu de la suite *je n'en sui pas d'accort*, *non non* peut être interprété comme une réfutation de l'énonciation. En (4), l'interprétation pragmatique de *si seroie, si seroye* reste incertaine dans la mesure où la réponse n'est pas explicitée.

En définitive, nous tenterons de montrer que même si la réduplication est peu attestée en ancien et en moyen français, certains indices laissent à penser que la valeur actuelle du procédé était déjà présente. Par ailleurs, nous verrons que certains marqueurs qui renforcent l'accord ou le désaccord, comme *certes, avoi*, ou l'interjection *ha* (Rodríguez Somolinos, 1995 ; Oppermann-Marsaux, 2013 ; Capin, 2013), constituent aussi un moyen de signaler l'apparition d'un problème énonciatif dans le discours antérieur.

## Bibliographie

Bases textuelles

*Base de français médiéval (BFM)*. Lyon, ENS de Lyon, Laboratoire ICAR, [<http://bfm.ens-lyon.fr>]

*Base textuelle FRANTEXT*. ATILF - CNRS & Université de Lorraine, [<http://www.frantext.fr>]

Œuvres citées

*Les Cent Nouvelles nouvelles* (1966) Sweetser, F. P. (éd.). Genève, Librairie Droz.

*Miracle d'Oton, roy d'Espagne in Miracles de Nostre Dame par personnages* (1879), Paris G. & Robert, U. (éds.). Paris Firmin, Didot.

*Queste del saint Graal* (2013), Marchello-Nizia, C. & Lavrentiev, A. (éds.). Lyon, Equipe BFM.

Jean de Meun (1970), *Roman de la Rose*, Lecoy, F. (éd.). Paris, Champion

Jean Renart (1962), *Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, Lecoy, F. (éd.). Paris, Champion.

Études scientifiques citées

Bres, J. (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... », in Bres, J. et al. (éds.), *Dialogisme et polyphonie*. Bruxelles, De Boeck Supérieur, p. 46-61.

Capin, D. (2013), « *He, ho, ha, dea* : interjections, connecteurs ou marqueurs discursifs ? Le témoignage des textes en prose médiévaux », *Diachroniques*, 3, p. 95-117.

- Denoyelle, C. (2007) « L'emploi des particules adverbiales *oui* et *non* dans quelques textes littéraires médiévaux », *L'Information grammaticale*, 112, p. 3-8.
- Dostie, G. (2007), « La réduplication pragmatique des marqueurs discursifs. De *là* à *là là* ». *Langue française* 154 (2), p. 45-60.
- (2013), « Réduplication et négation dans le domaine des quantifieurs/intensifieurs. BEN/BEN BEN et <sup>1</sup>BEN BEN<sup>1</sup><sub>NÉG</sub> en français québécois », in François, J. et al. (éds.) *Linguistique de la contradiction*. Bruxelles, Peter Lang, p. 123-41.
- Floricić, F. & Mignon, F. (2007), « *Non non* et *no no* en français et en italien : réitération ou réduplication », Michaud, A. & Morgenstern, A. (éds.), *La réduplication*. Paris, Ophrys, p. 49-61.
- Marchello-Nizia, C. (2012), « L'“oral représenté” en français médiéval, un accès construit à une face cachée des langues mortes », in Guillot, C. et al. (éds.), *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*. Berne, Peter Lang, p. 247-264.
- Oppermann-Marsaux, E. (2011), « Les emplois du marqueur discursif 'di va' en ancien français », *Discours. Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*, 8.
- (2013), « Avoi ! avoi ! Sire Achillés, vous dites mal » : les emplois de l'interjection « avoi » en français médiéval », *Diachroniques*, 3, p. 71-93.
- (2014), « Les emplois du marqueur discursif *dea* du moyen français jusqu'au français classique », in Anscombe, J.-C. et al. (éds.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français : études synchroniques et diachroniques*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 179-196.
- Rodríguez Somolinos, A. (1995), « *Certes, voire* : l'évolution sémantique de deux marqueurs assertifs de l'ancien français », *Linx*, 32, p. 51-76.
- (2011) « Assertion de la vérité et engagement du locuteur : l'évolution de *voirement* et de *vraiment* en français (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle) », *Langages*, 184, p. 91-110.
- Saiz-Sánchez, M. (2016), « L'évolution des marqueurs de type *si ferai je, non ferai* (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), *Linx*, 73, p. 85-112.
- Stivers, T. (2004), « 'No no no' and Other Types of Multiple Sayings in Social Interaction », *Human Communication Research*, 30 (2), p. 260-293.

## **Du verbe au marqueur verbal : l'évolution des réseaux constructifs**

---

**Stefan SCHNEIDER** (Karl-Franzens-Universität Graz)

La communication décrit la deuxième phase et continuation d'une étude présentée lors du XII<sup>e</sup> Colloque international de linguistique française (CILF) à Madrid, du 17 au 19 octobre 2018. Elle aborde un sujet qui relève des marqueurs pragmatiques en diachronie dans le cadre d'une approche qui intègre à la fois l'analyse diachronique et les concepts de la grammaire de construction, notamment ceux du réseau de constructions (Hilpert 2013 ; Traugott et Trousdale 2013). Les travaux de Hofmann (1926), Schwyzer (1939) et, plus récemment, Bolkestein (1998a, 1998b) ont confirmé que, dans le latin écrit informel, les expressions verbales *ut arbitror, censeo, credo, (ut) existimo, (ut) opinor, (ut) puto* et *ut sentio* pouvaient être employées en position détachée (ou parenthétique). Les recherches de Féron (2005), Glikman (2012), Schneider (2012), Haßler (2014), Schneider et Glikman (2015) et Glikman et Schneider (2018) abordent la question de la transmission au français de la construction détachée et de sa fonction pragmatique. Dans deux études comparables, Vázquez Rozas (2006) et Schneider (2018) analysent l'émergence de l'usage détaché de certains verbes cognitifs espagnols. Vu que, des verbes latins mentionnés ci-dessus, seul *credo* a subsisté comme verbale détachée dans les langues romanes, la construction a dû être complétée par de nouveaux verbes et formes syntaxiques qui se sont développés au cours de l'histoire de ces langues. La présente étude analyse quatre verbes cognitifs français, *(je) crois, j'imagine, (je) pense* et *je suppose*, dans la *Base de français médiéval* (<txm.bfm-corpus.org>) et la base *Frantext* (<www.frantext.fr>) et examine leur

évolution à partir de l'ancien français jusqu'au français moderne. L'examen se concentre sur la première personne du singulier du présent de l'indicatif parce que c'est la forme qui montre la tendance la plus forte à se transformer en marqueur. Les questions posées dans l'étude présente ont légèrement changé par rapport à l'étude initiale : Dans quelles constructions apparaissent les verbes ? Dans quelle séquence chronologique apparaissent les constructions ? Comment se développent les constructions après leur apparition ? Quelles sont les étapes de l'évolution vers la construction de marqueur verbal ? Les verbes apparaissent dans de nombreuses constructions différentes. Au niveau le plus élevé d'abstraction et schématisation, on peut identifier les constructions suivantes :

- Verbe régissant une expression nominale
- Verbe régissant un infinitif
- Verbe régissant une phrase
- Phrase contenant une expression verbale détachée

Chaque construction abstraite ou schématique comprend plusieurs sous-constructions plus spécifiques. L'ensemble des constructions abstraites et des sous-constructions constitue un réseau de constructions. Chaque verbe se caractérise par son réseau particulier. Le réseau change au fil du temps, c'est-à-dire que l'usage de certaines sous-constructions peut s'intensifier ou diminuer, ou bien encore que des sous-constructions peuvent disparaître complètement du réseau.

L'étude initiale s'appuyait sur les trois premières occurrences de chaque sous-construction. Ces données nous montrent quand une sous-construction spécifique commence à apparaître et permettent d'établir une séquence chronologique approximative. Cependant, les premières apparitions ne nous apprennent rien sur la diffusion, la raréfaction ou la disparition d'une sous-construction dans la période suivante. C'est la raison pour laquelle l'étude présente prévoit une analyse détaillée de l'évolution des réseaux de constructions.

## Bibliographie

- Bolkestein, A. Machtelt 1998a. « Modalizing one's message in Latin : 'parenthetical' verba sentiendi ». Charles M. Ternes, Dominique Longrée (dir.). *Actes du colloque Oratio soluta-Oratio numerosa. Les mécanismes linguistiques de cohésion et de rupture dans la prose latine*. Bruxelles : Centre Alexandre Wiltheim, 22-33.
- Bolkestein, A. Machtelt 1998b. « Between brackets : (some properties of) parenthetical clauses in Latin. An investigation of the language of Cicero's letters ». Rodie Risselada (dir.). *Latin in use. Amsterdam studies in the pragmatics of Latin*. Amsterdam : J. C. Gieben, 1-17.
- Féron, Corinne 2005. « Modalisation et verbes d'opinion : quelques remarques sur *croire*, *cuidier* et *penser* dans *La Queste del Saint Graal* ». *L'information grammaticale* 104, 15-21.
- Glikman, Julie 2012. « Les incises en *croire* et *cuidier* en ancien français ». Julie Glikman, Mathieu Avanzi (dir.). *Entre rection et incidence : des constructions verbales atypiques ? Études sur je crois, je pense et autres parenthétiques*, *Linx* 61, 71-85.
- Glikman, Julie, Stefan Schneider 2018. « Constructions parenthétiques, marques d'oralité et type de textes en diachronie du français ». Wendy Ayres-Bennett, Anne Carlier, Julie Glikman, Thomas M. Rainsford, Gilles Siouffi (dir.). *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*. Paris : Classiques Garnier, 317-334.
- Haßler, Gerda 2014. « Étude comparée de l'usage parenthétique des verbes épistémiques dans trois langues romanes ». *Discours*, <<http://discours.revues.org/8888>>.
- Hilpert, Martin 2013. *Constructional change in English. Developments in allomorphy, word formation, and syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hofmann, Johann Baptist 1926. *Lateinische Umgangssprache*. Heidelberg : Carl Winters Universitätsbuchhandlung.
- Schneider, Stefan 2012. « Les clauses parenthétiques dans les textes de la Nouvelle-France du 17e et du 18e siècle : aspects pragmatiques, syntaxiques et diachroniques ». Julie Glikman, Mathieu

- Avanzi (dir.). *Entre rection et incidence : des constructions verbales atypiques ? Études sur je crois, je pense et autres parenthétiques*, *Linx* 61), 87-102.
- Schneider, Stefan 2018. « Verbs cognitivos en el Corpus del Nuevo diccionario histórico (CDH) ». Marta Albelda, Dorota Kotwica, Cristina Villalba Ibáñez (dir.). *Nuevas aportaciones sobre la atenuación pragmática. Formas, funciones y variación lingüística*, *RILCE. Revista de filología hispánica*, 34.(3), 1081-1103.
- Schneider, Stefan, Julie Glikman 2015. « Origin and development of French parenthetical verbs ». Stefan Schneider, Julie Glikman, Mathieu Avanzi (dir.). *Parenthetical verbs*. Berlin : De Gruyter, 163-188.
- Schwyzler, Eduard 1939. « Die Parenthese im engern und weitern Sinne ». *Abhandlungen der Preußischen Akademie der Wissenschaften, Jahrgang 1939, Philosophisch-historische Klasse, Nr. 6*. Berlin : Verlag der Akademie der Wissenschaften.
- Traugott, Elizabeth C., Graeme Trousdale 2013. *Constructionalization and constructional changes*. Oxford : Oxford University Press.
- Vázquez Rozas, Victoria 2006. « Construcción gramatical y valor epistémico. El caso de *supongo* ». Milka Villayandre Llamazares (dir.). *Actas del XXXV Simposio Internacional de la Sociedad Española de Lingüística*. León : Universidad de León, Dpto. de Filología Hispánica y Clásica, 1888-1900.

## **Proposition d'une classification de marqueurs de discours comme membres de paradigme**

---

**Lene SCHØESLER** (Université de Copenhague)

**Kirsten JEPPESEN KRAGH** (Université de Copenhague)

Le but de notre présentation est d'établir et d'appliquer une série de critères afin d'établir un paradigme des marqueurs de discours. La nouveauté de notre analyse réside seulement en partie sur notre identification et utilisation de critères de classification, dont la plupart ont déjà été proposés dans la riche bibliographie sur ce sujet. La véritable nouveauté de notre étude est constituée dans notre approche paradigmatique, qui repose sur les principes de la linguistique fonctionnelle danoise. Ces principes sont exposés dans nos travaux antérieurs (Kragh & Schøsler 2014, 2015, Kragh & Schøsler à paraître). Le paradigme des marqueurs discursifs sera illustré surtout à l'aide des formes du verbe *voir*.

Nous proposerons une classification des marqueurs du discours selon deux séries de critères, premièrement le type de constituant et deuxièmement le type de communication.

1. Nous distinguons les marqueurs de discours selon s'ils sont dérivés ou non d'une racine verbale. Nous allons nous concentrer sur le type dérivé d'une racine verbale.
2. Nous distinguons deux situations de communication selon l'orientation non-explicite ou explicite vers les partenaires de communication :
  - Les marqueurs de discours qui n'ont pas d'orientation explicite vers les partenaires de communication sont typiquement des 'fillerwords' (Fox, Maschler & Uhmman 2010, Beeching 2013), qui se laissent sous-diviser selon le niveau de formalité (Beeching 2007).
  - Les marqueurs de discours qui ont une orientation explicite vers les partenaires de communication comprennent typiquement des marqueurs dérivés d'une racine verbale. Ces marqueurs peuvent être sous-divisés selon la forme verbale : première personne, deuxième personne ou l'impératif.

Notre étude traitera les marqueurs dérivés d'une racine verbale, ayant une orientation explicite vers les partenaires de communication. C'est-à-dire que nous excluons de notre étude les marqueurs

de discours comme *bon, ben, enfin, quoi, hein*, etc. pour nous concentrer sur les marqueurs du type *je vois, vous voyez, tu sais, vous savez*.

Nous allons inclure comme critères supplémentaires le degré de formalité et d'engagement, et l'évidentialité.

Nous allons proposer un processus de grammaticalisation des marqueurs de discours dans une diachronie large illustré par les formes du verbe *voir* qui font partie de l'inventaire des marqueurs du discours.

La base empirique de notre étude est constituée par *Frantext* (<http://www.frantext.fr>) et les informations trouvées dans les multiples recherches sur les marqueurs de discours, en particulier Andersen (2007), Beeching (2007), Dostie & Pusch (2007), Bolly (2010), Bolly (2014), Schneider & Glickman (2015).

### **Bibliographie**

- Andersen, Hanne Leth, 2007. *Marquers discursifs propositionnels*. *Langue française*, 154 (Les marqueurs discursifs), 13-28.
- Beeching, Kate, 2007. « La co-variation des marquers discursifs "bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand-même, quoi et si vous voulez": une question d'identité? », *Langue française*, 154 (Les marqueurs discursifs), 78-93.
- Beeching, Kate, 2013. « A parallel corpus approach to investigating semantic change », in K. Aijmer & B. Altenberg (eds.), *Advances in corpus-based contrastive linguistics. Studies in honour of Stig Johansson*. Amsterdam, John Benjamins, 103-125.
- Bolly, Catherine, 2014. « Gradience and gradualness of parentheticals. Drawing a line in the sand between phraseology and grammaticalization ». *Yearbook of Phraseology*, 5 (1), 25-56.
- Bolly, Catherine (2010). « Pragmaticalisation du marqueur discursif 'tu vois'. De la perception à l'évidence et de l'évidence au discours ». *Proceedings of the Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2010, New Orleans, United States)*. Retrieved from [https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/abs/2010/01/cmlf2010\\_000243/cmlf2010\\_000243.html](https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/abs/2010/01/cmlf2010_000243/cmlf2010_000243.html)
- Dostie, Gaétane & Pusch, Claus D., 2007. « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation ». *Langue française*, 154 (Les marqueurs discursifs), 3-12.
- Fox, Barbara & Maschler, Yael & Uhmman, Susanne, 2010. « A cross-linguistic study of self-repair: evidence from English, German and Hebrew ». *Journal of Pragmatics*, 42, 2487-2505.
- Kragh, Kirsten Jeppesen & Schøsler, Lene, 2014. *Reanalysis and grammaticalization of constructions*, in E. Coussé & F. von Mengden (eds.), *Usage-Based Approaches to Language Change*. Amsterdam, John Benjamins, 169-202.
- Kragh, Kirsten Jeppesen & Schøsler, Lene, 2015. « Regrammation and paradigmization. Reanalyses of the deictic relative construction with progressive function in French ». *Journal of French Language Studies*, 25 (2), 265-293.
- Kragh, Kirsten & Schøsler, Lene, à paraître. *From a single lexical unit to multiple grammatical paradigms*. John Benjamins Publishing Company.
- Schneider, Stefan & Glickman, Julie, 2015. « Origin and development of French parenthetical verbs », in S. Schneider, J. Glickman & M. Avanzi (eds.), *Parenthetical verbs*. Berlin, Mouton de Gruyter, 163-188.

## Le discours rapporté dans le témoignage légal en Louisiane au XVIII<sup>e</sup> siècle

**Jenelle THOMAS** (Université d'Oxford)

Dans cette communication, j'examinerai le discours rapporté dans le témoignage des esclaves accusés de complot en Louisiane pendant les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle (1791 et 1795).

Dans ce témoignage, on peut identifier au moins trois niveaux d'énonciation : la transcription des déclarations prononcées à l'oral ; l'interprétation codique nécessaire quand il s'agit d'un contexte multilingue ; et les déclarations elles-mêmes, où les événements et conversations rapportés peuvent fournir l'évidence d'un délit commis ou planifié. On les voit dans l'exemple qui suit (1) : le scripteur qui rapporte le discours du 'déclarant' et ses actions ('il n'avait rien dit a son maître') et une conversation entre le déclarant et un autre homme, grand Joseph.

(1) le dit G Joseph, lui dit tu ne sais pas l'affaire qu'il y a, et le dit déclarant lui ayant dit que non alors le dit grand Joseph, lui dit comment tu ne sais pas que les nègres veulent se révolter a quoi il répondit non, & alors grand Joseph que les nègres allaient se révolter et qu'il allait trouver son fusil chez le Sr Riché pour lui defendre d'aller a l'habitation du Sr Poédras, et qu'étant sorti il avait rentré de suite disant qu'il n'avait point trouvé son fusil, et qu'il n'avait rien dit a son maître n'y au commandant parce qu'il n'était pas sur du complot

La transcription cherche à rapporter le discours d'une manière neutre, mais le déclarant cherche à convaincre ; il/elle a toujours un point de vue (Collins 2001 : 203). Dans cette conférence, j'investiguerai les questions suivantes : Peut-on parler de représentation 'neutre', ou de 'surénonciation' ou 'sousénonciation' (Marnette 2004) dans ce contexte judiciaire ? Quelles sont les stratégies utilisées pour différencier les niveaux d'énonciation et pour présenter le discours rapporté d'une manière neutre ou pas ? On voit déjà l'utilisation du verbe dire dans le premier cas et dans le deuxième le discours direct et des verbes au présent.

Finalement, on considérera un aspect qui n'apparaît pas dans l'exemple (1), celui du multilinguisme. Pendant cette période, le pouvoir gouvernant du territoire louisianais était l'Espagne, mais le français était la langue communautaire la plus commune. Les procès se conduisaient en espagnol, en français et aussi dans la langue maternelle des esclaves quand ceux-ci ne parlaient pas français, et les documents et transcriptions étaient écrits dans les deux langues européennes. Il y avait des normes judiciaires établies dans le système espagnol pour gérer un procès multilingue : les interprètes (de la Puente Luna 2014), mais la qualité d'interprétation variait. En ce qui concerne les procès en Louisiane, il fallait au moins un groupe d'interprètes et fréquemment deux groupes, pour traduire des langues africaines au français et finalement à l'espagnol. Cependant, on voit rarement dans les documents de la Louisiane le discours rapporté dans une deuxième langue, contrairement à d'autres situations, par exemple celle présentée par Cohen (2016), où des énonciations étaient transcrites en français et aussi en occitan en France médiévale. Pour identifier l'influence d'interprétation sur la présentation du discours rapporté dans ces documents, on effectuera une comparaison entre le témoignage des francophones et ceux qui ont besoin d'un interprète.

### **Bibliographie**

- Cohen, Paul. 2016. « Torture and Translation in the Multilingual Courtrooms of Early Modern France ». *Renaissance Quarterly* 69(3). 899–939.
- Collins, Daniel E. 2001. *Reanimated Voices: Speech reporting in a historical-pragmatic perspective*. Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Marnette, Sophie. 2004. « L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine ». *Langages* (156). 51–64.
- de la Puente Luna, José Carlos. 2014. « The Many Tongues of the King: Indigenous Language Interpreters and the Making of the Spanish Empire ». *Colonial Latin American Review* 23(2). 143–170.

## Le français médiéval : période charnière entre une grammaire à cadrage satellitaire et une grammaire à cadrage verbal.

---

Michelle TROBERG (Université de Toronto Mississauga)

Cette communication porte sur une constellation de possibilités syntaxiques productives en français médiéval qui ne le sont plus en français moderne : les particules verbales (1), les constructions de but directionnel (2), les prédicats résultatifs adjectivaux (3), et un système de préfixes directionnels/aspectuels (4).

*Fort se teneit a la pere Que nel **rosast** le unde **arriere***

'Il se tenait fort à la pierre pour que les vagues ne le renversent pas' (*Voyage de saint Brandan*, v.1125; TFA)

*en passant par la chambre et **cheminant aux nopces*** (*Cent Nouvelles Nouvelles*, 122; DMF)

*Yci **tout nu** le despoulliez Et le liez a celle estache* 'Dénudez-le ici et attachez-le à ce poteau' (*Miracle de saint Panthaleon*, p.350; TFA)

- a.) a- (a)couvrir 'couvrir (complètement)' ; (a)raser 'démolir (entièrement)'
- b.) de- bouter/débouter 'pousser/repousser' ; baver/débaver 'baver/couvrir de bave'
- c.) es- (es-)duire 'mener/écarter' ; bouillir/ esbouillir 'bouillir/s'évaporer par ébullition'
- d.) en- amer/enamer 'aimer/tomber amoureuse'
- e.) tres- voler/tresvoler 'voler/traverser à vol' ; battre/tresbatter 'battre/ battre à excès'

Il s'agit de décrire les propriétés exactes de ces constructions - et ce dans une perspective typologique - et d'établir la chronologie des changements par une étude de corpus afin de bien répondre aux questions suivantes : les constructions appartiennent-elles à une grammaire à cadrage satellitaire ou à cadrage verbal (Talmy 2000) ? Si on accepte que ces nouvelles possibilités syntaxiques apparaissent et se répandent de façon graduelle dans la langue, est-ce le cas qu'elles disparaissent de la même façon ?

La présence de ces constructions exige un examen approfondi puisque, à part le système de préfixes verbaux, elles sont absentes en latin classique (langue à cadrage satellitaire) et sont agrammaticales en français moderne (langue à cadrage verbal). Ces données indiquent une étape intermédiaire permettant au moins trois constructions innovantes (1-3) dont les semences apparaissent en latin tardif et qui persistent jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle.

Les travaux typologiques/comparatifs convergent sur certaines propriétés des constructions canoniques à cadrage satellitaire : a) il s'agit dans tous les cas de la prédication secondaire résultative, b) le verbe principal exprime le sémantisme de Manière, c) l'événement est télique, d) la télicité de l'événement découle du prédicat second, non pas du sens du verbe ; e) les objets non-sélectionnés sont permis (voir notamment Acedo-Matellán 2016 ; Acedo-Matellán et Mateu 2013 ; Folli et Harley 2016 ; Rappaport-Hovav et Levin 2001 ; Son 2007 ; Troberg et Burnett 2014, 17 ; Washio 1997, entre autres). Les constructions en (1), (2), et (3) présentent toutes les propriétés canoniques d'une grammaire à cadrage satellitaire - sauf les deux dernières. Le français médiéval semble donc se reposer sur le sens du verbe principal pour exprimer le résultat ; cependant, ces constructions ne sont pas celles d'une grammaire à cadrage verbal. Bien que certains francophones acceptent *Elle a vite couru à la maison* ou bien *Elle a nagé au pont*, les constructions de but directionnels s'avèrent très limitées en français contemporain, et les particules verbales ainsi que les prédicats résultatifs adjectivaux sont carrément agrammaticales. Comment donc classer ces constructions en français médiéval, et quel type de grammaire les génère ?

Le présent travail vise à décrire, par une étude de corpus, les propriétés exactes de deux constructions innovantes ci-dessous : les particules verbales et les prédicats résultatifs adjectivaux. Pour le faire, nous proposons une étude quantitative qui teste les observations et constats empiriques. Notre corpus, composé de 34 754 501 mots et tiré dans la base des *Textes du Français Ancien* (TFA : <http://artfl-project.uchicago.edu/content/tfa>), *Frantext Moyen Français* (FMF :

<http://oldfrantext.atilf.fr/MoyenFrancais/>), et ARTFL-FRANTEXT (<http://artfl-project.uchicago.edu/content/artfl-frantext>), nous permet d'extraire toutes les occurrences des particules *jus, hors, arrière, et avant* ainsi que les adjectifs *mort, plat, nu, et vide* entre 1100 et 1699, de ne garder que ceux faisant partie des prédicats résultatifs complexes, et de les sous-classifier selon le verbe principal (transitivité, télicité, sens de déplacement/changement d'état).

Nos résultats sont mis en perspective avec les acquis qualitatifs et quantitatifs en français médiéval (Buridant 2000 ; Burnett et Tremblay 2009; Burnett et al. 2005, 2010 ; Troberg et Burnett 2014, 2017, Troberg 2011) et dans d'autres langues (Acedo-Matellán 2016 ; Acedo-Matellán et Mateu 2013 ; Folli et Harley 2016 ; Rappaport-Hovav et Levin 2001 ; Son et Svenonius 2008; Washio 1999 ; Zubizaretta et Oh 2007 entre autres). Nous montrons que le prédicat résultatif en français médiéval est bel et bien restreint soit aux verbes transitifs et téliques, soit aux verbes intransitifs ayant un sémantisme de déplacement dans l'espace. Pourtant, le large éventail de verbes qui apparaissent dans ces constructions fournit des évidences d'un système surprenant permettant une élasticité au niveau du valence verbale autrement inconnu en français. En ce qui concerne la chronologie des changements, notre analyse, calculée à intervalles de 50 ans, présente une série de pertes simultanées et abruptes dans la langue écrite – pour les particules comme pour les résultatifs adjectivaux. Selon nos données, l'amorce du changement semble commencer au 14<sup>e</sup> siècle et termine clairement au 16<sup>e</sup>, résultat qui correspond aux autres études sur les particules et qui suggère fortement, surtout avec les nouvelles données sur les résultatifs adjectivaux, un changement unifié au niveau de la grammaire sous-jacente.

Nous espérons que cette approche à la fois quantitative et comparative apporte un nouvel éclairage sur la classification typologique des constructions à prédicat résultatif complexe, voire des langues qui les permettent et sur la possibilité grammaticale d'encoder le résultat de façon différente qu'il l'est en latin et en français contemporain.

### Bibliographie

- ACEDO MATELLAN, V. 2016. *The Morphosyntax of Transitions*. OUP.
- ACEDO MATELLAN, V. AND J. MATEU. 2013. « Satellite-framed Latin vs. verb-framed Romance: Asyntactic approach », *Probus* 25: 227-265.
- BURIDANT, C. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: SEDES.
- BURNETT, H, G. GAUTHIER, ET M. TREMBLAY. 2010. « La perte des particules arrière et avant en français medieval: étude quantitative ». In F. Neveu et al. (eds.) *Congrès Mondial de Linguistique Française 2010*.
- BURNETT, H., K. PETRIK ET M. TREMBLAY. 2005. « La grammaire des particules en ancien français: sémantisme, distribution et perte de productivité ». *Proceedings of the 2005 annual conference of the CLA*.
- PATH in Old French. *Romance Languages and Linguistic Theory 2007*, E. Aboh et al. (éds), 25-50. Benjamins.
- DUFRESNE, M., F. DUPUIS, AND TREMBLAY, M. 2003. « Preverbs and particles in Old French ». In Booij, G. and A. van Kemenade (eds), *Yearbook of Morphology 2003*, Kluwer, 30–60.
- FOLLI, R. & H. HARLEY. 2016. « Against deficiency-based typologies ». in E. Carrilho et al. *Romance Languages and Linguistic Theory 10*. Benjamins.
- SON, M. ET P. SVENONIUS 2008. « Microparameters of cross-linguistic variation: Directed motion and resultatives ». *West Coast Conference on Formal Linguistics (WCCFL) 27*: 338-396
- TROBERG, M. 2011. « Directed Motion in Medieval French ». *Romance Linguistics 2010. Selected Papers from the LSRL40*, J. Herschensohn (éd), 117-134. Benjamins.
- TALMY, L. 2000. *Toward a Cognitive Semantics*. Cambridge, Mass: MIT Press.
- TROBERG, M. ET H. BURNETT. 2014. « Le prédicat résultatif adjectival en français médiéval ». *Linguisticae Investigationes* 37(1): 152-17.
- TROBERG, M. ET H. BURNETT. 2017. « From Latin to Modern French: A punctuated shift ». In E. Mathieu and R. Truswell *From Micro-change to Macro-change*, OUP.

## Jusqu'où va la fidélité des copistes ? Quand les linguistes et les philologues s'accordent

---

**Andrea VALENTINI** (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 / CLESTHIA)

La communication que je souhaiterais présenter s'inscrirait dans l'axe 3, « Linguistique de l'écrit », et plus proprement dans le sous-axe « Graphie et variation diachronique, diaphasique ou diastratique, dans l'évolution du (des) système(s) d'écriture du français ».

Dans cette communication seraient présentés quelques résultats d'une analyse à laquelle a été soumis un corpus de 26 manuscrits d'un même texte, *Le Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan, manuscrits qui ont été copiés entre 1405 et 1480 environ, et dont ont été retenus des *loci selecti*.

Cette étude s'inspire des recherches menées surtout dans les deux dernières décennies sur les systèmes graphiques médiévaux (qu'il suffise ici de citer la synthèse précoce de Casal/Parussa/Pignatelli/Trachsler 2003 et les études très récentes consacrées à la période médiévale dans Parussa/Colombo Timelli/Llamas-Pombo 2017). En ce qui concerne plus particulièrement les systèmes graphiques dans les manuscrits de Christine de Pizan, ces recherches se sont focalisées presque exclusivement sur les manuscrits originaux, surtout pour en confirmer ou en infirmer l'attribution à une même main, celle de l'auteure (entre autres Ouy/Reno 1988 ; Parussa 1999 ; Valentini 2017). En revanche, la présente étude élargit le champ d'investigation aux 19 manuscrits de la *Cité des dames* qui ont été copiés indépendamment du contrôle de l'auteure (7 sont en effet les copies de présentation), manuscrits qui constituent un corpus pratiquement inexploré.

Les résultats provisoires de cette étude, qui s'inscrit dans une recherche plus vaste sur la tradition manuscrite de ce texte de Christine de Pizan, semblent suggérer que les copistes retenaient de leur modèle non seulement le contenu, mais aussi, en partie, la *forme*, à entendre ici comme système graphique et morphographique. En effet, des manuscrits copiés dans différents centres de production (par ex. Paris et Rouen) ou à des époques différentes (par ex. *ca* 1450 et *ca* 1480) présentent certes des variations graphiques diatopiques ou diachroniques (voir Llamas-Pombo 2017 : les notions de variation diastratique et diaphasique ne semblent pas être pertinentes dans les différentes copies d'un même texte, mais cet aspect doit être approfondi) ; mais ils présentent aussi quelques caractères extraordinairement proches, comme la notation identique de certaines désinences verbales qui va jusqu'à l'idiosyncrasie (P3 de passé simple en *-st* : *eust*, *creust*), la préférence pour certains adverbes plutôt que d'autres (*comme* pour *comment*, *pas* pour *mie*, *tant* concessif pour *tout*), ou encore l'emploi des mêmes formes pronominales, toniques ou atones, par exemple devant infinitif ou formes en *-ant*, indépendamment de la date de copie. La ponctuation au sens strict ne semble pas être touchée par ce phénomène, ce qui doit toutefois être encore approfondi ; mais si par ponctuation on entend aussi, par exemple, les signes de paragraphe, on voit bien que ceux-ci peuvent être identiques d'un manuscrit à l'autre. Ce qui est encore plus intéressant, c'est que la collation des *loci selecti* a pu relier ces manuscrits les uns aux autres *aussi* d'un point de vue philologique.

Les résultats de cette recherche pourront être utiles de différentes manières : ils pourront précisément renforcer les résultats atteints par l'étude philologique sur un texte qui a eu un grand succès à la fin du Moyen Âge, en contribuant à éclairer l'étude de sa diffusion. Plus largement, des études de ce type pourront contribuer à mieux appréhender la diffusion des systèmes graphiques à la fin du Moyen Âge. Elles pourront concourir à mettre la langue au centre de l'étude de la parenté entre les manuscrits, qui sont parfois étudiés par les linguistes comme des objets uniques, ou liés uniquement à leur lieu et à leur époque de production, sans corrélation avec la tradition à laquelle ils appartiennent, et par les philologues indépendamment de la langue qu'ils véhiculent, comme si celle-ci n'était qu'un facteur annexe. Enfin, de telles études pourront appuyer la remise en question relativement récente (voir par ex. Wilhelm 2013) de l'idée traditionnelle selon laquelle les copistes du Moyen Âge se bornaient à copier le contenu de leur modèle, mais ils adaptaient systématiquement celui-ci à leur système graphique.

## Bibliographie

- Cazal, Yvonne / Parussa, Gabriella / Pignatelli, Cinzia / Trachsler, Richard « L'orthographe : du manuscrit médiéval à la linguistique moderne », *Médiévales* 45, 2003, 99-118.
- Llamas-Pombo, Elena, « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », in Parussa/Colombo Timelli/Llamas-Pombo 2017.
- Ouy, Gilbert / Reno, Christine, « Les hésitations de Christine : étude des variantes de graphies dans trois manuscrits autographes de Christine de Pizan », *Revue des langues romanes* 92, 1988, 264-286.
- Parussa, Gabriella / Colombo Timelli, Maria / Llamas-Pombo, Elena (eds), *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*, Tübingen, Narr Francke Attempto, 2017.
- Parussa, Gabriella, « Orthographes et autographes. Quelques considérations sur l'orthographe de Christine de Pizan », *Romania* 117, 1999, 143-159.
- Valentini, Andrea, « Encore. Quelques remarques sur les graphies des manuscrits de présentation : le cas des *Epistres du debat sus le Rommant de la Rose* », in Loba, Anna (ed.), « *Ton nom sera reluisant après toy par longue memoire.* » *Études sur Christine de Pizan*, Poznań, Wydawnictwo Naukowe UAM, 2017, 71-81.
- Wilhelm, Raymund, « La copie d'un texte médiéval entre transcription et traduction : une nouvelle base de données pour la linguistique historique ? », in id. (ed.), *Transcrire et/ou traduire. Variation et changement linguistique dans la tradition manuscrite des textes médiévaux*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2013, 1-13.

## La construction évidentielle progressive en ancien français : propriétés et évolutions par rapport au latin tardif

---

Jasper VANGAEVER (Université de Lille & Université de Gand)

Dans la tradition grammaticale du latin, la construction *Accusativus cum Participio* (désormais A.c.P.) est décrite comme une proposition complétive dont le prédicat est réalisé par un participe présent et le sujet marqué à l'accusatif parce qu'il fonctionne en même temps comme l'objet direct du verbe matrice, qui, lui, évoque une perception sensorielle (Bolkestein 1976, Maraldi 1980). Cette construction se maintient en ancien français et présente donc une continuité entre le latin (1) et le français (2) (Ménard 1973, Buridant 2000) :

(1) [...] *quis est quem huc advenientem conspicio* ? (Plaut. *Epid.* 435, 3/2e s. av. J.-C.)  
'Qui est-ce que je vois approcher ?'

(2) *Li rois [...] vit ensemble les deus dormanz.* (*Tristan*, 12e s.)  
'Le roi voit les deux dormir ensemble.'

En latin, le complexe de proposition matrice et A.c.P a été analysé par Greco (2013) et Zheltova (2017) comme une stratégie évidentielle, c.-à-d. une construction grammaticale servant à exprimer la source de l'information rapportée (Aikhenvald 2004). Mais la construction a en même temps une valeur progressive dans la mesure où l'A.c.P. exprime un événement en plein développement (Maraldi 1980, Greco 2013). Néanmoins, la question de savoir comment le complexe de proposition matrice et A.c.P. s'est développé en une construction évidentielle progressive en latin reste sans réponse aujourd'hui. Son développement ultérieur en français reste tout aussi inexploré.

Sur la base de la distinction entre constructionnalisation et changement constructionnel (Traugott & Trousdale 2013), je me propose de combler ces lacunes dans deux communications complémentaires: une sur la constructionnalisation de la construction évidentielle progressive en latin (*International Colloquium of Latin Linguistics XX*, juin 2019) et une sur ses changements constructionnels en ancien français (*Diachro IX*, mars 2019). Dû à la complémentarité entre ces deux études et surtout à la quasi-absence d'une littérature précédente sur ce sujet, mes questions de

recherche sur l'ancien français ne peuvent pas être précisées sans faire référence à mon hypothèse sur le latin. Cette hypothèse est qu'en latin le complexe de proposition matrice et A.c.P. émerge à partir d'une construction bipropositionnelle contenant une proposition matrice finie et une proposition à participe présent qui fonctionne comme un adjectif temporel et dont le sujet est coréférentiel avec l'objet direct du verbe matrice :

(3) [...] vix illum adsequor currentem [...]. (Sen. Ad Luc. 83.4, 1er s.)

'Je n'arrive guère à le suivre lorsqu'il court.'

Avec le temps, l'emploi répétitif de cette construction avec un verbe fini qui évoque une perception sensorielle a fait émerger une nouvelle construction dont les propriétés formelles et fonctionnelles ne peuvent plus être dérivées de sa construction source (Traugott & Trousdale 2013). Au sein de cette construction, le verbe fini (V1) glisse du statut de verbe matrice vers celui de marqueur grammatical, tandis que le participe présent (V2), fonctionnant au départ comme le prédicat d'une proposition adjointe, accède au statut de verbe principal (Croft 2001). Suite à la grammaticalisation de V1, la construction est réanalysée comme une construction monopropositionnelle dans laquelle le 2<sup>e</sup> marquage accusatif du sujet de V1 rappelle sa fonction antérieure d'objet direct de V1 (Langacker 1977).

L'hypothèse que je défendrai ici est que la construction évidentielle progressive s'est maintenue en ancien français tout en subissant des changements constructionnels portant sur V1, V2, le rapport entre eux et le SN accusatif. En particulier, on observe une variation lexicale croissante dans la position de V1 (Himmelmann 2004), à la perte progressive de la capacité de V1 d'imposer des restrictions de sélections sur son sujet (Heine 1993), à une productivité croissante et donc une cohésion sémantique entre V1 et V2 décroissante (Barðdal 2008) et à une rigidification progressive de l'ordre linéaire entre V1, V2 et le SN accusatif (Lehmann 1982).

Cette hypothèse sera examinée en comparant l'emploi de la construction évidentielle progressive en latin tardif (4<sup>e</sup> – 10<sup>e</sup> s.) et en ancien français (9<sup>e</sup> – 13<sup>e</sup> s.). Les données de mon étude proviennent du corpus Palafra (<http://txm.bfm-corpus.org>), qui présente quelque 250 exemples en latin tardif et 150 en ancien français. Une comparaison avec la construction progressive non évidentielle (4) permettra en outre de comparer les deux types de constructions progressives non finies en ancien français et de déterminer quel est le type qui a mené le plus loin son processus de grammaticalisation :

(4) *De noz Franceis **vait disant** si mals moz [...].* (Chanson de Roland, vers 1100)

'Il dit de si mauvais mots sur nous, les Français.'

## Bibliographie

- Aikhenvald, A. (2004). *Evidentiality*, Oxford : OUP.
- Barðdal, J. (2008). Productivity. Evidence from case and argument structure in Icelandic, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.
- Bolkestein, M. (1976). « A.c.i. and *ut*-clauses with *verba dicendi* in Latin », *Glotta* 54, 263-291.
- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : SEDES.
- Croft, W. (2001). *Radical Construction Grammar : syntactic theory in typological perspective*, Oxford : OUP.
- Greco, P. (2013). « Latin *Accusativus cum Participio*: syntactic description, evidential values, and diachronic development », *Journal of Latin Linguistics* 12(2), 173-198.
- Heine, B. (1993). *Auxiliaries. Cognitive forces and grammaticalization*, Oxford : OUP.
- Himmelmann, N. (2004). « Lexicalization and grammaticization : opposite or orthogonal? ». In W. Bisang, N. Himmelmann & B. Wiemer (éds). *What makes Grammaticization? A look from its Fringes and its Components*, Berlin : De Gruyter, 21-42.
- Langacker, R. (1977). « Syntactic reanalysis ». In C. Li (éd.). *Mechanisms of syntactic change*, Austin: University of Texas Press, 57-139.
- Lehmann, C. (1982). *Thoughts on grammaticalization*, Munich : LINCOM EUROPA.

- Maraldi, M. (1980). « The complement structure of perception verbs in Latin ». In G. Calboli (éd.). *Papers on grammar 1*, Bologna : CLUEB, 47-79.
- Ménard, P. (1973). *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux : SOBODI.
- Traugott, E. & Trousdale, G. (2013). *Constructionalization and constructional changes*, Oxford : OUP.
- Zheltova, E. (2017). « Evidential strategies in Latin », *Hyperboreus* 23(2), 313-337

## **Marques d'oralité en diachronie : tentative de définition**

---

**Pierre VERMANDER** (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3)

La question des relations entre écriture et oralité a le vent en poupe en France. Mais qu'entend-on réellement lorsque nous parlons des « marques d'oralité », qui plus est dans une perspective diachronique ? Le but de cette communication sera de proposer une tentative de définition de ces items linguistiques basée sur une prise en compte des dimensions fondamentales des deux systèmes de signes que sont l'écrit et la parole.

L'intitulé de l'appel à communications (2. Les marqueurs pragmatiques en diachronie) déclare en effet que « les interjections, les modalisations, les termes d'adresse, les jurons, les marqueurs du discours, les différents actes de langage, etc. [...] constituent des marques d'oralité », et cela en ce qu'ils « renvoient à un locuteur et signalent le degré d'adhésion de celui-ci à son propre discours, ses rapports avec l'allocutaire ou encore les stratégies argumentatives mises en place ». Si cette approche nous semble valable dans une étude sur les fonctions jouées par les marques d'oralité à l'intérieur des textes, elle néglige cependant de considérer les propriétés et les contraintes relatives à l'écrit et à l'oral ainsi que l'impact de ces données sur la représentation écrite de l'oralité. Dans la majorité des études, l'oralité semble aller de soi, qu'elle soit ou non considérée comme « représentée », sans que l'on s'interroge sur le statut de ces marqueurs qui sont d'une part écrits et d'autre part parfois peu typiques de l'oral. Ce que nous voulons montrer relève en quelque sorte du paradoxe : la grande majorité des marques d'oralité à l'écrit est analysée de cette façon en raison de l'inscription scripturaire de ces marqueurs et de la confrontation entre les systèmes et leurs imaginaires qui résulte de leur réception. Les exemples que nous utiliserons proviennent tous d'un corpus constitué à la fois de documents littéraires mais aussi de textes de la pratique, permettant de relativiser le biais lié à l'utilisation massive de la littérature médiévale dans les études actuelles sur ce phénomène.

Après un rapide état de l'art visant à mettre en lumière les principales attitudes des linguistes diachroniciens vis-à-vis de la classe des marques d'oralité, nous définirons précisément l'oral et l'écrit sur deux plans distincts : un plan technique où les deux systèmes constituent des entités discrètes ; un plan sémantique où la question de leur interaction devient recevable. Cette interaction doit cependant être pensée à l'aune d'un troisième élément, l'imaginaire linguistique, informé en partie par les données techniques et sémiotiques propres à l'oral et à l'écrit. Le départ effectué entre ces deux aspects de la question nous permettra alors de définir et distinguer ce que nous nommons marqueurs d'oralité et ce que l'on peut rassembler sous le terme d'indices d'oralité.

Cette communication se veut réellement comme un appel à la réflexion sur le statut de ces items linguistiques souvent étudiés mais assez peu définis hors de leurs aspects grammaticaux, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Nous ne souhaitons pas imposer un modèle d'analyse mais proposer des pistes de réflexion permettant d'envisager d'une autre manière la question de la représentation de l'oralité, en particulier pour les textes médiévaux.

### **Bibliographie**

- Anis, Jacques. « L'écriture à sa place », *Linx*, n°28, 1993.
- Claire Blanche-Benveniste, *Le français parlé. Transcription et édition*, Paris, 1987.

- Jonathan Culpeper et Merja Kytö, *Early Modern English Dialogues. Spoken Interaction as Writing*, Cambridge, 2010.
- Derrida, Jacques. *De la grammatologie*. Paris : Minuit, 1967.
- Dostie, Gaétane. *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*. Louvain : De Boeck Supérieur, 2004.
- Gadet, Françoise. *Le français ordinaire* (2e éd.) Paris : Armand Colin, 1996.
- Goody, Jack. *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Minuit, 1979.
- Koch, Peter et Oesterreicher, Wulf. « Langage parlé et langage écrit », *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 1. Tübingen : Niemeyer, p. 584-627.
- Lefeuve, Florence & Tanguy, Noalig. « La représentation de l'oral dans les dialogues dramaturgiques : les énoncés averbaux », *Quand les genres de discours provoquent la grammaire ... et réciproquement*. Paris : Lambert-Lucas, 2012.
- Rudolf Mahrer, *Lire l'oral. Pour une typologie linguistique des représentations écrites de l'oralité*, thèse de doctorat (Université de Lausanne et Paris 3 Sorbonne Nouvelle), 2014.
- Walter J. Ong, *Oralité et écriture*, Paris, 2014.
- Zumthor, Paul. *Essai de poétique médiévale*, Paris : Seuil, 1972.
- —. *La Lettre et la voix. De la « littérature » médiévale*. Paris : Seuil, 1987.

#### COMITE ORGANISATEUR

- **Direction** **Elena Llamas Pombo** (Universidad de Salamanca, IEMYRhd)
- **Coordination scientifique** **Amalia Rodríguez Somolinos** (Universidad Complutense de Madrid)  
**Sonia Gómez-Jordana** (Universidad Complutense de Madrid)  
**Marta Saiz Sánchez** (Universidad Complutense de Madrid)

#### QUESTIONS PRATIQUES

- Les communications auront une durée de 20 minutes, suivies de 10 minutes de discussion.
- Les conférences plénières auront une durée de 40 minutes, suivies de 10 minutes de discussion.
- Les deux salles du Colloque seront équipées d'un ordinateur et d'un écran pour les présentations *Power Point*.
- Les participants souhaitant distribuer un exemplier en papier pourront envoyer leur document PDF à l'avance (à l'adresse [diachro9@gmail.com](mailto:diachro9@gmail.com)), ou bien le présenter au Secrétariat du Colloque, afin de prévoir l'impression des photocopies.

**CONTACT :** [diachro9@gmail.com](mailto:diachro9@gmail.com)

<https://diachroix.wordpress.com/>



Ce Colloque est organisé dans le cadre du projet de recherche *Énonciation et marques d'oralité dans la diachronie du français*, FFI2017-84404-P, du Ministerio de Ciencia, Innovación y Universidades d'Espagne.